

AU CONSEIL COMMUNAL DE GLAND

Monsieur le président,
Mesdames,
Messieurs les conseillers,

En vertu des dispositions de la Loi sur les communes et du règlement du conseil communal, la municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion ainsi que les comptes de l'exercice 2010.

CONSEIL COMMUNAL

Répartition des sièges

Issue des élections du 12 mars 2006, les 75 sièges se répartissent comme suit :

Groupe des démocrates de Gland	35 sièges
Parti socialiste	18 sièges
Parti radical	15 sièges
Parti libéral	7 sièges

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2010

Bureau

Au 1^{er} janvier 2010, le bureau du conseil communal est constitué comme suit :

Présidente	PETRAGLIO Sara	SOC
1 ^{er} vice-président	VALLAT Patrick	GDG
2 ^{ème} vice-président	JAQUIER Jean-Marc	RAD
Scrutateurs	KULLING Martine	LIB
	BEUTLER Heinz	RAD
Scrutateurs suppléants	GOLAY Michael	GDG
	HILL Christopher	SOC
Secrétaire	TACHERON Mireille	
Secrétaire suppléante	AESCHMANN Paula	
Huissier	BRUGGER Pierre	
Huissier suppléant	DEMONT Roger	

Composition de la commission de gestion

Membres	GRANDJEAN Georges	GDG
	VERNEX Christian	GDG
	DILLIER Rita	GDG
	MENDES BOAVISTA Victor	SOC
	BARAKAT Nadin	SOC
	CELA Claudia	RAD
	MAEDER Christine	RAD

Commission des finances

Membres	BACHELARD Laurent	GDG
	HILL Christopher	SOC
	FREULER Anik	GDG
	ANNEN Katia	GDG
	EGGER Jean	RAD
	MAWJEE Rasul	LIB
	BARIONI René	SOC

Période du 1^{er} juillet 2010 au 31 décembre 2010

Bureau

Au cours de la séance du 24 juin 2010, le bureau du conseil communal est constitué comme suit :

Président	VALLAT Patrick	GDG
1 ^{er} vice-président	JAQUIER Jean-Marc	RAD
2 ^{ème} vice-président	DE HADELN Moritz	SOC
Scrutateurs	MEIER Peter	LIB
	GABRIEL Charlotte	SOC
Scrutateurs suppléants	BEUTLER Heinz	RAD
	ROY Arlette	GDG
Secrétaire	TACHERON Mireille	
Secrétaire suppléante	PETRAGLIO Sara	
Huissier	BRUGGER Pierre	
Huissier suppléant	DEMONT Roger	

Composition des commissions

Commission de gestion

Membres	CELA Claudia VERNEX Christian DILLIER Rita GRANDJEAN Georges GABRIEL Charlotte MENDES BOAVISTA Victor MAEDER Christine	RAD GDG GDG GDG SOC SOC RAD
---------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------

Commission des finances

Membres	TIYA Yvan BARIONI René ANNEN Katia BACHELARD Laurent EGGER Jean MAWJEE Rasul HILL Christopher	GDG SOC GDG GDG RAD LIB SOC
---------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------

Commission du plan de zones

Membres	AMADO RIBEIRO Marco F. CALABRESE Daniel GILLIAND Line CASSON Waltraud ROHRER Michael TACHERON Jacques GANDER Christian	GDG GDG GDG SOC SOC LIB RAD
---------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------

Délégués à l'association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la côte (APEC)

Membres	ANNEN Katia	GDG
	TEIXEIRA Maria	GDG
	VALLOTTON Roland	GDG
	BENDER Jérôme	GDG
	GIROUD Luc	GDG
	FAVEZ Muriel	SOC
	BOVET Régina	SOC
	MENDES BOAVISTA Victor	SOC
	CELA Claudia	RAD
	FININI Lino	RAD
TURRETTINI Hubert	LIB	

Commission de recours en matière d'impôts

Membres	PITTET Jean-Gabriel	GDG
	LAMBELET DU GAY Nicolas	GDG
	CASSON Waltraud	SOC
	CELA Claudia	RAD
	LABOUCHERE Catherine	LIB

Commission de recours en matière d'informatique

Membres	PITTET Jean-Gabriel	GDG
	ROHRER Michael	SOC
	BOVET Claudine	RAD

Représentants au Conseil Intercommunal du Conseil Régional

Membres	DEWARRAT Noël	RAD
	HAUSSAUER Philippe	GDG
	HILL Christopher	SOC
	RICHARD Daniel	GDG
	MAWJEE Rasul	LIB

Délégués auprès de l'Association Intercommunale d'accueil "Réseau des Toblerones"

Membres	BRATCOV Yael, Marie-José	RAD
	BUFFAT Ahimara	GDG
	MONNEY Isabelle	GDG
	PELTIER Mauricette	LIB
	FAVEZ Muriel	SOC
	ROHRER Michael	SOC

Mutations

Anciens membres		Remplacés par	
MOLLEYRES Anne-Marie	RAD	BRATCOV Yael, Marie-José	RAD
SUTTER Loris	RAD	CHITRA Emilie	RAD
MOLFINQUEO Victor	SOC	MOLFI Victor	SOC
MONNARD Nada	GDG	HUGUET Gérard	GDG
FREULER Anik	GDG	FREULER Samuel	GDG
ZEGGANI Driss	SOC	COSANDIER Martial	SOC
PERNET Alain	RAD	BEUTLER Anna	RAD
TURRETTINI Hubert	LIB	SWIERKOSZ Marek	LIB
LAMBELET DU GAY Nicolas	GDG	GALLAY Cyril	GDG

Séances du conseil communal

Le conseil communal a siégé à 4 reprises en séances ordinaires jusqu'au 24 juin 2010 et à 4 reprises du 1^{er} juillet 2010 au 31 décembre 2010 :

- s'est prononcé sur 21 préavis
- a enregistré :
 - 6 motions
 - 9 interpellations
 - 14 postulats dont 1 retiré

Résumé des décisions

Séance du 4 février 2010

Préavis municipal no 74 relatif au plan partiel d'affectation « Communet-Borgeaud » et son règlement.

Le conseil communal décide :

- d'adopter le plan de quartier « Communet-Borgeaud » et son règlement amendé aux articles 27 et 30, à savoir ;
 - article 27, rajout du paragraphe suivant : «*Les surfaces prévues pour les places de parc vélos respecteront au minimum la norme VSS 640065 et au minimum 3 m² par logement*».
 - article 30 : *Les constructions répondront aux exigences du label Minergie «ECO».*
- de donner à la municipalité tous les pouvoirs de plaider, transiger, s'approprier en relation avec l'adoption des présents plan et règlement ;
- de transmettre ce dossier au département des Institutions et des Relations extérieures pour approbation ;
- d'approuver les réponses aux oppositions et observations décrites dans ce préavis.

Rapport de la commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de Mme Muriel Favez intitulé « Biogaz ».

Le conseil communal accepte la réponse municipale au postulat de Mme Muriel Favez.

Rapport de la commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de M. Jean-Marc Jaquier intitulé « Pour des accès fluides et sécurisés au Centre sportif ».

Le conseil communal accepte la réponse municipale au postulat de M. Jean-Marc Jaquier.

Rapport de la commission chargée d'étudier la motion de M. Georges Grandjean et Consorts intitulée « Pour une municipalité à sept membres dès la fin de la prochaine législature »

Le conseil communal décide de prendre en considération cette motion et de la transmettre à la municipalité pour étude et rapport.

Réponse de la municipalité à l'interpellation de M. Michel Chuffart intitulée "Sur la réalisation et la mise en place de la zone 30 dans le quartier nord".

La municipalité répondra à cette interpellation à la prochaine séance.

Réponse de la municipalité à l'interpellation de M. Moritz de Hadeln intitulée "Quelles solutions la municipalité entend-elle donner aux problèmes de circulation automobile avenue du Mont-Blanc ? Qu'en est-il de la mise en chantier des deux zones 30 km/h sous gare et Cité-Ouest ?".

La municipalité répondra à cette interpellation à la prochaine séance.

Motion de Mme Muriel Favez, intitulée "Pour une patinoire mobile".

Le conseil communal accepte de prendre en considération la motion de Mme Muriel Favez et de la transmettre à la municipalité pour étude et rapport.

Postulat de Mme Arlette Roy intitulé "Pour une patinoire saisonnière".

Mme Arlette Roy décide de retirer son postulat puisque la motion de Mme Favez a été acceptée.

Postulat de M. Philippe Martinet intitulé "Place de la Gare et riverains: quelles solutions ?".

M. Philippe Martinet propose de développer ultérieurement son postulat.

Postulat de M. Jean-Michel Favez intitulé "Demande à la municipalité d'étudier la possibilité de transférer la localisation du poste de police dans le périmètre de la gare".

Le conseil communal accepte de prendre en considération le postulat de M. Jean-Michel Favez et de le transmettre à la municipalité pour étude et rapport.

Séance du 25 mars 2010

Préavis municipal no 77 relatif à la modification de l'art. 27 du règlement de police.

Le conseil communal décide :

- d'accepter la teneur de la lettre b), d'accepter la teneur de la lettre c) amendée, de l'article 27 du Règlement de police, à savoir :

Il est interdit aux enfants de moins de 16 ans ou non libérés des écoles obligatoires :

b) de fréquenter les soirées et bals publics qui ne leur sont pas expressément destinés non accompagnés d'un parent ou d'une personne adulte responsable.

c) de sortir non accompagnés d'une personne majeure autorisée, le soir après 23 heures.

Les enfants autorisés à assister seuls à une manifestation ou à un spectacle public ou privé se terminant après les heures de police, doivent rejoindre immédiatement leur domicile.

- de transmettre cette modification de l'article 27 du Règlement de police pour approbation par le département de l'Intérieur ;
- de fixer l'entrée en vigueur de cette modification dès sa ratification par le département de l'Intérieur.

Postulat de M. Philippe Martinet intitulé "Place de la gare et riverains : quelles solutions ?".

Le conseil communal accepte de prendre en considération le postulat de M. Philippe Martinet et de le transmettre à la municipalité pour étude et rapport.

Postulat de Mme Christine Girod intitulé "Possibilité d'étudier la réalisation d'une zone couverte (abri) au Collège des Perrerets".

Le conseil communal accepte de prendre en considération le postulat de Mme Christine Girod et de le transmettre à la municipalité pour étude et rapport.

Motion de M. Jean-Michel Favez intitulée "Pour une adoption rapide d'un règlement communal en matière d'aide individuelle (AIL)".

Le conseil communal renvoie cette motion à une commission pour étude et rapport.

Interpellation de Mme Isabelle Monney intitulée "Avancement de l'étude de la S.E.I.C. concernant l'éclairage public à Gland".

Le conseil communal prend acte de la réponse de la municipalité.

Interpellation de M. Moritz de Hadeln intitulée "Le dossier « Cité de l'énergie » est-il du domaine réservé de la municipalité ?".

La municipalité répondra à cette interpellation à la prochaine séance.

Interpellation de M. Jean-Marc Waeger intitulée "Concernant une expulsion d'appartement".

Le conseil communal prend acte de la réponse de la municipalité.

Interpellation de M. Marco Fulvio Amado Ribeiro intitulée "Concernant la modération des vitesses pratiquées sur la rue de la Paix".

La municipalité répondra à cette interpellation à la prochaine séance.

Postulat de M. Michel Chuffart intitulé "En faveur d'un passage sous voies avant 2030!".

Le conseil communal accepte de prendre en considération le postulat de M. Michel Chuffart et de le transmettre à la municipalité pour étude et rapport.

Séance du 6 mai 2010

Préavis municipal no 74/1 relatif au plan partiel d'affectation «Communet-Borgeaud» et son règlement.

Le conseil communal décide :

- d'adopter le plan partiel d'affectation «Communet-Borgeaud» et son règlement amendé comme suit :
Article 27 : « Les surfaces prévues pour les places de parc vélos respecteront au minimum la norme VSS 640 065 et au minimum 3 m² par logement.
Article 30 : « Les constructions répondront aux exigences du Label Minergie ECO » ;
- d'adopter les réponses aux oppositions/interpellations ;
- d'adopter le projet de décision finale statuant sur le plan partiel «Communet-Borgeaud» ;
- de donner à la municipalité tous les pouvoirs de plaider, transiger, s'approprier en relation avec l'adoption des présents plan et règlement ;
- de transmettre ce dossier au département des Institutions et des Relations extérieures pour approbation.

Préavis municipal no 78 relatif à la réfection de la salle omnisports du complexe de Grand-Champ.

Le conseil communal décide :

- d'accorder le crédit de 265'400 fr. et d'autoriser la municipalité à entreprendre ces travaux.

Préavis municipal no 79 relatif à un crédit d'étude pour la mise en place d'une zone 30 km/h dans le secteur Sud de la ville.

Le conseil communal décide :

- d'accorder le crédit de 81'000 fr. et d'autoriser la municipalité à entreprendre cette étude.

Réponse de la municipalité au postulat de M. Philippe Martinet intitulé « Mobilité douce à Gland ».

Le conseil communal décide de refuser la réponse de la municipalité.

Réponse municipale au postulat de M. Jean-Marc Waeger intitulé « Pour un parking vélos sécurisé à la gare de Gland ».

Le conseil communal accepte la réponse de la municipalité.

Réponse de la municipalité à l'interpellation de M. Moritz de Hadeln intitulée "Le dossier « Cité de l'énergie » est-il du domaine réservé de la municipalité ?".

Réponse à moitié satisfaisante pour l'interpellateur qui restera attentif sur ce sujet.

Séance du 24 juin 2010

Rapport de gestion et comptes de l'exercice 2009.

Le conseil communal décide :

- de décharger la municipalité de son mandat pour l'exercice 2009 ;
- d'adopter les comptes de l'exercice 2009 tels que présentés, soit :
 - a) le compte d'exploitation de la bourse communale ;
 - b) le bilan.

Préavis municipal no 80 relatif à la motion de M. Georges Grandjean & Consorts intitulée "Pour une municipalité à 7 membres dès la prochaine législature".

Le conseil communal décide :

- de fixer à 7 le nombre de membres de la municipalité pour la législature 2011-2016.

Préavis municipal no 81 relatif à une opération immobilière à l'intérieur du périmètre du plan partiel d'affectation « Communet-Borgeaud ».

Le conseil communal décide :

- d'autoriser la municipalité à toutes opérations immobilières nécessaires à remplacer les parcelles communales actuelles N^{os} 1701, 4214 et 4215 sises à l'intérieur du périmètre du PPA «Communet-Borgeaud» octroyant des droits à bâtir représentant environ 7'200 à 7'300 m² de surface brute de plancher (SBP) par de nouvelles parcelles donnant des droits à bâtir représentant environ 7'200 à 7'300 m² de surface brute de plancher (SBP) ;
- de donner à la municipalité tous les pouvoirs de plaider, de transiger, s'approprier dans le cadre de cet échange immobilier.

Préavis municipal no 82 relatif à la motion de Mme Muriel Favez intitulée "Pour une patinoire mobile".

Le conseil communal décide :

- d'accorder le crédit de 775'000 fr. et d'autoriser la municipalité à installer et exploiter une patinoire de loisirs pour 4 saisons (2010-2013) pour la période de début décembre à fin février ;
- d'autoriser la municipalité à emprunter la somme de 775'000 fr.

Préavis municipal no 83 relatif à l'octroi d'un crédit pour un nouvel aménagement du foyer et l'amélioration de l'acoustique du théâtre.

Le conseil communal décide :

- d'accorder le crédit de 647'700 fr. et d'autoriser la municipalité à entreprendre ces travaux ;
- d'autoriser la municipalité à emprunter la somme de 647'700 fr.

Préavis municipal no 84 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2011.

Le conseil communal décide :

- d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2011 tel que proposé par la municipalité ;
- de transmettre cet arrêté au Conseil d'Etat pour approbation.

Préavis municipal no 85 relatif à l'octroi d'un crédit pour la réfection de la chaussée et le remplacement d'une conduite d'eau sous-pression à la route de Begnins.

Le conseil communal décide :

- d'accepter le premier amendement comme suit :
« que la route de Begnins dans sa totalité soit intégrée dans le présent préavis et que par conséquent les travaux prévus dans ce cadre soient entrepris sur toute sa longueur » ;
- d'accepter le préavis municipal no 85, amendé, en accordant un crédit de 460'000 fr. et d'autoriser la municipalité à entreprendre ces travaux ;
- d'autoriser la municipalité à emprunter la somme de 460'000 fr.

Préavis municipal no 86 relatif à l'octroi d'un crédit d'étude pour l'assainissement des nuisances sonores des routes cantonales et communales.

Le conseil communal décide :

- d'accorder le crédit de 72'500 fr. et d'autoriser la municipalité à entreprendre cette étude.

Rapport de la commission chargée d'étudier la prise en considération de la motion de M. Jean-Michel Favez intitulée "Pour une adoption rapide d'un règlement communal en matière d'aide individuelle (AIL)".

Le conseil communal accepte de prendre en considération la motion de M. Jean-Michel Favez et de la transmettre à la municipalité pour étude et rapport.

Interpellation de Mme Corinne Hug intitulée "Sondage pour l'horaire continu".

La municipalité répondra à cette interpellation à la prochaine séance.

Postulat de M. Jean-Michel Favez au nom du groupe socialiste intitulé "Réseau d'accueil des Toblerones: pour que les familles glandoises ne soient pas chocolat, dressons un état des lieux et revoyons les tarifs".

Le conseil communal accepte de prendre en considération le postulat de M. Jean-Michel Favez et de le transmettre à la municipalité pour rapport.

Séance du 2 septembre 2010

Réponse de la municipalité à l'interpellation de Mme Corinne Hug intitulée "Sondage pour l'horaire continu".

Le conseil communal accepte la réponse de la municipalité.

Motion de M. Jean-Michel Favez, au nom du groupe socialiste, intitulée "Pour donner une impulsion forte aux projets de réalisation d'un cheminement piétonnier le long des rives du lac".

Le conseil communal accepte de prendre en considération le postulat de M. Jean-Michel Favez et de le renvoyer à une commission pour prise en considération.

Postulat de M. Rasul Mawjee intitulé "Transports publics à Gland".

Le conseil communal accepte de prendre en considération le postulat de M. Rasul Mawjee et de le transmettre à la municipalité pour étude et rapport.

Postulat de Mme Sara Petraglio, au nom du groupe socialiste, intitulé "demande que la mise en service de la communauté tarifaire Mobilis pour les habitant-e-s de la commune soit assortie de mesures accompagnatrices, notamment pour les écoliers et personnes âgées".

Le conseil communal accepte de prendre en considération le postulat de Mme Sara Petraglio et de le transmettre à la municipalité pour étude et rapport.

Interpellation de M. Jean-Michel Favez intitulée "Rives du lac: quand un service cantonal met les bâtons dans les roues d'une municipalité".

Le conseil communal accepte la résolution suivante :

« Le conseil communal invite la municipalité à poursuivre, dans les délais fixés par le Tribunal cantonal, la démarche qu'il a initié pour obtenir l'inscription au Registre Foncier d'une servitude de passage sur la totalité de la longueur de la parcelle no 924 « La Tourangelle SA ».

Interpellation de Mme Catherine Labouchère intitulée "Les zones 30: la mobilité douce est-elle en danger ?".

La municipalité répondra à cette interpellation à la prochaine séance.

Séance du 30 septembre 2010

Préavis municipal no 87 relatif à l'octroi d'un crédit d'étude en vue de l'organisation d'un concours d'architecture pour la construction d'une piscine couverte sur la parcelle n° 91 au lieu-dit "Montoly".

Le conseil communal décide :

- d'accepter les 5 amendements suivants :

« Dans le cadre du concours une pataugeoire extérieure sera intégrée par les architectes dans leurs projets, ceci dans le cadre du crédit pour l'organisation du concours » ;

« D'ouvrir de façon significative le bâtiment vers l'extérieur » ;

« De créer 2 lignes d'eau supplémentaires, les portant ainsi à 8 » ;

« D'y incorporer un plongoir ou, au moins, une planche souple » ;

« D'envisager un lieu de type buvette ou établissement public convivial, prenant en compte les autres bâtiments du quartier (espaces verts, Montoly, caserne des pompiers ».

- d'accorder, après amendements, un crédit de 346'230 fr. (TVA comprise) et d'autoriser la municipalité à organiser ce concours ;
- d'autoriser la municipalité à emprunter la somme de 346'230 fr.

Préavis municipal no 88 relatif à l'octroi d'un crédit de construction pour le réaménagement de la place de la Gare.

Le conseil communal renvoie ce préavis à la prochaine séance.

Préavis municipal no 90 relatif à la réalisation des infrastructures routières concernant le plan partiel d'affectation "Communet-Borgeaud".

Le conseil communal décide :

- d'accepter l'amendement suivant "Une rampe et une passerelle provisoires pour les piétons/cycles seront réalisées afin de sécuriser le franchissement du pont actuel pendant la durée du chantier" ;
- d'accorder le crédit de 6'396'000 fr. et d'autoriser la municipalité à entreprendre ces travaux
- d'autoriser la municipalité à emprunter la somme de 6'396'000 fr. ;
- d'approuver les réponses aux oppositions et observations décrites dans le présent préavis ;
- de donner à la municipalité tous les pouvoirs de plaider, transiger, s'approprier en relation avec ces travaux.

Préavis municipal no 91 relatif à la construction d'un îlot modérateur de trafic au carrefour de la rue de l'Etraz et de la rue de la Paix.

Le conseil communal décide :

- d'accepter l'amendement de la commission technique proposant "Que la partie marquée au sol (rayures blanches et noires) de l'îlot soit surélevée de 4 cm au minimum par des pavés" ;
- d'accepter le préavis municipal n° 91 amendé et d'autoriser la municipalité à entreprendre ces travaux ;
- de donner à la municipalité tous les pouvoirs de plaider, transiger, s'approprier en relation avec cette réalisation.

Préavis municipal no 92 relatif à l'octroi d'un crédit pour financer la construction d'un nouveau bâtiment des infrastructures et locaux polyvalents au lieu-dit "Montoly".

Le conseil communal décide :

- d'accorder le crédit de 7'270'000 fr. et d'autoriser la municipalité à entreprendre ces travaux ;
- d'autoriser la municipalité à emprunter la somme de 7'270'000 fr.

Préavis municipal no 93 concernant l'indemnisation des membres de la municipalité pour la législature 2011-2016.

Le conseil communal décide :

- de fixer les indemnités annuelles des membres de la municipalité pour la législature 2011-2016 comme suit :

Fixe annuel	Syndic Municipale/municipal	Fr. 60'000.-- Fr. 40'000.--
-------------	--------------------------------	--------------------------------

Vacation	Tarif horaire	Fr. 45.--
Débours	Syndic Municipale/municipal	Fr. 5'000.-- Fr. 4'200.--
LPP	Participation communale	Taux maximum: 16%

Réponse de la municipalité au postulat de M. Philippe Martinet intitulé "Place de la gare et riverains: quelles solutions?".

Le conseil communal accepte la réponse de la municipalité.

Rapport de la commission chargée d'étudier la réponse de la municipalité au postulat de M. Jean-Michel Favez intitulé "Possible transfert du poste de police dans le périmètre de la gare".

Le conseil communal accepte la réponse de la municipalité.

Réponse de la municipalité à l'interpellation de Mme Catherine Labouchère intitulée « Les zones 30 : la mobilité douce est-elle en danger ? ».

Le conseil communal prend acte de la réponse de la municipalité.

Séance du 11 novembre 2010

Préavis municipal no 88 relatif à une demande de crédit de construction pour le réaménagement de la place de la Gare.

Le conseil communal décide :

- d'accorder le crédit de 4'286'020 fr. et d'autoriser la municipalité à entreprendre ces travaux ;
- d'autoriser la municipalité à emprunter la somme de 4'286'020 fr.

Rapport de la commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de M. Michel Chuffart intitulé « En faveur de la réalisation d'un passage sous-voies avant 2030 ».

Le conseil communal refuse la réponse municipale au postulat de M. Michel Chuffart.

Motion de M. Marco Fulvio Amado Ribeiro « Pour une révision du Plan Directeur Communal ».

Le conseil communal accepte la prise en considération de la motion de M. Marco Fulvio Amado Ribeiro et de la transmettre à la municipalité pour étude et rapport.

Interpellation de M. Jean-Marc Waeger concernant le projet « Pont sur la Promenthouse permettant une liaison piétonne Gland - Prangins évitant Pont Farbel ».

La municipalité répondra à cette interpellation à la prochaine séance.

Motion de Mme Claudine Bovet « Déchèterie communale de Gland : motion pour la mise en place d'un système d'identification de ses usagers ».

Le conseil communal accepte la prise en considération de la motion de Mme Claudine Bovet et de la transmettre à la municipalité pour étude et rapport.

Postulat de Mme Isabelle Monney au nom du GDG « Et si le conseil communal de Gland devenait un conseil sans papier ? ».

Le conseil communal accepte la prise en considération du postulat de Mme Isabelle Monney et de le transmettre à la municipalité pour étude et rapport.

Postulat de Mme Charlotte Gabriel intitulé « concernant la mise en place d'une contribution communale à la solidarité et à l'aide publique au développement ».

Le conseil communal accepte la prise en considération du postulat de Mme Charlotte Gabriel et de le transmettre à la municipalité pour étude et rapport.

Postulat de M. Moritz de Hadeln, au nom du parti socialiste, « demandant à la municipalité de trouver rapidement une solution pour la mise à disposition de bennes à tri pour les matériaux urbains recyclables ».

Le conseil communal accepte la prise en considération du postulat de M. Moritz de Hadeln et de le transmettre à la municipalité pour étude et rapport.

Postulat de Mme Christine Girod-Baumgartner « demandant à la municipalité d'étudier un plan de circulation des deux-roues sur l'axe RC 31 - Avenue du Mont-Blanc, sur le secteur giratoire « Badan » et le giratoire « Bowling » voire jusqu'à la route Suisse ».

Le conseil communal accepte la prise en considération du postulat de Mme Christine Girod-Baumgartner et de le transmettre à la municipalité pour étude et rapport.

Interpellation de M. Michel Chuffart « concernant le trafic de camions dans la zone 30 adjacente au nouvel éco-quartier « Communet-Borgeaud ».

Une réponse sera apportée oralement lors du prochain conseil.

Postulat de M. Christian Gander « demandant à la municipalité d'étudier et de se déterminer sur l'utilisation des terrains communaux pour la création de logements subventionnés ou à loyers modérés, et sur le mode d'exploitation de ces derniers.

Le conseil communal accepte la prise en considération du postulat de M. Christian Gander et de le transmettre à la municipalité pour étude et rapport.

Séance du 16 décembre 2010

Préavis municipal no 94 relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement pour soutenir la mise en place du programme de réorganisation et de financement des transports publics régionaux 2011 - 2015.

Le conseil communal décide :

- d'autoriser la municipalité d'engager le crédit d'investissement de 1'769'635 fr. sur cinq années à compter de 2011 jusqu'à 2015 compris pour un montant annuel de 353'927 fr. correspondant à 31 fr. x 11'417 habitants ;
- d'autoriser la municipalité à emprunter la somme de 1'769'635 fr.

Préavis municipal no 95 relatif au budget de l'exercice 2011.

Le conseil communal décide :

- d'accepter le projet de budget de l'exercice 2011, présenté par la municipalité, prévoyant un excédent de charges de 439'112 fr.

Rapport de la commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de M. Rasul Mawjee intitulé « Transports publics à Gland ».

Le conseil communal accepte la réponse de la municipalité.

Rapport de la commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de Mme Sara Petraglio demandant que la mise en service de la communauté tarifaire Mobilis pour les habitant-e-s de la commune soit assortie de mesures accompagnatrices, notamment pour les écoliers et les personnes âgées.

Le conseil communal accepte la réponse de la municipalité.

Réponse de la municipalité à l'interpellation de M. Michel Chuffart concernant le trafic de camions dans la zone 30 adjacente au nouvel éco-quartier « Communet-Borgeaud ».

Le conseil communal accepte la réponse de la municipalité.

Motion de Mme Catherine Labouchère dont le titre est « Pour l'instauration d'un numéro téléphonique Allô Séniors ».

Le conseil communal accepte la prise en considération de la motion de Mme Catherine Labouchère et de la transmettre à la municipalité pour étude et rapport.

Postulat de M. Lino Finini demandant à la municipalité d'étudier la mise en place d'un éclairage pour la piste finlandaise sise au centre sportif En Bord.

Le conseil communal accepte la prise en considération du postulat de M. Lino Finini et de le transmettre à la municipalité pour étude et rapport.

Interpellation de Mme Christine Girod & Consorts intitulée « Nouvelle loi sur la police : quelle est la position de la municipalité ? »

Une réponse sera apportée lors du prochain conseil.

MUNICIPALITE

Syndic
Municipaux

M. Gérald Creteigny
Mme Florence Golaz
M. Daniel Collaud
M. Thierry Genoud
M. Olivier Fargeon

GDG
SOC
GDG
GDG
RAD

Vice-syndic

M. Olivier Fargeon

Secrétaire municipal

M. Dominique Gaiani

Administration générale Ressources humaines Sécurité publique Accueil petite enfance	Finances Promotion économique Affaires sociales Sports Domaine & forêts	Urbanisme Bâtiments	Equipements & espaces verts Gestion des déchets Protection civile	Instruction publique Affaires culturelles Jeunesse Transports
Gérald Creteigny	Daniel Collaud	Thierry Genoud	Olivier Fargeon	Florence Golaz
Remplaçante :	Remplaçant :	Remplaçant :	Remplaçant :	Remplaçant :
Florence Golaz	Olivier Fargeon	Daniel Collaud	Thierry Genoud	Gérald Creteigny
<p><i>Grefe municipal, archives ;</i></p> <p><i>Informatique ;</i></p> <p><i>Contrôle des habitants ;</i></p> <p><i>Personnel communal ;</i></p> <p><i>Sécurité publique gendarmerie, commission de police ;</i></p> <p><i>Relations publiques communications (Gland-Cité, site internet, etc.) ;</i></p> <p><i>Structures d'accueil de la petite enfance ;</i></p> <p><i>Conseil régional.</i></p>	<p><i>Service des finances ;</i></p> <p><i>Impôts ;</i></p> <p><i>Promotion économique, tourisme ;</i></p> <p><i>Sports, sociétés sportives, fête du sport ;</i></p> <p><i>Affaires sociales : RAS, fondation médico-sociale zone sanitaire IV, Ghol ;</i></p> <p><i>Office du logement : immeubles locatifs et gérances ;</i></p> <p><i>Etablissements médico-sociaux ;</i></p> <p><i>Cultes ;</i></p> <p><i>Domaines & forêts.</i></p>	<p><i>Service des bâtiments et urbanisme SBU</i></p> <p><i>Police des constructions, commission de salubrité ;</i></p> <p><i>Urbanisme, aménagement du territoire, mobilité douce ;</i></p> <p><i>Construction, gestion des bâtiments communaux, service de conciergerie ;</i></p> <p><i>Installations sportives ;</i></p> <p><i>Cité de l'énergie.</i></p>	<p><i>Service des infrastructures et environnement SIE</i></p> <p><i>Service de voirie, espaces verts ;</i></p> <p><i>Eaux usées - eaux claires : entretien et extension du réseau des canalisations ;</i></p> <p><i>Eau sous pression : entretien et extension du réseau et défense incendie ;</i></p> <p><i>Routes : entretien et extension du réseau routier, ponts ;</i></p> <p><i>Eclairage public ;</i></p> <p><i>Rives du lac & cours d'eau ;</i></p> <p><i>Gestion des déchets urbains, déchèterie ;</i></p> <p><i>Inhumation, cimetière ;</i></p> <p><i>Protection civile ;</i></p> <p><i>Service du feu, commission du feu.</i></p>	<p><i>Enseignement secondaire & primaire, conseils d'établissements - activités parascolaires ;</i></p> <p><i>Relations scolaires régionales et cantonales ;</i></p> <p><i>Service psychopédagogique, PPLS ;</i></p> <p><i>Bibliothèque communale & scolaire ;</i></p> <p><i>Clinique dentaire scolaire itinérante du district de Nyon ;</i></p> <p><i>Transports publics régionaux, transports urbains ;</i></p> <p><i>Affaires culturelles : location des salles, gestion du théâtre, sociétés culturelles et locales, fête de la musique, fête des voisins ;</i></p> <p><i>Jeunesse et centre de loisirs ;</i></p> <p><i>Places de jeux.</i></p>

Activités de la municipalité

Les fonctions d'un membre de l'exécutif se subdivisent comme suit :

- les activités collégiales
- la gestion d'un dicastère
- les représentations au sein des organisations intercommunales et régionales

Les activités collégiales

Les activités collégiales correspondent :

- aux séances hebdomadaires de la municipalité, soit 47 séances en 2010 qui débutent le lundi à 14 h. et se terminent en règle générale à 19 h.
- aux séances extraordinaires consacrées pour traiter un sujet spécifique, tels que l'élaboration du budget, l'étude des comptes, l'aménagement du territoire, la révision d'un règlement, du site Internet, etc.



La gestion d'un dicastère

Le municipal consacre une part très importante de son temps à la conduite des affaires de son dicastère en collaboration avec les chefs de service et leurs collaborateurs ou à titre individuel.

Il s'agit notamment :

- d'étudier les dossiers, élaborés ou contrôlés par les services communaux, destinés à être présentés aux séances de municipalité, au conseil communal;
- de participer à de nombreuses séances concernant divers sujets avec les commissions du conseil communal, les autorités des communes voisines, les autorités ou les services cantonaux, des citoyens, des promoteurs, des architectes, urbanistes, ingénieurs, etc. ;
- de conduire la réalisation d'un projet ;
- de contrôler et gérer l'application des décisions municipales et cantonales.

Syndic

En sus de son rôle de responsable d'un dicastère, le syndic:

- préside la municipalité;
- veille à l'exécution des lois, décrets et arrêtés cantonaux et fédéraux;
- contrôle l'administration;
- engage la commune par sa signature, conjointement avec le secrétaire municipal;
- représente la ville lors de manifestations d'intérêt général.

Il joue le rôle de porte-parole de la municipalité.

Les représentations au sein des organisations intercommunales et régionales

Gland est l'un des pôles importants du district. Nous assumons et confirmons ce rôle en participant au développement de la région dans divers domaines.

Ainsi, la commune est représentée, par l'intermédiaire des membres de la municipalité, au sein de multiples commissions, comités ou associations intercommunales, sociétés anonymes, etc., dont les activités notamment sont étroitement liées à la gestion communale, à l'avenir de la commune et de la région.

Celles-ci sont les suivantes :

M. Gérald Cretegy, syndic

Délégué de la municipalité à l'assemblée générale de la société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte (SADEC)

Membre du comité de direction de l'entente communale de recherche d'eau potable au Bois-de-Chênes

Membre du comité de direction de l'association pour l'aménagement de la région nyonnaise dénommée « Conseil régional du district de Nyon »

Membre du conseil d'administration de la société immobilière du Bochet Gland

Membre du groupe des syndicats du district de Nyon - secteur "Lac – Vignoble"

Membre du groupe des Villes de l'Union des communes vaudoises

Membre du conseil de fondation des centres de vie infantine La Ruche

Membre du comité de l'association du Colibri

Membre du conseil d'établissement scolaire

Membre de la commission d'intégration

Président du comité directeur de l'association intercommunale du réseau d'accueil des Toblerones

Président de la commission de police

Président de la commission de naturalisation

Représentant du district de Nyon au conseil des "50" de l'union des communes vaudoises

Représentant de la municipalité à l'assemblée des syndics du district de Nyon

Mme Florence Golaz

Membre de la commission de naturalisation

Membre du comité de direction de la clinique dentaire

Membre du conseil intercommunal de l'association pour l'aménagement de la région nyonnaise dénommée « conseil régional du district de Nyon »

Membre du conseil intercommunal de l'association intercommunale du réseau d'accueil des Toblerones

Membre de la commission de mobilité du conseil régional

Membre de la commission culturelle du conseil régional

Membre du conseil de fondation Les 4 Saisons

Membre du comité d'organisation de la fête du Chêne

Membre du comité d'organisation de la fête multiculturelle

Présidente du comité d'organisation de la fête de la musique

Présidente de la commission culturelle communale

Présidente du conseil d'établissement des établissements primaire et secondaire de Gland

Présidente de la commission d'intégration

Représentante de la municipalité au comité du centre de rencontres et de loisirs (CRL)

M. Daniel Collaud

Délégué de la municipalité à l'assemblée générale d'entente communale de recherche d'eau du Bois-de-Chênes

Délégué de la municipalité à l'assemblée générale des actionnaires de Télé-Dôle

Membre de la fondation pour le logement de familles glandoises

Membre du conseil intercommunal de l'association pour l'aménagement de la région nyonnaise dénommée « conseil régional du district de Nyon »

Membre du comité de direction de l'association régionale pour l'action sociale "région Nyon-Rolle"

Membre de la commission de promotion économique du conseil régional

Membre de la commission des sports, loisirs et activités du conseil régional

Vice-président du conseil d'administration du groupement hospitalier de l'ouest lémanique (GHOL)

Membre du comité de l'association de l'hôpital de zone de Nyon

Membre du conseil de fondation Les 4 Saisons

Membre du conseil de fondation EMS Belle Saison

Membre du conseil de fondation de la Côte pour l'aide et les soins à domicile et la prévention

Membre du jury des mérites sportifs de la ville de Gland

Président du conseil d'administration de la société électrique intercommunale de la Côte SA

Vice-président du conseil intercommunal pour l'association pour l'épuration des eaux usées de la Côte (APEC)

M. Thierry Genoud

Délégué de la municipalité à la commission d'estimation fiscale du district

Délégué de la municipalité à l'assemblée générale des actionnaires de la société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région yonnaise (SAPAN)

Délégué de la municipalité à l'assemblée générale des actionnaires de la société électrique intercommunale de la Côte

Membre de la commission du développement territorial du conseil régional

Membre du conseil d'administration de Télé-Dôle

Membre de la commission de salubrité

Membre du jury des mérites sportifs de la ville de Gland

Président du conseil intercommunal de l'association à buts multiples des communes du district de Nyon relative à l'organisation de la protection civile et de la sécurité générale

M. Olivier Fargeon

Membre du conseil intercommunal de l'association pour l'épuration des eaux usées de la Côte (APEC)

Membre du conseil d'administration de la société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région yonnaise (SAPAN)

Membre du conseil d'administration de la société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte (SADEC)

Membre du conseil intercommunal de l'association régionale pour l'action sociale "région Nyon-Rolle"

Membre de la commission de gestion de l'association régionale pour l'action sociale "région Nyon-Rolle"

Membre du comité de direction de l'association à buts multiples des communes du district de Nyon relative à l'organisation de la protection civile et de la sécurité générale

Membre du comité de direction de l'entente communale de recherche d'eau potable au Bois-de-Chênes

Membre du conseil intercommunal de l'association intercommunale du réseau d'accueil des Toblerones

Membre de la commission de gestion de l'association intercommunale du réseau d'accueil des Toblerones

Président de la commission intercommunale du feu

Remplaçant du représentant de la municipalité à l'association de l'hôpital de zone de Nyon

La visite du Préfet

Conformément aux dispositions de la loi sur les communes, M. le Préfet Jean-Pierre Dériaz a procédé, le 24 novembre 2010, à la visite de l'administration et au contrôle des différents registres et documents. Ils ont été reconnus comme régulièrement tenus et conservés.

Préoccupations principales de la municipalité

Les principales préoccupations de la municipalité en 2010 furent les suivantes :

-	La révision du statut du personnel communal
---	----------------------------------------------------

Le statut du personnel communal actuel est entré en vigueur le 24 juin 1966. Il a été légèrement modifié en 1970, 1974, 1978 et 1982. Il ne répond plus aujourd'hui aux exigences d'une gestion moderne des ressources humaines. Sa révision complète est par ailleurs inscrite dans le programme de législature 2006-2011 de la municipalité.

Les possibilités

Nous disposons de deux possibilités à savoir :

1. La modification du statut actuel du personnel communal

Celui-ci confère au collaborateur le statut de fonctionnaire. Il définit très précisément les droits et les devoirs de l'employeur, des collaboratrices et collaborateurs. Il est accompagné d'une échelle des traitements.

Ces deux éléments doivent être adoptés par le conseil communal.

L'apport de toute modification, même légère, doit être approuvé par le conseil communal.

ou

2. L'élaboration d'un règlement du personnel communal

Le règlement définit les droits et les devoirs des deux parties. Il est accompagné d'une échelle des salaires. Ceux-ci doivent être soumis au conseil communal pour approbation.

Contrairement au statut, ce règlement est complété par des directives établies par la municipalité. Celles-ci peuvent être modifiées en tout temps par l'exécutif sans requérir l'aval du conseil communal. Par exemple, ces directives fixent les primes de fidélité, de départ à la retraite, les compensations pour les services de piquet, les horaires, les indemnités pour l'utilisation d'un véhicule privé, etc.

L'engagement des employés communaux s'effectue par l'intermédiaire d'un contrat de travail défini sur la base du code des obligations (CO). Le statut de fonctionnaire est supprimé.

Le choix de la municipalité

Sur la base des éléments précités, la municipalité s'est déterminée en faveur de la variante no 2 à savoir l'élaboration d'un règlement du personnel complété de directives municipales.

Le planning

Ce projet est actuellement dans les mains de la commission du personnel communal. Il fera l'objet d'un préavis municipal au début de l'année 2011.

- **La construction du nouveau bâtiment des espaces verts au lieu dit « Montoly »**

Ce projet a fait l'objet du préavis municipal no 92 et le crédit de construction de 7'270'000 francs a été accordé par le conseil communal. Les travaux ont débuté le 15 novembre 2010. Ils se termineront dans le courant de l'automne 2012.



- **Le projet de bâtiment locatif plurigénérationnel au chemin de la Chavanne**

L'intention de la municipalité est de réaliser un bâtiment comprenant une crèche-garderie, des logements à loyers abordables. Un concours d'architecture a été organisé et le choix du jury s'est porté sur le projet « Tetris ».



La municipalité est actuellement à la recherche d'une entité capable de financer cette construction et de conserver de manière durable la gestion de cet immeuble.

- **La mobilité douce - zone 30 km/h - secteur Sud**

Au vu du développement de l'urbanisation de la ville, la mobilité douce est devenue une priorité afin d'améliorer la situation des piétons et des cyclistes. Dans ce sens, la municipalité a élaboré un plan de mobilité douce qui préconise la mise en place de 3 zones 30 km/h pour les quartiers Bourg - Gare, Perron - Mauverney et le quartier des Tuillières.

La municipalité a engagé l'étude relative à la deuxième zone 30 km/h laquelle englobe les quartiers sud de la Gare.

- **L'image de la ville : les glandois invités à s'exprimer**

Au mois de septembre 2009, la municipalité a mis en place une enquête sur l'Image de sa ville. Par leurs réponses, les Glandois et les Glandoises ont mis en avant les pôles de réflexion que sont notamment le centre-ville, la gare et la plage.

Fort de ces résultats, présentés au personnel communal, au conseil communal et à la presse, la municipalité a décidé de prolonger la réflexion en proposant à la population des ateliers de travail (démarche participative) pour une approche constructive et concertée de l'avenir de Gland autour de 4 thèmes généraux que sont la centralité, la qualité de vie, le tissu commercial et la communication.

La séance publique de démarrage des ateliers et d'inscription aux groupes de travail s'est tenue le 7 juin dernier. Ces ateliers se sont réunis depuis le mois d'août sur quelques 5 à 6 semaines. 30 propositions ont été émises à cette occasion et soumises à la municipalité. Celles-ci font actuellement l'objet d'une évaluation.

-	Plan partiel d'affectation " Communet - Borgeaud"
---	----------------------------------------------------------

Ce plan partiel d'affectation a été adopté par le conseil communal dans sa séance du 6 mai 2010 et le département de l'économie levait, le 10 juin 2010, les oppositions formulées lors de l'enquête publique. Ces décisions ont suscité le dépôt de recours de M. Michel Chuffart et de la municipalité de Vich auprès de la cour de droit administratif et public.

Une décision définitive devrait intervenir au début de l'année 2011.

Dans l'intervalle, le préavis municipal n° 90 relatif à la réalisation des infrastructures routières concernant ce plan partiel d'affectation dont le coût est devisé à 6'396'000 fr. était accepté par le conseil communal dans sa séance du 30 septembre.

-	Qualité de vie des Aînés – diagnostic communautaire
---	------------------------------------------------------------

Le « diagnostic communautaire » réalisé en 2010 à Gland en collaboration avec Pro Senectute est le résultat du postulat de Mme Catherine Labouchère intitulé « A Gland quelle politique d'intégration sociale pour nos aînés? »

Le projet a démarré le 21 janvier 2010, et depuis lors :

316 entretiens individuels ont été réalisés. Un groupe « Ressources » fort de 15 personnes (habitants et associations) s'est constitué et un 1er Forum a réuni plus de 250 personnes le 1er octobre 2010.

Une présence dans la ville a été assurée (stands, marché, fête des voisins, accueil nouveaux habitants, associations locales).

Un rapport « diagnostic communautaire » de 100 pages a été co-rédigé et rendu en fin d'année 2010. Un 2ème Forum a eu lieu en février 2011 à Montoly pour décider des priorités d'action; environ 200 personnes y étaient présentes.

3 premiers projets voient le jour : il s'agit d'un groupe de marche (porté par une monitrice bénévole) et de deux tables d'hôtes à la Grand'Rue. Ces projets répondent aux besoins et aux disponibilités de nombreuses personnes rencontrées dans les entretiens ainsi que celles présentes au Forum. Lors du 2ème Forum, les bases pour un groupe vélos et ski de fond ont été mises en place.

Pour accompagner la suite du diagnostic communautaire, Pro Senectute Vaud propose le projet «Quartiers Solidaires». Ce dernier est une méthodologie de développement communautaire qui a pour finalité de faciliter l'intégration des personnes âgées au sein de leur quartier afin d'améliorer leur qualité de vie actuelle et future.

-	La patinoire mobile
---	----------------------------

Le vendredi 26 novembre une patinoire de 420 m2 était prête à accueillir ses premiers patineurs. Cette organisation a suscité un investissement très important de la part des services communaux.

Tous ces patineurs, qu'ils soient chevronnés ou débutants, ont pu apprécier la qualité de la glace et l'ambiance agréable de cette patinoire couverte. Même durant les jours de neige ou de pluie, il était possible de patiner dans d'excellentes conditions. Pour se réchauffer, une buvette d'une trentaine de places assises était à disposition.



-	L'aménagement du territoire
---	------------------------------------

La situation est la suivante :

<p>PPA «Falaise I »</p> <p>PPA « Falaise II»</p> <p>PPA « Falaise III »</p>	<p>Ce plan partiel a été adopté par le conseil communal dans sa séance du 27 septembre 2007.</p> <p>Ce plan partiel a été adopté par le conseil communal dans sa séance du 25 juin 2009.</p> <p>Ce plan partiel a été adopté par le conseil communal dans sa séance du 27 septembre 2007.</p> <p>La procédure d'approbation a été interrompue par le service cantonal du développement territorial en arguant le fait que la procédure du plan d'alignement pour le chemin au bord du lac doit être engagée simultanément. Ce projet devrait être soumis à l'enquête publique en 2011.</p>
<p>Plan partiel d'affectation "La Crique"</p>	<p>Ce PPA se situe à l'intérieur du périmètre du plan de quartier Villa Prangins - La Crique approuvé en 1988. Il comprend notamment le golf.</p> <p>Ce plan a fait l'objet du préavis municipal no 33 du 10 septembre 2007 qui a été retiré de l'ordre du jour du conseil communal. En effet, la municipalité n'a pas obtenu les garanties nécessaires du propriétaire concernant la réalisation du chemin piétonnier prévu dans ce secteur.</p> <p>La situation a depuis évolué et le nouveau propriétaire des parcelles comprises à l'intérieur de ce plan partiel a ratifié une convention confirmant la réalisation de ce chemin piétonnier.</p> <p>Un nouveau préavis sera soumis au conseil communal au début de l'année 2011.</p>
<p>Modification du plan partiel d'affectation "Villa Prangins-La Crique" et son règlement</p>	<p>Ce plan a fait l'objet du préavis municipal no 52 du 1^{er} février 2009. Il a été retiré de l'ordre du jour du conseil communal. Au dernier moment, les interlocuteurs du Golf ont désiré une convention avec la Commune afin de grouper tous les sujets gérés en commun, spécialement la recherche d'eau potable, les sentiers piétonniers, leur parking et leur «Petit jeu» en projet sur leur parcelle.</p>

	<p>Depuis lors, la situation a évolué et ce projet de modification sera soumis à l'enquête publique dans le courant de l'année prochaine.</p>
<p>Plan partiel d'affectation « La Combaz »</p>	<p>Situé au sud ouest de la ville de Gland et à moins de 500 mètres au nord-ouest de la gare CFF, le long de la rue de la Combe, le secteur "La Combaz" fait l'objet d'un projet de Plan partiel d'affectation (PPA).</p> <p>D'une surface de 34'000 m², il prévoit accueillir 570 nouveaux habitants et 510 emplois. Au vu de la proximité immédiate de la gare et afin de favoriser les transports publics et la mobilité douce, une densité importante de 1.6 est au programme. Le nombre de places de parc est ainsi réduit à 0.9 par logement.</p> <p>Ce projet, correspondant à une surface brute de plancher (SBP) de plus de 54'300 m², il comporte des bureaux (24'500 m²) et des logements (28'800 m²). Il inclut également des commerces (1000 m²).</p> <p>La municipalité a été spécialement attentive aux questions d'appartements à loyers modérés, aux équipements d'accueil pour la jeunesse, aux équipements collectifs et à l'apport de commerce de proximité.</p>

Autorisation générale de plaider

En 2010 les recours suivants ont été déposés auprès de la Cour de droit administratif et public du tribunal cantonal :

- *recours interjeté par Peter BEMBERG c/ décision de la municipalité de Gland du 28 mai 2010 et du Service du développement territorial du 11 mai 2010 - refusant les travaux de transformation du bâtiment ECA n°418.*

Le recours est admis. En tant que besoin, la décision du service du développement territorial du 11 mai 2010 est reformée en ce sens que l'autorisation à forme des articles 24c LAT et 42 OAT est accordée. La décision de la municipalité de Gland du 28 mai 2010, en temps qu'elle refuse le permis de construire en raison de la décision cantonale précitée, est annulée et le dossier renvoyé à la municipalité pour nouvelle décision.

Il est alloué à la Ville de Gland des dépens, arrêtés à 1'000 (mille) francs, mis à la charge de l'Etat de Vaud, Service du développement territorial.

- *recours 1. André WURGLER et 2 Jacques CHAPPUIS c/décision de la municipalité de Gland du 12 mai 2010 levant leurs oppositions et autorisant la construction d'un bâtiment commercial sur le domaine ferroviaire (parcelle n° 1631) pour le compte des CFF et le réaménagement de la place de la Gare côté nord.*

Les recours sont retirés. La cause est rayée du rôle. Il n'est pas perçu d'émolument, ni alloué de dépens.

- *recours interjeté par SI VERS LE LAC SA c/ décision de la municipalité du 04 juin 2010 (autorisant des travaux de transformation et d'agrandissement d'un chalet situé au chemin de la Falaise 27, parcelle n° 929).*

- *recours interjeté par Anne-Marie et Michel CHUFFART c/ décisions du Département de l'économie du 10 juin 2010 et du Conseil communal de Gland du 06 mai 2010 (PPA « Le Communes-Borgeaud »).*
- *recours interjeté par COMMUNE DE VICH c/ décisions du Département de l'économie du 10/23 juin 2010 et du Conseil communal de Gland du 06 mai 2010 (PPA « Le Communes-Borgeaud »).*
- *recours interjeté par RONCHI SA c/ décision de la municipalité de Gland du 8 octobre 2010 (refus d'autoriser la construction d'une gare de transbordement sur la parcelle n° 440 de Gland).*

La cour de droit administratif et public du tribunal cantonal devrait se prononcer sur ces objets en 2011.

En 2010, les recours suivants étaient toujours en attente de décision auprès de la Cour de droit administratif et public du tribunal cantonal :

- *recours interjeté par SI VERS LE LAC SA c/ décision de la municipalité de Gland du 16 janvier 2009 (autorisant la construction d'une cabane en bois aérienne en faveur de M. B. Pictet).*
- *recours interjeté par SI VERS LE LAC SA c/ décision de la municipalité de Gland du 3 avril 2009 (refusant la construction d'un garage couvert, d'une piscine extérieure et reconstruction d'un hangar à bateau).*

La cour de droit administratif et public du tribunal cantonal a suspendu la cause jusqu'à droit connu sur la procédure d'approbation préalable des plans partiels d'affectation « La Falaise I » « La Falaise II » et « La Falaise III ».

Naturalisations

Conformément aux dispositions en la matière, l'exécutif a délégué la compétence d'auditionner les candidats à une commission municipale de naturalisation. Sa composition est la suivante :

Président	M. Gérald Cretegy, syndic
Membres	Mme Florence Golaz, municipale
	Mme Mauricette Peltier
	M. René Barioni
	M. Noël Dewarrat
	M. Yvan Tiya

Cette commission s'est réunie à 7 reprises. A l'issue de ses séances, elle établit des propositions de décisions d'octroi de bourgeoisie à l'intention de la municipalité pour validation.

Les décisions d'octroi ainsi accordées sont déposées au service cantonal en charge des naturalisations pour l'obtention du droit de cité vaudois. Ce n'est qu'après avoir obtenu une autorisation au niveau fédéral et avoir participé à la cérémonie de prestation de serment devant le conseil d'Etat, à Lausanne, que les demandeurs obtiennent la nationalité suisse et l'origine de Gland.

Il arrive que la commission de naturalisation émette un préavis négatif lorsque le requérant présente des lacunes dans le cadre de la maîtrise de la langue française, de la motivation, de l'intégration ou des connaissances de base en histoire, géographie, civisme, vie sociale.

Dans ce cas, la requête est suspendue pour une période d'une année à l'issue de laquelle une nouvelle demande peut être présentée.

Le contrôle des habitants établit les rapports destinés à la commission.

Durant l'année 2010, la municipalité a accordé la bourgeoisie aux personnes suivantes :

Naturalisations ordinaires :

Nom	Prénom	Date de naissance	Origine
Ballivet	Christian	08.02.1947	France
Bandaranayake	Sandra	16.05.1949	Sri Lanka
Bianchi	Yolande	20.09.1940	France
Bianchi	Sereno	03.04.1938	Italie
Budo	Christophe	21.06.1977	Belgique
Caralinda	Joaquim	09.01.1962	Portugal
Caralinda	Maria	21.03.1967	Portugal
Da Silva Ferreira Camilo	Fernando	04.12.1959	Portugal
Dienes	Zoltan	11.06.1966	Hongrie
Dienes	Agnes	26.03.1966	Hongrie
Dienes	Bence	18.09.1994	Hongrie
Dienes	Sara	08.02.1996	Hongrie
Dienes	Gabor	25.06.2000	Hongrie
Fappiano	Pasquale	12.05.1938	Italie
Fappiano	Elisa	23.11.1948	Italie
Ferizi	Shemsedin	23.05.1970	Kosovo
Henry	Philippe	16.11.1959	France
Henry	Christine	19.07.1966	France
Henry	Antony	19.12.1994	France
Henry	Chloé	19.12.2000	France
Keat	Alain	10.04.1961	France
Keat	Cécile	07.03.1972	France
Lamy	Philippe	12.06.1963	France
Markey	Hugh	24.04.1950	Canada
Markey	Margaret	02.12.1948	Canada
Petraitis	Edna	28.05.1962	Canada
Riccio-Di Chello	Eva	08.10.1954	Italie
Ruat	Françoise	27.04.1947	France
Sefiji	Hajrulah	07.10.1962	Serbie

Naturalisations facilitées :

Nom	Prénom	Date de naissance	Origine
Ameixa Gomes	Luca	25.03.2010	Portugal
Antunes	David	10.03.1997	Portugal
Antunes	Jennifer	16.07.2001	Portugal
Bregieiro Domingues	Paula	16.03.1974	Portugal
Canadé	Laura	02.08.1985	Italie
Ciccarrelli	Rosa	26.06.1968	Italie
Da Rocha	Marco	02.04.1978	Portugal
Da Rocha	Dylan	09.03.1999	Portugal
Da Rocha	Léo	27.10.2003	Portugal
Da Rocha	Alan	02.05.2006	Portugal
De Francesco	Filomena	15.12.1975	Italie
Domingues Lopes	Morgane	12.11.2000	Portugal
Duran Fernandez	José	22.01.1969	Espagne
Gomes de Sousa	Sandra	30.04.1990	Portugal
Guerreiro Antunes	José	02.06.1969	Portugal
Krasniqi	Besa	30.07.1983	Kosovo
Krasniqi	Vlorian	18.09.2006	Kosovo
Laugier	Alexandre	18.07.1974	France
Laugier	Auriane	03.04.2006	France
Laugier	Julia	20.04.2009	France
Lokofé Boyaka	Patricia	25.04.1995	Congo
Mata Pintos Ameixa	Maria Inès	17.08.1978	Portugal
Petraitis	Christina	10.11.1989	Canada
Petraitis	Elisabeth	06.01.1992	Canada
Seror Castanon	Ana Cristina	30.08.1959	Espagne

ADMINISTRATION GENERALE

Secrétariat municipal

Depuis le 1^{er} décembre 2008, nous disposons d'un secrétariat municipal en sus du greffe municipal. Celui-ci est composé du secrétaire municipal, de la responsable des ressources humaines (60%) et d'une secrétaire de direction (90%).

La fonction principale du secrétaire municipal est étroitement liée à l'action de la municipalité. Il participe aux séances de l'exécutif, protocalise les décisions qui y sont prises, les communique aux services et aux personnes concernées et s'assure qu'elles sont appliquées. Il dispose de plus de temps pour l'élaboration et l'étude de projets spécifiques, pour la préparation et la participation à des séances avec le syndic ou avec les membres de la municipalité.

Responsable de l'administration communale, l'une de ses tâches est de pérenniser une bonne coordination entre les divers services communaux.

Ses autres tâches sont les suivantes:

-	Approvisionnement économique du pays (organisation de la distribution des cartes rationnement en cas de crise)
-	Assurer la communication en collaboration avec d'autres intervenants
-	Contrôler les aspects juridiques - étudier les nouvelles lois entrées en vigueur
-	Etablir des rapports sur divers objets sollicités par la municipalité
-	Etablir la correspondance de la municipalité
-	Etablir le rapport de gestion annuel en collaboration avec les services communaux
-	Etablir les ordres du jour des séances du conseil communal
-	Etablir les préavis, les réponses aux postulats, motions, interpellations étant de sa compétence
-	Gérer et établir l'ordre du jour des séances de la municipalité
-	Gestion des baux à loyers des bâtiments et parcelles communales
-	Gestion des archives en collaboration avec l'archiviste communal
-	Gland Cité - collaboration avec la rédactrice - programme des thèmes à traiter
-	Membre du comité d'organisation de la fête de la musique
-	Organisation des réceptions de la municipalité
-	Participer aux séances des secrétaires des villes
-	Programme de législation - Etat des lieux
-	Réception et distribution du courrier
-	Réservations des locaux du complexe de Grand Champ (théâtre, foyer, etc.)
-	Réservations des salles de sports
-	Service du logement - gestion des appartements communaux subventionnés, tenue de la liste d'attente, autorisation d'aliénation d'appartements

Greffe municipal

L'activité du greffe municipal est clairement distincte de l'action du secrétariat municipal. Le secrétaire municipal adjoint est responsable du greffe municipal et il remplace le secrétaire municipal lorsque celui-ci est absent. Les attributions et responsabilités du greffe municipal peuvent être résumées de la manière suivante :

-	Accueil du public et renseignements généraux (centrale téléphonique)
-	Agenda des manifestations
-	Bureautique et achats machines (PC, imprimantes, photocopieuses, mobilier, fax, etc.)
-	Cimetière, actes de concession
-	Contrôle du domicile fiscal
-	Correspondance du greffe municipal
-	Etablissement des actes officiels (actes de mœurs, déclarations de fortune)
-	Etablissement des autorisations de loterie, tombolas, lotos
-	Envoi des diplômes aux 18 ans et réception des 20 ans
-	Gestion de la caisse du greffe municipal et du service de la population
-	Gestion de la taxe régionale de séjour
-	Gestion de l'utilisation des bus de la commune
-	Gestion et actualisation du site Internet
-	Gestion et vente des cartes journalières des CFF
-	Octroi des patentes temporaires de ventes d'alcool
-	Organisation des manifestations officielles, fête du 1 ^{er} août, fête des voisins
-	Organisation des mérites sportifs et de la fête du sport
-	Organisation des votations, élections cantonales et fédérales
-	Préparation des anniversaires 90 ans, 100 ans, 50 et 60 ans de mariage
-	Repas à domicile
-	Réservation des salles communales (Montoly, refuge, salle communale, salles de conférence)
-	Tenue du registre civique
-	Tous ménages (don du sang, ramassage papier, etc.)

Réservation des locaux communaux

Cette tâche requiert beaucoup de disponibilité. En effet, les demandes de location sont très nombreuses, ceci certainement en raison de la qualité des locaux et infrastructures mis à disposition. Voici, pour 2010, le nombre de jours d'utilisation des principaux locaux communaux :

	2006	2007	2008	2009	2010
	Nombre de jours				
Bâtiment administratif – salle communale	206	146*	162	178	150
Complexe de Grand-Champ – restaurant scolaire	63	41	58	55	46
Compl. de Grand-Champ – salle des expositions	110	124	92**	109	106
Complexe de Grand-Champ – théâtre	111	87	118	105	106***
Complexe de Grand-Champ – salle omnisports samedi/dimanche	54	55	87	83	53
Complexe de Montoly – salle polyvalente	165	188	172	186	238
Refuge (ouvert 9 mois)	123	136	127	137	122
Total	832	777	816	853	862

* La salle communale a été fermée pendant les travaux de réfection du 14 février au 31 mai 2007.

** La salle d'exposition a été fermée pour des travaux de réfection du 16 au 22 juin 2008.

*** Le théâtre de Grand-Champ a été fermé pour des travaux de réfection :
du 30.08.10 au 15.09.10 - du 11.10.10 au 22.10.10 - du 20.12.10 au 31.12.10

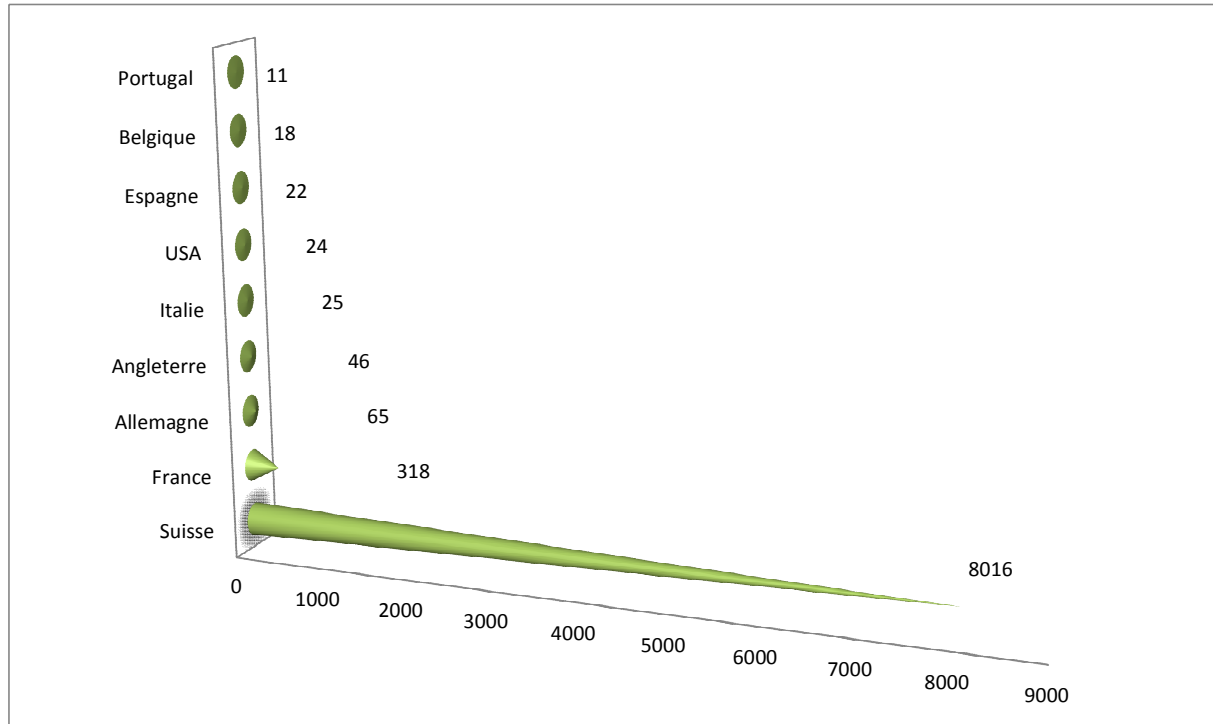
En dehors des horaires scolaires, les salles de gymnastique sont occupées par les sociétés sportives de 17h00 à 22h30, ceci y compris le samedi et le dimanche.

Site internet – www.gland.ch

Le nouveau site internet de la ville de Gland a été mis en ligne au mois de juin. Ce nouveau site dispose de nouvelles fonctionnalités, contient un grand nombre d'informations dans beaucoup de domaines ainsi que de nombreux liens fort utiles. Un site internet n'est cependant jamais parfait, n'est jamais terminé et doit rester vivant ! Ainsi, le site communal est tenu à jour quotidiennement et nous poursuivons son développement.

Nombre total des visiteurs en 2010 : **164'560**

Provenances : (statistiques du mois de décembre 2010)



Abonnement général CFF – cartes journalières

La ville de Gland met à disposition de ses habitants neuf cartes journalières « Commune » valables sur les réseaux CFF et des cars postaux, les bateaux, la plupart des transports urbains et de nombreux chemins de fer privés.

Les cartes journalières peuvent être obtenues aux tarifs suivants :

Lundi – vendredi	Fr. 40.- / jour par carte
Samedi – dimanche et jours fériés	Fr. 45.- / jour par carte
Forfait samedi – dimanche	Fr. 80.-
Forfait vendredi – samedi – dimanche	Fr. 105.-

Les ventes (Fr. 100'242.-), qui couvrent le 100 % du prix d'achat (Fr. 89'500.-), démontrent que cette prestation est très bien utilisée par les habitants de Gland. La municipalité ne souhaite pas réaliser un bénéfice avec cette prestation et poursuit sa politique d'acquisition de nouveaux abonnements.

Mois	Nombre de jours	Vendus	Invendus	% des vendus
janvier	9 x 31 = 279	159	120	56,98
février	9 x 28 = 252	166	86	65,87

mars	9 x 31 = 279	196	83	70,25
avril	9 x 30 = 270	201	69	74,44
mai	9 x 31 = 279	201	78	72,04
juin	9 x 30 = 270	193	77	71,48
juillet	9 x 31 = 279	239	40	85,66
août	9 x 31 = 279	248	31	88,88
septembre	9 x 30 = 270	215	55	79,62
octobre	9 x 31 = 279	234	45	83,87
novembre	9 x 30 = 270	177	93	65,55
décembre	9 X 31= 279	196	83	70,25
Total	3'285	2'425	860	73,82

Repas à domicile

Cette année, 3'178 repas (3'701 en 2009) ont été livrés à tour de rôle par nos livreurs. Cette baisse est due à une diminution des bénéficiaires (départ dans un EMS, décès). Au 31 décembre 2010, 15 personnes bénéficiaient de ce service.

En cours d'année, suite à des problèmes de santé, MM. Glauser et Bianchi ont cessé définitivement de livrer les repas à domicile.

Jusqu'à la fin de l'année et dans l'attente du recrutement de nouveaux livreurs, Mmes Moor et Genier se sont investies en reprenant les semaines des 2 démissionnaires.

Ci-dessous, la liste des bénévoles :

Mmes	Marinette Moor
	Huguette Genier
MM.	Franz Grossmann

Appréciée de tous les bénéficiaires pour la qualité des mets proposés par la clinique La Lignière et l'efficacité du réseau de distribution, cette prestation contribue au maintien des personnes âgées ou convalescentes dans leur domicile respectif.

Fête des voisins - édition 2010

La fête des voisins s'est déroulée le 25 mai 2010.

Cette fête a été annoncée par l'intermédiaire d'un tout ménage, d'informations sur le site Internet de la commune et des affiches apposées dans toute la ville. En outre 100 affiches A3+ ont été distribuées dans les commerces et aux personnes organisatrices de la fête.

Nous avons recensé 30 fêtes qui se sont déroulées dans les quartiers de Mauverney, du Domaine des Pins, de Malagny, du ch. de la Chavanne, du ch. des Vignes, de la route de Nyon, de la route de Cité-Ouest, de la Grand'Rue, de la rue du Jura, de la rue du Midi, de la route de Begnins, du ch. de la Perroude, de la Vy-Creuse, du ch. du Bochet, de la rue de la Prairie, du ch. de Fossabot, du ch. de la Dôle, du ch. des Laurelles, de la rue de la Gare et du ch. du Lavasson.

Pour cette occasion, la ville a mis gracieusement à disposition de la population: 30 tables de 4 mètres (pour 16 personnes) et 72 tables de 3 mètres (pour 12 personnes) ; 1000 cartes d'invitation, 100 t-shirt et 500 ballons.

Service du logement

Recherche d'appartements - liste d'attente

Nous disposons au greffe municipal d'une liste d'attente qui évolue constamment. La situation est la suivante :

Nombre de pièces	Nombre de demandes
1 pièce	15
2 pièces	55
3 pièces	63
4 pièces	61
5 pièces	10
TOTAL	204

Dans la majorité des cas, il s'agit de personnes au bénéfice d'un emploi mais dont les ressources financières demeurent précaires en regard du coût du loyer libre pratiqué dans notre région.

Les conditions liées à l'obtention d'un appartement à loyer modéré sont définies par le règlement cantonal sur les conditions d'occupation des logements construits ou rénovés avec l'appui financier des pouvoirs publics.

Les éléments déterminants sont : le revenu, la fortune, le nombre de personnes par logement (degré d'occupation).

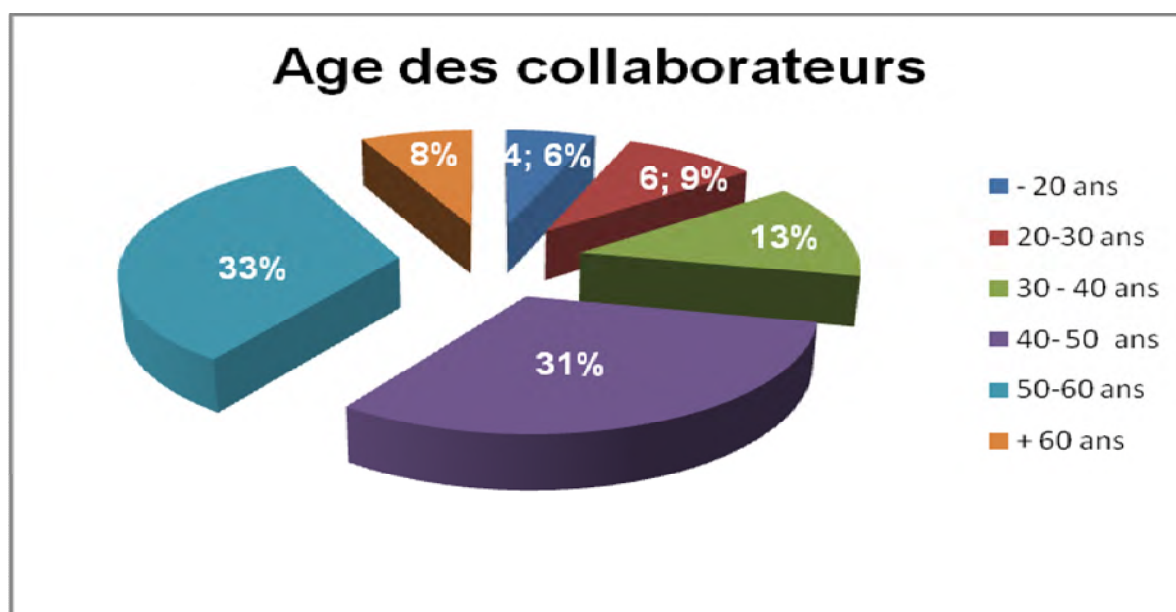
Ressources humaines

Situation au 31 décembre 2010 :

Secrétariat municipal		
	Secrétaire municipal	1
	Secrétaire 90%	1
	Employé de commerce	1
	Apprentis	2
Ressources humaines		
	Responsable 60%	1
Greffe municipal		
	Secrétaire municipal adjoint	1
	Employé d'administration	1
	Secrétaire	1
	Secrétaire 50%	1
	Secrétaire aux affaires scolaires, parascolaires et jeunesse 50%	1
Bourse communale		
	Boursier communal	1
	Aide comptable	1
	Secrétaire 70%	1
	Secrétaire 40%	1
Bâtiments et urbanisme		
	Chef de service	1
	Ingénieur ETS	1
	Dessinateur en bâtiment	1
	Déléguée à l'énergie 80%	1
Infrastructures et environnement		
	Chef de service	1
	Ingénieur HES	1
	Dessinateur en génie civil 50%	1

	Secrétaire	1
	Secrétaire 50%	1
Service de la population		
	Chef de service	1
	Secrétaire 50%	1
	Agents	3
Contrôle des habitants		
	Préposée	1
	Employé d'administration	2
	Secrétaire 70%	1
Pause-Déj		
	Responsable 40%	1
Bibliothécaires		
	Responsable 85%	1
	Bibliothécaire 85%	1
	Assistante en information documentaire 50%	1
	Auxiliaire 40%	1
	Apprentie	1
Service de voirie		
	Contremaître	1
	Collaborateurs	10
Service parcs et jardins		
	Contremaître	1
	Horticultrice	1
	Jardinier-horticulteur	1
	Collaborateur	1
Conciergerie centre sportif 50%	Collaborateur 50%	1
Service de conciergerie		
	Concierges	10
	Concierge 50%	1
	Apprentis agent d'exploitation	2
Déchèterie		
	Surveillant 75%	1
	Ouvrier à 50%	1
Théâtre		
	Régisseur 80%	1
	Collaborateur 60%	1

Récapitulatif 2010	72 personnes soit l'équivalent de 62.25 postes
Situation 2009	70 personnes soit l'équivalent de 61.05 postes



Auxiliaires			
Décompte annuel des heures effectuées			
Services	Collaborateurs	Nbre heures 2009	Nbre heures en 2010
Auxiliaires-concierges	27	14816	15249
Archiviste communal	1	192	211
Patrouilleuses scolaires	24	5002	4477
Pause-Déj	11	5601	5305
Centre aéré	6	0	387
Théâtre	10	1066	850

Engagements		
01.02.2010	M. Christophe Desmaris – agent du SPOP	SPOP
01.03.2010	M. Pierre Flück – employé de voirie	SIE
01.04.2010	Mme Leila Dios – employée déléguée à l'énergie 80%	SBU
01.05.2010	M. Carlos De Oliveira – agent du SPOP	SPOP
10.05.2010	M. Jacky Mounir - concierge	SBU
14.06.2010	M. Fernando Da Costa Matias – employé de voirie	SIE
23.08.2010	M. Joao Almeida – apprenti employé de commerce	Secr. municipal
23.08.2010	M. Nicolas Maietta – apprenti agent d'exploitation	SBU
27.08.2010	M. Gregory Chappuis – prolongation de contrat pour maturité	Secr. municipal
04.10.2010	Mlle Alicia Höhn – employée d'administration	SPOP- CH
04.10.2010	M. Cyril Allenbach – jardinier/horticulteur	SIE

Départs			
31.01.2010	M. Pascal Uldry – concierge	retraite	SBU
28.02.2010	M. Michel Holzer – employé de voirie		SIE
09.04.2010	M. Pierre Flück – employé de voirie		SIE
30.04.2010	Mme Suzanne Hinni – concierge auxiliaire	retraite	SBU
31.05.2010	M. Jean-Pierre Parmelin - concierge	retraite	SBU
26.08.2010	M. Mathieu Divorne – apprenti agent d'exploitation		SBU

Postes recherchés	Dossiers reçus
Employé de voirie	27
Concierge	51
Préposé-e CH	121
Moniteurs centre aéré	18
Apprenti-e employé de commerce	65
Apprenti-e agent d'exploitation	9
Employé-e d'administration	103
Jardinier-horticulteur	35
Apprenti-e AID	10
Aide-comptable	104
Employé de voirie	38
Livreurs de repas à domicile	23
12 postes	604

Archives

Le travail courant est normalement effectué. Par contre, des documents anciens – service technique, ALG, écoles – attendent toujours d’être inventoriés.

Du 17 au 20 mai, une étude a été effectuée par Pro-Archives Conseils de Nyon : inventaire des deux locaux et de leurs possibilités, tour des services. Ce travail a débouché sur un rapport définitif déposé le 21 octobre. Il va être utile, autant pour la création d’un local qui devrait regrouper toutes les archives dans le nouveau bâtiment administratif, que pour le futur archiviste.

Contrôle des champignons

La presse en a été le porte-voix, les intoxications dues aux champignons sont en augmentation. Le Centre suisse d’information toxicologique (CSIT) a reçu, seulement au mois d’août, 150 demandes de conseil suite à une intoxication relative aux champignons. C’est nettement davantage que les années précédentes.

Bien des champignons sont comestibles avec des précautions qu’il est important de connaître, que le contrôleur des champignons donne aux amateurs de cassolettes de délices forestiers. L’amanite rougissante, le pied bleu, l’armillaire couleur de miel; pour toutes ces espèces aussi, la cuisson préalable est impérative. Pour le coprin couleur d’encre la cuisson est indispensable en plus de l’obligation de ne pas consommer de boissons alcoolisées avant, pendant et après le repas. Le séchage des champignons est une manière de conserver les champignons mais séchés certains ne sont pas inoffensifs.

Afin de limiter ces intoxications à une portion congrue il est souhaitable de se renseigner avant de consommer le produit d’une cueillette de plantes, champignons ou des petits fruits, dans la nature.

En cas d’omission avec conséquence désagréable, il y a toujours possibilité de composer le 145, Centre suisse d’information toxicologique (CSIT).

L’année en chiffres :

80	contrôles
61,2 kg	contrôlés
39,61 kg	consommables
21,61 kg	détruits
95	espèces reconnues



Armillaire couleur de miel



Coprin couleur d’encre

SECURITE PUBLIQUE SERVICE DE LA POPULATION

Gendarmerie

Préambule

Le lundi 25 janvier 2010, les responsables du poste de gendarmerie ont présenté le bilan de l'année 2009 à la municipalité en présence du Cdt de la police cantonale, M. Antenen, du Cdt de la gendarmerie, le major Marchand, et du Chef de la région Ouest, le capitaine Hausermann.

Le sgt Stephan Valenta a été nommé répondant de la police de proximité dès le 01.03.2010. Une partie de son activité est donc dévolue pour prendre contact avec la population, les commerçants, les concierges et autres partenaires sociaux. Pour parfaire sa formation, il a effectué un stage spécifique à la gendarmerie genevoise. Il a ainsi pu acquérir de bonnes bases pour la suite du développement de son travail. Un tableau de bord a été créé pour avoir une bonne vision d'ensemble des problèmes par secteur.

Personnel

L'effectif du poste de Gland au 31 décembre 2010 est le suivant :

Adj Daniel Ehinger	chef de poste
Sgtm Billy Warpelin	remplaçant chef de poste (muté à la réforme policière le 01.02.2010)
Sgtm Hervé Perriard	remplaçant chef de poste dès le 01.03.2010
Sgt Jean-Renaud Salamin	responsable secteur Nord et formation judiciaire
Sgt Stephan Valenta	répondant police de proximité depuis le 01.03.2010
Cpl Yves Clerc	collaborateur police de proximité (muté au CIR Bursins le 15.03.2010)
Cpl Joël Hofmann	responsable secteur Sud dès le 15.03.2010
App/f Laurence Savary	responsable police de proximité (démission le 01.03.2010)
Gdm Jérôme Ludwig	collaborateur secteur Sud et formation circulation
Gdm Stéphane Frossard	collaborateur secteur Sud
Gdm Mathias Liard	collaborateur secteur Nord
Gdm Loïck Rapp	collaborateur secteur Nord
Gdm Alain Ruchti	collaborateur secteur Sud
Gdm Anthony Laffely (académie de Savatan)	collaborateur secteur Nord dès le 15.03.2010
Gdm François Meylan (académie de Savatan)	collaborateur secteur Sud dès le 15.03.2010

Promotion : 01.09.2010 = le sgt Perriard a été promu sgtm

Environ 1'600 heures ont été consacrées à la formation du personnel.

Activités

La gendarmerie assure l'ordre et la tranquillité publics sur le territoire communal. Elle assure une présence à la réception du lundi au vendredi de 0730 à 1200 puis de 1300 à 1800 et le samedi de 0730 à 1300. Elle effectue des contrôles de circulation et participe à des missions de reconnaissance et de surveillance. Elle enregistre les plaintes et recueille les éléments nécessaires pour l'ouverture d'une enquête. Par la suite, elle prend en charge cette dernière, sur réquisition d'un magistrat, audi-

tionne les personnes impliquées, effectue des visites domiciliaires puis établit les rapports finaux. Lors des patrouilles, elle contrôle l'état physique des conducteurs et dénonce ceux qui sont sous l'influence de l'alcool, de stupéfiants ou de médicaments. Elle dénonce également toutes les infractions aux règles de la circulation.

Le 24 janvier, 3 auteurs mineurs (10 ans) ont été interpellés pour des dommages à la propriété. En effet, ils avaient fait des graffitis / tags sur les murs du collège des Ferrerets. L'enquête a été traitée par la brigade des mineurs.

Le 31 janvier, 5 auteurs interpellés et identifiés pour des dommages à la propriété sur des véhicules et sur des biens publics. Ils ont marché sur 12 voitures et endommagé des éclairages publics. Toutes les plaintes ont été enregistrées puis les auteurs ont été convoqués pour être entendu. Un rapport final a été adressé au Juge d'instruction.

Le 22 mars, 4 auteurs interpellés et identifiés pour des dommages à la propriété. Lors des visites domiciliaires, il a été découvert une culture de chanvre indoor. 22 plants et tout le matériel servant à la production ont été saisis. Ces personnes ont reconnu avoir commis des vols par effraction dans les caves. Au cours de l'enquête, deux personnes ont été incarcérées. Un rapport final a été adressé au Juge d'instruction et au Tribunal des mineurs.

Le 2 avril, une opération stupéfiant menée en collaboration entre la police municipale de Lausanne et la police cantonale a amené les enquêteurs à perquisitionner un domicile sur Gland. Il a été découvert une importante quantité d'héroïne.

Le 16 juin, suite à une ordonnance d'internement d'office, une patrouille de Gland s'est rendue au domicile de la personne concernée. Lors de l'intervention, il a été découvert une importante plantation de chanvre indoor. Tout le matériel servant à la production ainsi que 3,5 kg d'herba cannabis, 24 grammes de haschich, 139 plants de chanvre, ont été saisis et détruits. Un complice a été identifié et également dénoncé. Un rapport final a été transmis au Juge d'instruction.

Le 30 octobre, 9 mineurs ont été contrôlés en rue et identifiés. Lors de la fouille, il a été découvert des produits stupéfiants sur quatre d'entre eux. Ils ont été conduits au poste. Au final, après avoir effectué une visite de police, 127 grammes d'herba cannabis et 31 graines ont été saisis et détruits, ainsi que tout le matériel ayant servi à la production ou au conditionnement. Ils ont également reconnu faire trafic de ce produit. Un rapport final a été adressé au Tribunal des mineurs.

Le 22 décembre, il est parvenu à notre connaissance qu'une personne cultivait du chanvre chez elle. Après avoir pris contact avec le juge d'instruction de service, nous nous sommes rendus à l'adresse en question où il a été saisi 5 plants de chanvre. L'auteur a été auditionné et conduit chez le magistrat pour la suite de la procédure. Un rapport final a été établi.

L'effectif ne permettant pas d'avoir une patrouille 24 / 24, le personnel du CIR Bursins assure les interventions le reste du temps.

534	plaintes enregistrées (vols divers, dommages à la propriété, voies de fait, blessures corporelles, menaces, etc.)
294	réquisitions traitées pour les différentes instances judiciaires ou civiles (Juge, TM, Préfet, OP, Justice de Paix, SAN, bureau du radar, autres cantons, etc.)
383	amendes d'ordre délivrées
372	interventions police secours de tout genre
172	procès-verbaux d'audition
130	personnes arrêtées dont 5 incarcérées

87	rappports de dénonciation suite à des infractions à la LCR
37	enquêtes judiciaires
93	accidents de la circulation (avec blessés, dégâts matériels ou impliquant des animaux)
17	rappports de naturalisation (sur demande du canton, naturalisations facilitées en particulier)
9	rappports pour dénonciation ivresse au volant
22	rappports de dénonciation pour les stupéfiants



Quelques manifestations ou événements particuliers

30 janvier	disco de la jeunesse de Gland - 4 collaborateurs assurent une présence préventive tout au long de la nuit pour éviter les débordements.
29 mai	participation de plusieurs gendarmes du poste de Gland et de la Prévention routière à la journée portes ouvertes du SDIS.
5 juin	trois gendarmes ont veillé au bon déroulement du Festival de musique organisé au Collège de Grand-Champ.
7 au 11 juin	le sgt Valenta a effectué son stage de proximité à la gendarmerie genevoise.
1 ^{er} juillet	Fête du Chêne. Quatre gendarmes engagés pour garantir le bon déroulement de la manifestation et assurer la sécurité du cortège. Une patrouille motorisée et une patrouille cycliste.

15 juillet au 29 août	l'aspirant Abdullah Sahingoz a effectué un stage prévu dans sa formation de base à l'Académie de Savatan.
1 ^{er} août	Fête nationale. Une patrouille engagée pour le bon déroulement de la manifestation.
4 septembre	disco de la jeunesse de Gland - 4 collaborateurs assurent une présence préventive tout au long de la nuit pour éviter les débordements.
13 septembre	réception des nouveaux habitants au complexe de Montoly. Trois gendarmes, dont le gérant de la sécurité, ont tenu un stand d'information.
18 au 25 octobre	tenue du Sommet de la Francophonie à Montreux. Trois collaborateurs du poste de Gland ont été détachés pour cette opération.
28 octobre	remise du Commandement de la gendarmerie du lt-col Marchand au cap Botteron à la salle de Beausobre à Morges.
9 décembre	cérémonie des promotions de la police cantonale organisée à la salle des Colonnes, au Collège de Grand-Champ.

Préventions, mineurs, écoliers et interventions à l'endroit des jeunes

Des patrouilles sont organisées tous les jours aux abords des écoles. Les collèges sont surveillés à tour de rôle. Une présence visible en uniforme est privilégiée.

Du 23 août au 3 septembre, le personnel du poste de Gland a effectué des contrôles devant les établissements scolaires dans le cadre de la campagne de sécurité routière "Rentrée scolaire" à la demande du chef de la Prévention routière à Lausanne.

Le personnel de la brigade de la prévention routière de la police cantonale a visité une partie des élèves des classes primaires et secondaires.

Des patrouilles préventives ont été mises sur pied par le personnel de la brigade des mineurs - mœurs de la police de sûreté aux abords des collèges.

Surveillance mutuelle des habitations

Le concept, appelé Surveillance Mutuelle des Habitations (SMHab), est en place à Gland depuis 1994. Il compte 109 partenaires, dont 9 correspondants qui fonctionnent comme responsables de quartier. L'adjudant Etienne Genton, de la gendarmerie vaudoise au CIR de Bursins, est le gérant de la sécurité pour la région Ouest. Il établit régulièrement un relevé des délits dans notre ville qu'il fait parvenir directement aux 9 correspondants et par cascade aux partenaires du concept.

Ces personnes reçoivent des informations qu'elles peuvent répercuter auprès de leurs voisins ou connaissances et ainsi sensibiliser le plus de monde possible aux risques des délits sériels qui peuvent être perpétrés.

Service de la population

Le service de la population, plus communément nommé SPOP, englobe les activités du contrôle des habitants (CH) et celles liées à la police administrative et à la commission de police, à la gestion des places de parc et à la signalisation, à la police du commerce et du service des patrouilleurs scolaires.

Activités

Le travail des assistants de sécurité est principalement axé sur le service extérieur. Leurs activités sont très variées car ils procèdent aux notifications, assurent le contrôle du stationnement ou le respect de la signalisation routière, l'affichage aux piliers publics, la prise en charge et la gestion des vélos trouvés, le contrôle des haies, les vérifications et recherches d'adresses sollicitées par le bureau du contrôle des habitants ou des autres bureaux communaux.

Ils posent la signalisation, assurent le stationnement lors des services funèbres, régulent la circulation lors d'une occupation temporaire du domaine public (déménagement - chantier - accident), remplacent si nécessaire les patrouilleurs scolaires, assurent une présence dans les parcs et jardins, contrôlent l'inscription des chiens et rappellent les dispositions du règlement communal de police.

Une présence régulière en rue permet également à ces collaborateurs de signaler des faits particuliers à la gendarmerie. Les renseignements communiqués sont appréciés.

Au niveau administratif, le service de la population établit de nombreux rapports à l'intention de la municipalité, des services communaux ou cantonaux. Ces écrits concernent en particulier les commerces au bénéfice de licences, le changement de tenancier des établissements publics, les demandes de prolongations d'ouverture, les autorisations pour les appareils automatiques ou la vente sur la voie publique, ainsi que pour les procédés de réclame ou les publicités temporaires.

Le responsable du service est également présent lors des expulsions ordonnées par la Justice de Paix afin de s'assurer que les services sociaux ont trouvé à reloger les personnes concernées ou assurer si nécessaire la prise en charge de leurs effets qui peuvent être stockés au garde-meubles communal.

Manifestations diverses

De nombreuses manifestations publiques ont jalonné cette année 2010. Elles ont nécessité des mesures particulières de circulation ou un encadrement adéquat, allant de la pose de signaux ou barrières à la mise en place d'un concept de circulation avec une prise en charge des usagers dès la sortie de l'autoroute. La gendarmerie de Gland a également collaboré à la bonne marche de diverses manifestations, en particulier lors des cortèges de la fête des enfants ou du 1^{er} août. Le personnel communal est également sollicité pour apporter ses connaissances ou expériences ou mettre à disposition du matériel lors d'ouverture d'un nouvel établissement, un magasin ou lorsqu'un commerçant souhaite marquer d'une manière particulière un jubilé.

En sus des manifestations organisées au théâtre, dans les salles de Grand-Champ, au centre sportif En Bord ou à Montoly, le personnel du service de la population a été sollicité pour la course de vélos « La Gentlemen », la course pour les handicapés en fauteuil roulant, la fête de la musique, la semaine de la mobilité, les marchés, les discos et lotos.

Patrouilleurs scolaires

Le service de la population est chargé de la gestion des patrouilleuses et patrouilleurs scolaires. L'effectif des patrouilleurs scolaires se compose au 31.12.2010 de 20 personnes, dont 17 dames et 3 hommes. Ils assurent la sécurité à 9 endroits spécifiques de la commune. Le service a enregistré 2 départs en 2010, liés à la reprise d'une autre activité professionnelle.

Le Pédibus a mis en service 2 lignes à la rentrée scolaire d'août. Malheureusement à la fin de l'année 2010 à la suite de quelques défections, déménagements, ou changements d'habitudes, plus qu'une ligne est active. Elle parcourt la rue de la Gare et dessert le collège des Perrerets.

Signalisation

L'entretien des marquages et la signalisation sur le domaine public sont du ressort du service de la population. Cette tâche est réalisée en étroite collaboration avec le service de voirie.

Le balisage des zones bleues est généralisé. Certaines zones de stationnement ont dû être modifiées suite à de nouvelles constructions. La réalisation d'un nouveau parking à proximité de la Plage communale, au chemin de la Falaise, a permis de réglementer le stationnement sur ce chemin.

La mise à disposition d'autorisations journalières, hebdomadaires ou mensuelles, communément appelées « Macarons » est de plus en plus connue et appréciée par ses utilisateurs. Les entreprises venant travailler sur Gland ou rencontrées sur les chantiers sont informées de la présence de cette prestation pour faciliter le parcage de leurs véhicules.

En 2010, 405 autorisations mensuelles (macarons) ont été établies. Le bureau délivre également de très nombreuses autorisations hebdomadaires ou journalières (155).

Les travaux de signalisation ont consisté en grande partie à remplacer la signalisation verticale (signaux) existante afin de la mettre aux normes VSS, agréées par l'OFROU. Un délai au 31.12.2012 étant accordé pour que l'entier de travail soit effectué, nous l'avons programmé sur plusieurs années.

Les places de jeux et lieux publics ont été mis à ban, et la signalisation ad hoc posée, afin de tenir compte de la modification de l'article 27 du règlement de police de la ville de Gland, interdisant aux jeunes de moins de 16 ans de sortir non accompagnés d'une personne majeure autorisée après 23 h.

D'autre part, le stationnement a été réglementé dans l'entier de la zone 30 du nord de la ville.

Etablissements publics, commerces

Les établissements publics de la localité présentent de nombreuses spécificités allant du tea-room, café-restaurant, café-bar, salon de jeux, ou cabaret, soit 35 licences d'établissements publics. La gestion et le contrôle de ces licences délivrées par la Police cantonale du commerce sont pour partie de compétence communale.

Nous recensons à fin décembre 2010, 8 établissements sans alcool, 19 cafés-restaurants, 1 café-bar, 1 salon de jeux, 1 établissement de nuit, 3 buvettes (tir, football et pour la patinoire saisonnière), 1 restaurant d'entreprise, 1 centre de sports (Fitness). Nous comptons également 3 licences de traiteurs et 10 commerces au bénéfice d'une autorisation cantonale pour la vente de boissons alcooliques à l'emporter. En 2010, nous avons enregistré 3 fermetures, 3 changements de noms ou de catégorie pour les établissements publics et 1 fermeture et 2 ouvertures ainsi que 2 changements de titulaires des autorisations pour les débits à l'emporter.

Les tenanciers peuvent obtenir de la municipalité des prolongations des heures d'ouverture. Ils doivent dès lors indiquer ces prolongations dans des carnets spécifiques que le SPOP contrôle afin que la bourse communale puisse facturer ces redevances.

Amendes d'ordre

Sur l'ensemble de l'année 2010, 1108 (662 en 2009) contraventions de circulation ont été sanctionnées par une amende d'ordre.

Ces contraventions sont composées principalement des infractions suivantes :

681	Pour des infractions commises dans les zones de stationnement, dont principalement pour défaut de disque ou dépassement du temps prescrit
401	Suite à un stationnement hors des cases balisées ou une infraction relative au non-respect d'un signal de prescription
14	A la suite d'un stationnement sur un trottoir ou à un endroit où il est interdit de s'arrêter.

Commission de police

Pour 2010, la commission de police a établi 162 sentences municipales. Elles sont réparties comme suit :

135	A la suite de plaintes de privés, régies ou gérances pour usage abusif d'un fonds mis à ban
20	A la suite d'infractions au règlement de police, portant en particulier sur des nuisances sonores, batteries – scandales, ou chiens errants.
7	Pour des infractions liées à des annonces de départs ou d'arrivées pas effectuées auprès du contrôle des habitants

La gestion administrative des contraventions est assurée par le SPOP qui s'occupe du secrétariat de la commission de police et établit de ce fait de nombreux courriers.

La gestion des amendes d'ordre est assurée par la bourse communale qui est équipée d'un logiciel informatique spécifique. La bourse communale établit les rappels et la suite de la procédure. Pour 2010, elle a établi 71 sentences municipales suite au non-paiement des amendes d'ordre dans les délais.

La commission de police a également conclu 3 conciliations extrajudiciaires avec les parents de jeunes ayant commis des dommages à la propriété sur le domaine public. Ces conciliations impliquent que le jeune concerné est convoqué devant la commission de police, avec ses parents. La conciliation implique que le préjudice financier que la commune a subi pour la remise en état des choses endommagées soit remboursé et que le jeune accomplisse du travail d'utilité public pour couvrir les désagréments et charge de travail supportés par le personnel communal. Ce type de mesure est conduit en partenariat avec la cellule prévention de la police cantonale et permet, d'éviter des suites judiciaires aux jeunes impliqués. Le côté éducatif de ce genre d'action est également bénéfique.

Dans le même domaine, la commission de police a été partenaire du FC Gland et de l'Association Cantonale Vaudoise de Football dans le cadre de mesures préventives en matière de délinquance juvénile, à la suite du comportement répréhensible de plusieurs jeunes joueurs qui en sont venus aux mains à la suite d'un match. Les séances menées dans ce cadre tendaient à coordonner les mesures sportives et civiles dans le but de recadrer des jeunes footballeurs glandois concernés. Des mesures identiques ont été prises par les autorités de l'autre commune vaudoise à l'encontre de leurs jeunes footballeurs impliqués.

Notification pour l'office des poursuites

1920 commandements de payer ou comminations de faillite ont été notifiés par les agents du SPOP. Le nombre de notifications a augmenté de plus de 48% en un an.

Certaines notifications sont effectuées rapidement mais pour d'autres, il est nécessaire de se rendre à plusieurs reprises chez le débiteur pour lui remettre le document de l'office des poursuites. Une visite sur son lieu de travail ou à son domicile tôt le matin ou en début de soirée, ou encore le samedi est parfois nécessaire.

Contrôle des habitants

A la fin du mois de juin, nous avons enregistré le départ de Mme Danielle De Luna qui a fait valoir ses droits à la retraite après de 35 ans d'activité à la commune de Gland, dont principalement en qualité de proposée du contrôle des habitants. Pour la remplacer, la municipalité a désigné Mme Valérie Loeffel-Gay.

Le contrôle des habitants accueille les nouveaux habitants et ceux qui souhaitent demander le prolongement d'une autorisation de séjour, déposer une demande de carte d'identité suisse, solliciter une attestation de domicile, annoncer un changement d'adresse, d'état civil, l'octroi de la nationalité suisse, un départ pour une autre localité.

Tout au long de l'année le bureau du contrôle des habitants a œuvré dans le but de fournir aux services cantonaux les données nécessaires au recensement fédéral 2010, fait sur les bases de données croisées des divers registres cantonaux et fédéraux.

Ce travail a consisté en particulier à épurer les données transmises par les offices d'état civil, ainsi qu'à devoir intégrer des données relatives aux constructions, logements, et occupants des ménages. Ce travail va se poursuivre afin de pouvoir annualiser le recensement.

Il a enregistré l'arrivée de plus de 1'299 personnes y compris les naissances et le départ de 1'121 personnes. La population a augmenté de 178 personnes.

L'ensemble de ces tâches a généré 21'688 opérations informatiques, communément appelées "mutations", dont 1'311 ont été envoyées par le biais du portail d'accès sécurisé de l'Etat de Vaud IAM.

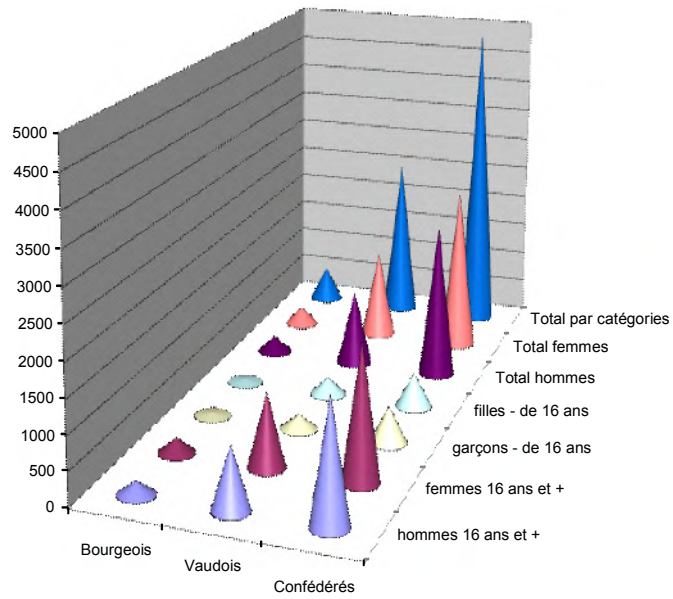
L'accueil des personnes venant au guichet pour des démarches administratives ou tout simplement pour un renseignement est très important car ce premier contact doit demeurer une des cartes de visite de notre ville.

La population au 31 décembre 2010

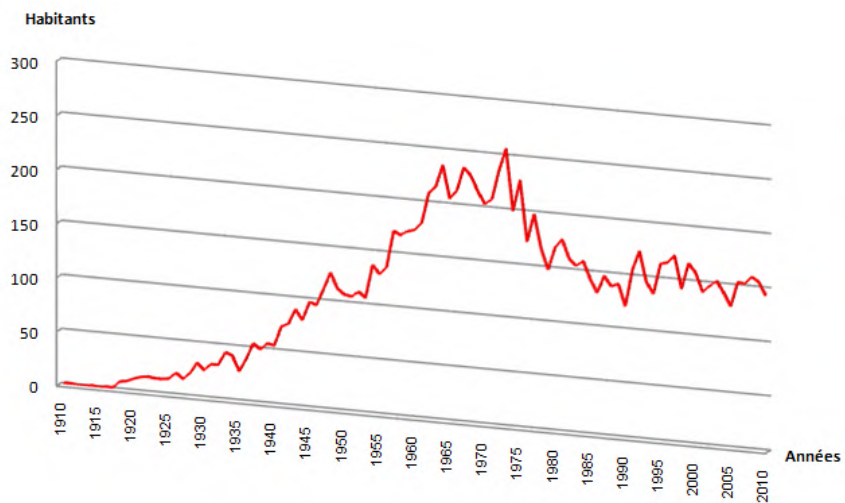
La population au 31.12.2010 est de 11'736 habitants répartie comme suit :

	Hommes 16 ans et +	Femmes 16 ans et +	Garçons moins de 16 ans	Filles moins de 16 ans	Total hommes	Total femmes	Total par catégorie
Bourgeois	195	233	50	46	245	279	524
Vaudois	918	1084	224	263	1142	1347	2489
Confédérés	1791	1995	535	516	2326	2511	4837
Permis B	513	524	136	129	649	653	1302
Permis C	1011	901	248	251	1259	1152	2411
Permis L	12	15	1		13	15	28
Fonct. internat.	36	40	13	20	49	60	109
Permis CI		2				2	2
Permis F	1	1	1		2	1	3
Permis G	2	2			2	2	4
En attente d'auto.	11	10	1	5	12	15	27
	4490	4807	1209	1230	5699	6037	11736

Population de nationalité suisse



Pyramide des Ages 2010



Quelques chiffres

Naissances

162 naissances soit 75 filles et 87 garçons.

Décès:

34 décès, soit 20 femmes et 14 hommes.

Frontaliers

784 permis frontaliers ont été traités au cours de l'année.

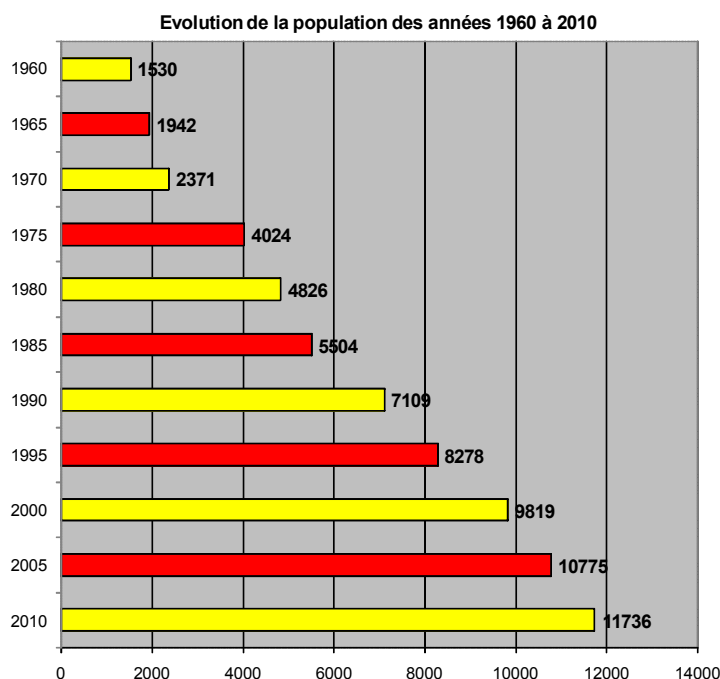
Pièces d'identité

646 passeports et cartes d'identité ont été demandés tout au long de l'année 2010, à savoir que depuis le 24 février 2010, il n'existe plus que des passeports biométriques établis directement par le bureau des passeports à Lausanne.

Registre civique

Au 31 décembre 2010, le rôle se présente comme suit :

Votations & élections cantonales et fédérales	5'866
Votations & élections communales	7'382



Recensement des chiens

Au terme de l'année, 535 chiens sont inscrits dans notre commune.

Registre des entreprises

Le bureau du contrôle des habitants effectue, tout au long de l'année, l'enregistrement, le retrait et la mise à jour des données du registre des entreprises, des bureaux ou raisons sociales inscrits sur le territoire de notre commune. Au 31.12.2010, ce registre comptait 787 entités et 4'547 emplois annoncés.

Il est possible de consulter ce registre sur le site communal ainsi que sur le site du Conseil régional www.regionyon.ch, ce qui permet aux entreprises et autres commerces d'avoir une visibilité supplémentaire.

Nombre de commerces, d'entreprises et d'emplois à Gland :

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Population	10'562	10'745	10'775	10'985	11'165	11'397	11'586	11'751
Entreprises	554	609	617	593	846	856	762 *	787
Emplois	3'889	4'054	4'084	4'349	4'777	5'111	4'521 *	4'547

* *NB: diminutions dues au fait que, jusqu'en 2008, les sociétés radiées et celles ayant cessé leur activité figuraient également dans le décompte du registre des entreprises*

FINANCES

Service des finances

L'activité d'un service des finances communales comprend de multiples tâches que l'on peut résumer comme suit :

-	gestion de la comptabilité générale de la commune
-	gestion des bilans financiers et d'investissements
-	facturation (taxes communales, eau, procédés de réclame, etc.)
-	tenue du contentieux
-	suivi des emprunts
-	élaboration du budget en collaboration avec la municipalité et les services communaux
-	gestion des salaires
-	gestion financière des camps scolaires
-	gestion de la trésorerie

En sus, la bourse communale est responsable de la tenue des comptes :

-	du service psychopédagogique
-	du PPLS, psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire, la plate-forme administrative et financière de la région « Dôle »
-	l'association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte (APEC)
-	la clinique dentaire scolaire itinérante du district de Nyon
-	Le service de défense incendie et de secours

SPORTS

Mérites sportifs 2010 de la Ville de Gland

Les Mérites sportifs de la Ville sont attribués chaque année par un jury de 5 membres nommés par la municipalité. Les candidats doivent être domiciliés à Gland ou être membres d'une association ou d'une société ayant son siège à la ville de Gland.

Le jury, désigné pour la durée de la législature, se compose comme suit :

M. Daniel Collaud	municipal
M. Thierry Genoud	municipal
M. Christophe Bachofen	président de l'USLG
M. Michel Girardet	ancien sportif d'élite
M. Dominique Gaiani	secrétaire municipal

Mérites sportifs 2010 de la Ville de Gland

Délibérant dans sa séance du 8 mars 2011, le jury a attribué les prix suivants :

Le *Mérite individuel féminin* à **Stéphanie Bergère**, de la Compagnie des Archers de Gland. Elle a obtenu le 1^{er} rang à l'Indoor d'Yverdon, la médaille de bronze du championnat suisse Indoor, les titres de vice-championne vaudoise FITA 2x70m et de championne vaudoise Indoor à la Vallée de Joux.

Les personnes suivantes étaient nominées : Tara Hächler et Tiffany Wegmann (judo) et Sarah Butty (natation).

Le *Mérite individuel masculin* n'a pas été décerné pour l'année 2010, faute de candidat.

Le *Mérite par équipe* à l'équipe Filles A du **Tennis Club** composée de Laurène Monney et Maeva Flury, qui se sont toutes deux classées 3^{ème} de leur catégorie (-18 ans) lors des finales suisses Interclubs juniors de Winterthur.

Le *Mérite du dévouement dans le milieu sportif* à **Max Hugentobler** du FC Gland pour son engagement sans relâche en tant que président du FC Gland durant 28 ans.



Fête du sport

Cette manifestation s'est déroulée le samedi 28 août. Durant cette journée, les sociétés se présentent à la population et chacun peut découvrir, à sa guise, différentes activités sportives et rencontrer les responsables des clubs présents.

La ville de Gland a proposé le programme suivant :

Centre sportif de Grand-Champ

<i>Horaires</i>	<i>Salle 1</i>	<i>Salle 2</i>	<i>Salle 3</i>
13h30 – 15h30	FSG Gland – AGyA (gym dames)	BBC Gland (basket)	UHC Gland (unihockey)
16h00 – 18h00	VBC La Côte (volley)	Tennis de table	Badminton Club

Extérieur de Grand-Champ

13h30 – 18h00	Stands d'accueils et concours de questions sur les sociétés sportives glandoises (jusqu'à 17h00)
---------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------

13h30 – 18h00	Les Samaritains
---------------	------------------------

de 13h30 à 17h30 dès 13h30 à 18h00	Châteaux gonflables
de 13h30 à 17h00	<ul style="list-style-type: none"> Courses de caddy – Grand Prix de Grand Champ (inscriptions dès 13h30; finales dès 17h00) Stand « Allez HOP ROMANDIE » <i>Initiations gratuites au NORDIC WALKING</i>
13h30 à 17h00	<ul style="list-style-type: none"> Stand de la Foulée Glandoise : Mini Foulée + tapis roulant en continu
de 13h30 à 17h00	<ul style="list-style-type: none"> Démonstrations de l'Ecole de Rugby et de l'équipe de Football Américain La Côte Centurions

	Sous le couvert du collège
de 13h30 à 17h30	<ul style="list-style-type: none">• Cie des Archers de Gland• Rallye Petits enfants-Parents (Atelier Quelque p'Art)

Stands de présentation de sociétés sportives glandoises

13h30 – 18h00	Tennis Club de Gland – Junkepo Karaté – Rock'n'roll Club – Nanbudo Club La Côte – FC Gland, FC Lusitano – Shotokan Karate-do Gland
---------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Restauration et boissons

dès 13h30, non stop	Buvette et petites restaurations
dès 18h00	Apéritif de clôture

Castel Bowling Club – av. du Mt-Blanc 38

de 13h30 à 16h30	4 pistes de bowling à disposition
------------------	-----------------------------------

BCLC - Buggy Club de La Côte – ch. de Solveig

de 13h30 à 16h30	Présentation et démonstrations dans le terrain
------------------	------------------------------------------------

DOMAINES

Patrimoine communal

En 2010, le patrimoine communal a évolué comme suit :

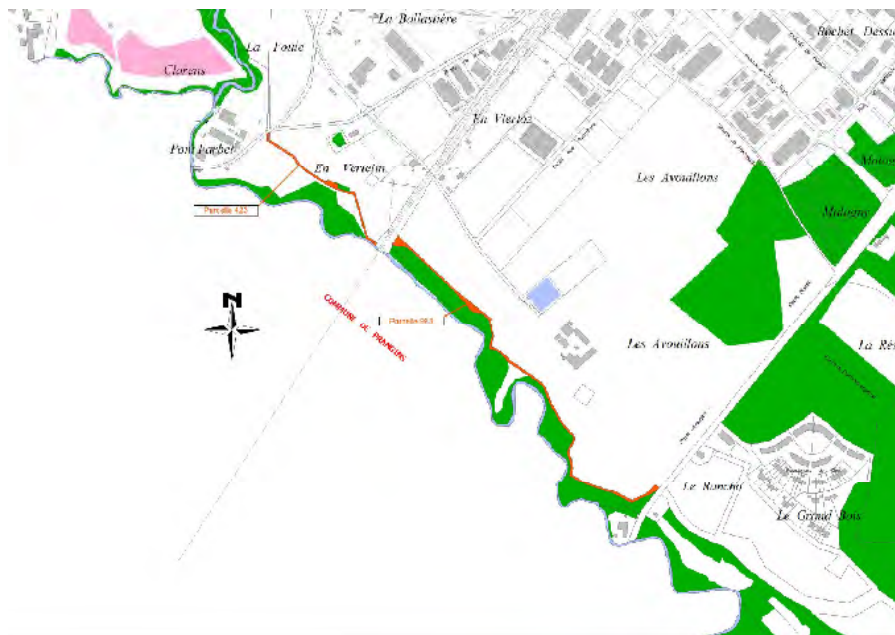
La commune de Gland cède au Garden Centre Schilliger SA la parcelle no 4217 d'une surface de 97 m² sise au Chemin de la Falaise.

Le Garden Centre Schilliger SA cède à la commune de Gland la parcelle no 4131 d'une surface de 75 m² sise au Chemin de la Falaise.

Achat à M. René Chevalley de la parcelle no 558 d'une surface de 470 m² sise à la Rue du Perron pour un montant de 280'000 francs.



Achat à la Confédération Suisse de la parcelle no 423 d'une surface de 2'084 m² sise En Vertelin et de la parcelle no 963 d'une surface de 5'577 m² sise En Vertelin pour un montant total de 3'830 francs.



Achat auprès de l'office des poursuites de la parcelle no 339 d'une superficie de 5'692 m² sise au lieu dit « Ruyre » sur le territoire de la commune de Luins pour un montant de 381'648 fr.

Jardins familiaux

L'association gère les 150 jardins cultivés par les familles glandoises. Le comité de cette association est composé comme suit :

Président	M. Maurice Hirt
Secrétaire	Mme Marianne Hofer
Trésorier	M. Alain Chapatte
Membres	Mme Fabienne Vuillomenet
	Mme Marguerite Parvex

CULTES

Relations

A l'instar des années précédentes, la municipalité a régulièrement des contacts avec les différentes communautés religieuses. Dans un esprit constructif nous avons répondu à diverses requêtes.

Nos excellentes relations entre les autorités civiles et religieuses se poursuivent.

BATIMENTS - URBANISME

Police des constructions

Permis de construire et dispenses d'enquête publique

4	permis pour la construction de villas et immeubles locatifs représentant un total de 25 appartements (61 appartements en 2009);
4	permis pour la construction de station de lavage, station de téléphonie mobile, tunnels maraîchers et remplacement d'une centrale d'enrobé;
4	permis pour la construction de bâtiments artisanal + bureaux et commercial, bâtiment des infrastructures et locaux polyvalents et d'un hôtel;
15	Permis pour rénovation, transformations, piscines intérieure et extérieures, couvert, vélux, aménagement de combles et surcombles.

soit 27 permis délivrés en 2010.

Consultations publiques et autorisations municipales

48 autorisations ont été délivrées pour les objets suivants:

20	autorisations pour vérandas, couverts, rampe de garage, terrasse, palissade en béton, clôtures, murs, cabanes de jardin;
20	autorisations pour la création de vélux, balcon et réfection diverses;
5	autorisations pour capteurs solaires;
1	autorisation pour antenne parabolique;
2	autorisations pour l'affectation d'un quai de chargement et la construction d'un silo à ciment.

Commission de salubrité

Nommée par la municipalité, elle est composée comme suit:

Président	M. Claude-Alain Zehnder
Membres	M. Thierry Genoud, municipal
	M. Lucien Girardier, médecin
	M. Pierre Berger
	M. Alain Moser

Cette commission s'est réunie à 19 reprises. Elle a examiné 29 dossiers et effectué 28 visites de bâtiments. A l'issue de ces visites, 29 permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés, à savoir:

10	permis pour villas et immeubles locatifs représentant un total de 48 appartements;
3	affectations d'une boulangerie, d'une production et vente de chocolat et construction d'un magasin d'alimentation;

8	permis pour transformations, agrandissement d'une terrasse, création de véranda, piscines, et portail d'entrée;
8	permis pour aménagement de courts de tennis, vélux, cheminée, extension d'un bâtiment administratif, serres, parking et fosse à purin.

Bâtiments communaux

Principaux travaux d'entretien ou de réfection, achats:

Complexe de Grand-Champ

- installation d'une armoire de brassage communale dans le local électrique;
- rénovation de la salle omnisports (préavis n° 78);
- aménagement d'un bar dans les "pas perdus" (préavis n° 78);
- nouvel aménagement du foyer du théâtre (préavis n° 83);
- amélioration de l'acoustique du théâtre (préavis n° 83);
- achat et installation d'un coffre-fort au secrétariat du collège;
- remplacement des plaques de toiture des garages à vélos;
- réparation de la plate-forme élévatrice de la cuisine scolaire;
- installation de deux horloges extérieures dans la cour.

Collège des Perrerets

- achat et installation d'un coffre-fort au secrétariat du collège;
- recherche et réparation d'une fuite d'eau à la salle n° 17 (bloc C);
- réfection de deux WC suite à dégât d'eau au bloc A.

Collège de Mauverney A & B

- pose de bandes d'étanchéité sur la verrière en toiture du bâtiment A.

Bâtiment administratif

- transformation des locaux et création d'une ouverture entre la salle de pré-mun. et les bureaux du SBU & SIE.

Centre communal de Montoly

- recherche et réparation d'une fuite d'eau dans les douches "sociétés";
- installation d'enrouleurs électriques dans la halle des véhicules, au bâtiment des pompiers;
- réfection des murs et installation d'un câblage universel dans la salle n° 3 pour futurs bureaux du CMS;
- réparation de faïences dans les WC et douches du bâtiment principal;
- réparation de la porte de la halle des véhicules, bâtiment des pompiers;
- démarrage du chantier de construction du bâtiment des infrastructures et locaux polyvalents (préavis n° 92);

Refuge

- réparation du plateau d'une des tables extérieures.

Centre sportif "En Bord"

- recherche et réparation de fuites d'eau dans un des vestiaires arbitres;
- construction de deux nouveaux vestiaires et d'un vestiaire arbitre (préavis n° 63).



Hôtel-restaurant de la Plage

- rafraîchissement de la peinture des balcons et de deux chambres;
- réfection du plan de travail du bar;
- recherche et réparation de fuites d'eau par la toiture plate de la cuisine.

Eglise catholique - temple

- réfection du revêtement en pierre du parvis du temple;
- contrôle et réparation de la cloche n° 4 du clocher du temple;
- pose d'un écran électrique dans le temple.



Divers

- réparation des WC publics du parc de la Dôle;
- démontage et évacuation des box à chiens au chenil « En Ruyre »
- expertise de la sécurité structurale des faux-plafonds et analyse amiante des bâtiments scolaires (préavis n° 69);
- installation d'extincteurs dans la cabane du stand de la Ruaz;
- réfection de l'appartement n° 22 du bâtiment "Lavasson 45";
- remplacement du tableau électrique du stand de tir.

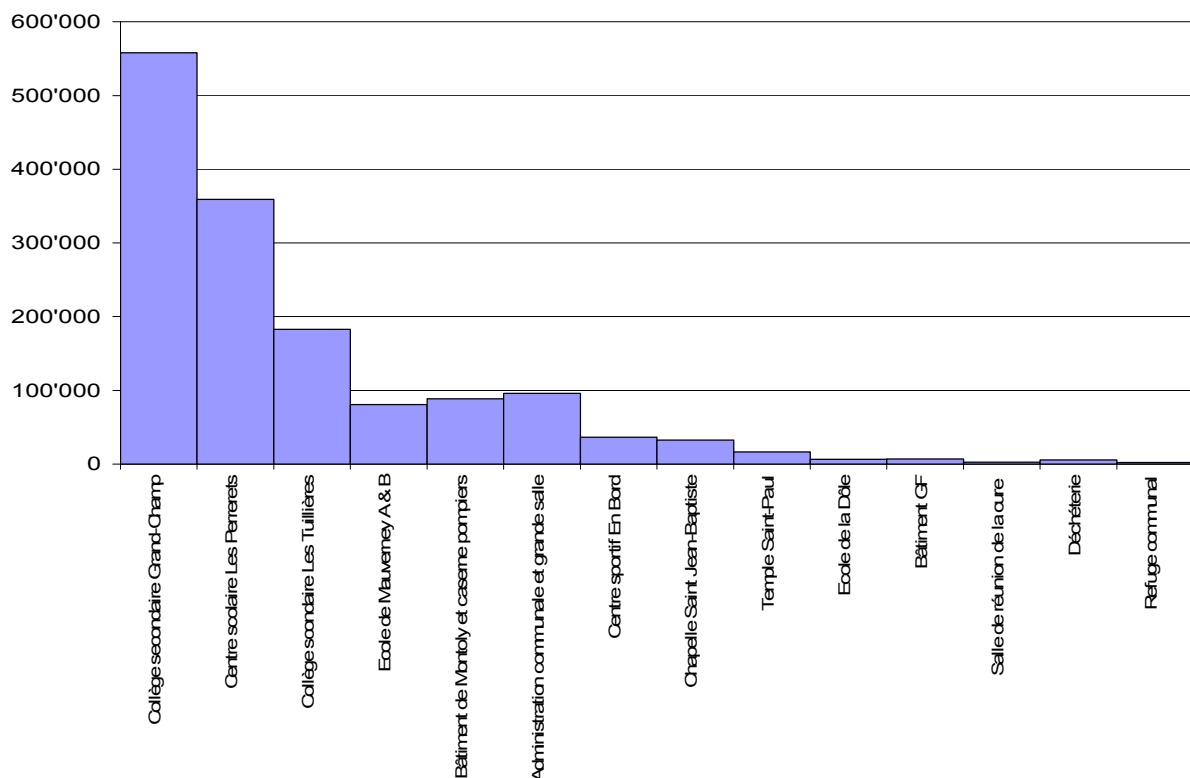
Consommation d'énergie

Consommations d'électricité et coûts

Bâtiments				
Collège secondaire Grand-Champ	kWh	558'096	fr.	158'059.00
Centre scolaire Les Perrerets	kWh	359'028	fr.	98'779.00
Collège secondaire Les Tuillières	kWh	182'880	fr.	52'036.00
Ecole de Mauverney A & B	kWh	80'758	fr.	13'265.00
Bâtiment de Montoly (y.c. caserne pompiers)	kWh	88'380	fr.	12'007.00
Administration communale (y.c. grande salle)	kWh	95'969	fr.	20'092.00
Centre sportif En Bord	kWh	36'240	fr.	4'919.60
Chapelle Saint Jean-Baptiste	kWh	32'647	fr.	4'932.75
Temple Saint-Paul	kWh	16'424	fr.	2'340.00
Ecole de la Dôle	kWh	6'532	fr.	868.20
Bâtiment ex-GF	kWh	7'065	fr.	1'089.05
Salle de réunion de la cure	kWh	2'240	fr.	324.05
Déchèterie	kWh	5'386	fr.	1'453.45
Refuge communal	kWh	1'995	fr.	254.90
Totaux	kWh	1'473'640	fr.	370'420.00

Remarque: dans la consommation du centre sportif "En Bord", la halle de tennis et l'éclairage des terrains de tennis extérieurs ne sont pas compris.

La société électrique offre pour 2010 un nouveau produit composé d'énergie renouvelable. Afin de soutenir une politique énergétique favorable à l'environnement, la municipalité a opté pour le tarif "Hydric" 100% hydraulique avec un surcroît de 2 ct supplémentaires le kW/h consommé.



Eclairage public et terrains

Eclairage public	kWh	554'720	fr.	120'803.60
Terrains de sports C.S. Les Perrerefs	kWh	4'622	fr.	970.85
Place de fêtes C.S. Les Perrerefs	kWh	907	fr.	251.20

Totaux	kWh	560'249	fr.	122'025.65
---------------	------------	----------------	------------	-------------------

Réservoirs et stations de pompage des eaux usées et eaux claires

Réservoir d'eau La Gresollière	kWh	4'496	fr.	1'154.40
Réservoir d'eau Château Grillet	kWh	1'121	fr.	283.20
Stations de pompage des eaux usées	kWh	2'131	fr.	1'272.80
Passage sous voies CFF + pompes	kWh	4'728	fr.	1'289.35

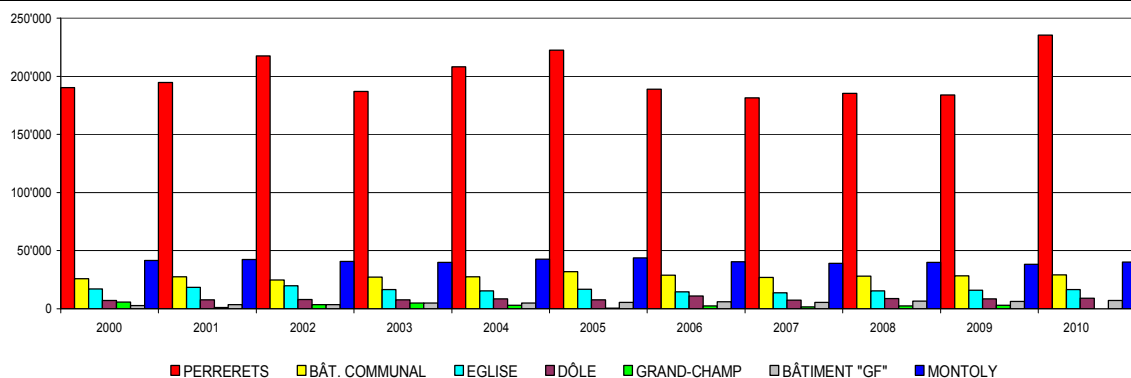
Totaux	kWh	12'476	fr.	3'999.75
---------------	------------	---------------	------------	-----------------

Total général de la consommation électrique	kWh	2'046'365	fr	496'445.40
----------------------------------------------------	------------	------------------	-----------	-------------------



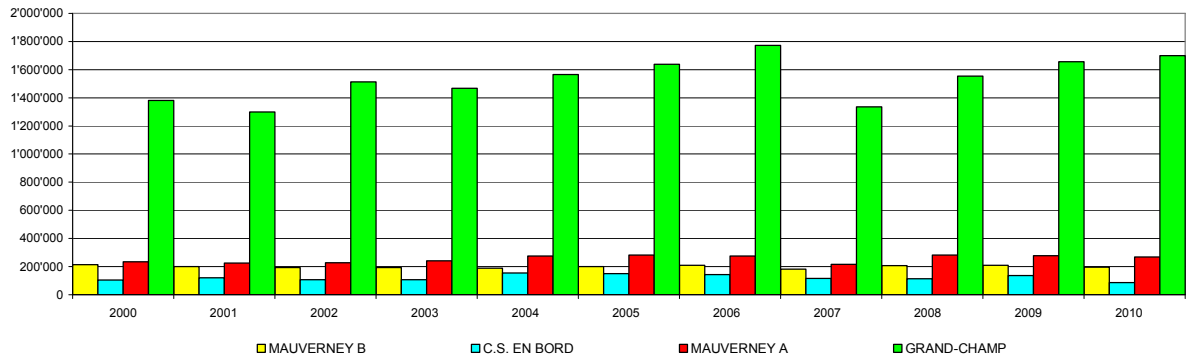
EVOLUTION DE LA CONSOMMATION DE MAZOUT PAR BÂTIMENT EN LITRES

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Moyenne hivernale (°C)	6.4	6.6	6.4	5.5	5.6	5.3	6	6.9	6.2	6.2	6.2
PERRERETS	190'158	194'630	217'557	186'853	208'037	222'389	188'806	181'490	185'379	184'007	235'259
BÂT. COMMUNAL	25'773	27'534	24'717	27'114	27'387	31'980	29'036	27'007	28'277	28'411	29'105
EGLISE	17'027	18'465	19'794	16'595	15'388	16'816	14'704	13'632	15'505	15'893	16'387
DÔLE	7'211	7'798	8'109	7'515	8'679	7'525	10'902	7'489	8'832	8'675	9'070
GRAND-CHAMP	5'801	1'038	3'581	4'900	3'100	607	2'500	1'487	2'500	3'060	20
BÂTIMENT "GF"	2'920	3'550	3'623	4'854	4'908	5'545	6'106	5'630	6'571	6'307	7'136
MONTOLY	41'527	42'305	40'710	39'999	42'559	43'864	40'534	39'032	39'966	38'230	40'138
TOTAL	290'417	295'320	318'091	287'830	310'058	328'726	292'588	275'767	287'030	284'583	337'115



EVOLUTION DE LA CONSOMMATION DE GAZ PAR BÂTIMENT EN kWh

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Moyenne hivernale (°C)	6.4	6.6	6.4	5.5	5.6	5.3	6	6.9	6.2	6.2	6.2
MAUVERNEY B	213'606	200'280	194'107	194'107	189'393	199'847	209'064	181'423	206'167	209'328	194'974
C.S. EN BORD	103'983	119'272	105'752	106'249	154'809	150'802	142'959	116'608	114'325	137'103	85'501
MAUVERNEY A	233'738	224'560	226'684	240'859	275'496	283'297	275'517	216'167	282'747	278'202	268'044
GRAND-CHAMP	1'380'838	1'299'012	1'512'684	1'467'892	1'565'149	1'636'899	1'771'423	1'336'903	1'554'206	1'655'527	1'699'909
TOTAL	1'932'165	1'843'124	2'039'227	2'009'107	2'184'847	2'270'845	2'398'963	1'851'101	2'157'445	2'280'160	2'248'428



Comparaisons des consommations et des coûts des installations de chauffage des différents bâtiments en 2010

BATIMENTS	Cube SIA [m ³]	Consommation mazout [litres]	Consommation mazout [kWh]	Consommation chauffage à distance [kWh]	Consommation gaz [kWh]	Consommation électricité [kWh]	Consommation totale [kWh]	Consommation par m ³ SIA [kWh/m ³]	Coût annuel [Frs]	Coût par m ³ SIA [Frs/m ³]
Centre scolaire les Perrerets y compris la piscine	54'944	235'259	2'790'172				2'790'172	50.8	192'248	3.50 *
Administration communale y compris grande salle	11'302	29'105	345'185				345'185	30.5	26'809	2.37
Collège Mauverney A	15'150				268'044		268'044	17.7	37'893	2.50
Collège Mauverney B	12'070				194'974		194'974	16.2	25'003	2.07
Ecole de la Dôle	2'280	9'070	107'570				107'570	47.2	10'810	4.74
Centre sportif En Bord	3'525				85'501		85'501	24.3	21'079	5.98 *
Temple protestant Saint-Paul	6'949	16'387	194'350				194'350	28.0	17'085	2.46
Chapelle catholique Saint Jean-Baptiste	1'525					32'647	32'647	21.4	4'933	3.23
Collège secondaire de Grand-Champ Ecole Complexe PSS	37'515 62'629 4'319				1'699'909		1'699'909	16.3	135'390	1.30
Bâtiment de Montoly	16'904	40'138	476'037				476'037	28.2	36'832	2.18
Bâtiment ex-GF	3'799	7'136	84'633				84'633	22.3	9'329	2.46
Collège secondaire des Tuilières	37'535			376'181			376'181	10.0	37'284	0.99

- * Le prix au m3 chauffé est difficilement comparable car:
- le collège des Perrerets a une piscine chauffée 10 mois par année
- le centre sportif En Bord a une forte consommation d'eau chaude

1 thermie = 1,163 kWh - Pouvoir calorifique du mazout: 11.86 kWh/l

Cité de l'énergie

Le 1^{er} avril 2010, débutait, Mme Leila Dios déléguée à l'énergie. Elle poursuit les démarches déjà engagées par la commune pour l'obtention du label "Cité de l'énergie" en 2012. Une liste des actions permettant d'obtenir une subvention communale dans ce domaine est en cours d'élaboration.

Son rôle principal est de mettre en œuvre la politique énergétique communale avec l'élaboration d'un plan d'action en vue d'être gratifié du label "Cité de l'énergie". Ce plan fixe les principaux objectifs communaux et affirme la volonté de la Ville de Gland d'œuvrer dans la préservation de l'environnement.

Subventions communales

Selon le règlement communal pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les subventions suivantes ont été accordées en 2010 par la municipalité:

- | | | | |
|---------------------------------|-----------------|------|-------------------|
| - capteurs solaires thermiques: | 6 installations | soit | 67 m ² |
| - pompes à chaleur: | 1 installation | soit | 8 kW |
| - achats de vélos électriques: | 19 vélos | | |

Quelques actions:

- achat de 6 vélos électriques;
- mise en place d'une comptabilité énergétique pour les bâtiments communaux;
- élaboration d'audits énergétiques pour le centre scolaire Les Perrerets, le centre sportif "En Bord" et la chapelle catholique;
- abonnement pour une voiture Mobility devant le bâtiment de l'administration communale;
- achat d'un utilitaire à gaz;



- achat d'un utilitaire électrique.



Le programme de politique énergétique 2008-2012 va se poursuivre et s'intensifier, l'objectif étant d'atteindre le label "Cité de l'énergie" en 2012.

Urbanisme

L'aménagement de la place de la gare

Le 11 novembre 2010, le conseil communal acceptait le préavis municipal n° 88 relatif à l'octroi d'un crédit de construction pour le réaménagement de la place de la Gare. L'inauguration de la place est maintenant prévue pour le début de l'été 2012.

Zone de rencontre

La procédure de validation et de mise en œuvre de la zone de rencontre a débuté en 2009 auprès de la sous-commission des limitations de vitesse (SCLV) puis elle a été poursuivie par une expertise de notre ingénieur conseil dans le but de certifier la zone de rencontre à la place de la gare de Gland. Le 10 décembre 2010, la commission consultative des circulations (CCC) accepta le principe de zone de rencontre.

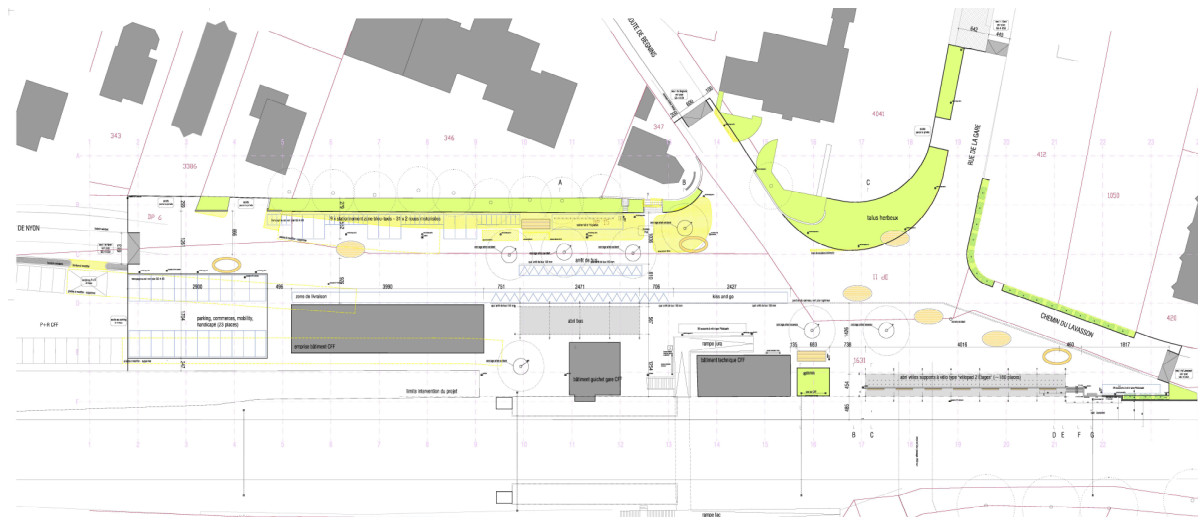


Schéma directeur intercommunal Gland-Vich

L'étude de relocalisation totale des activités actuellement en cours sur le site de la Ballastière réalisée a permis de montrer la contrainte temporelle importante pour un déplacement des activités (10 ans) et les conflits entre le schéma directeur Gland-Vich (ci-après SD-GV) et ces activités.

Une seconde étude mais cette fois-ci, de relocalisation partielle de la Ballastière, a été lancée en 2010 afin de vérifier la faisabilité du déplacement de certains secteurs de la Ballastière sur le site de Vertelin (parcelle n° 436). En effet, le déplacement de Sotridec (tri matériaux de chantiers), du compacteur des ordures ménagères et du concassage permettrait de limiter fortement les nuisances en direction des habitations futures et permettrait de développer une partie du SD-GV.

Cette étude a permis entre autres, de mettre en évidence les contraintes sur la parcelle n° 436, propriété des CFF, de proposer différentes variantes d'aménagement et de mettre un planning de réalisation en place. Elle permettra aussi de relancer l'étude AF/AT (Améliorations foncières / Aménagement territorial) sur les secteurs de Vich, Grand-Champ sur l'entier du tracé de la collectrice Ouest.

INFRASTRUCTURES - ENVIRONNEMENT

Réseau routier

Cheminements piétonniers et trottoirs

- élargissement du trottoir existant le long de la route de Begnins sur le tronçon compris entre l'avenue du Mt-Blanc et la route de Nyon (450 ml);
- établissement d'un projet de sentier piétonnier le long des rives du lac au lieu-dit "La Falaise". Adaptation du projet suite à l'examen préalable des services de l'Etat et négociations avec les propriétaires riverains.

Entretien

- reconstruction complète du pont sur le Lavasson à l'extrémité du chemin des Sallettes. Ces travaux ont été effectués par une équipe de la protection civile et avec la collaboration de la commune de Luins, cet ouvrage étant "à cheval" sur les deux communes;



- réfection du revêtement bitumineux de la route de Cité-Ouest sur le tronçon compris entre les n^{os} 19 et 32 (270 ml);
- réfection du revêtement bitumineux de la rue des Tuillières à la hauteur de "Cité Centre" sur une longueur de 100 ml;
- réfection du revêtement bitumineux du chemin reliant la rue de l'Etraz à la route de Nyon et permettant l'accès à la déchèterie communale (200 ml);
- réfection du revêtement bitumineux de la route du Domaine Impérial sur une longueur de 350 ml;
- réfections localisées du revêtement bitumineux de l'avenue du Mont-Blanc, du chemin de la Crétaux, de la route des Avouillons et du chemin de la Falaise suite à des dégâts dus au gel;
- traitement des fissures sur le revêtement des chaussées, longueur 4'200 ml;
- 29 demandes de permis de fouille sur le domaine public ont été traitées.

Etudes

- établissement d'un avant-projet pour le réaménagement du chemin de la Falaise sur le tronçon dont les parcelles riveraines sont toutes construites (735 ml);
- suite des études en vue de la requalification et du réaménagement de l'axe Vy-Creuse/route de Luins/rue du Perron;
- élaboration du projet de réaménagement global de la route de Luins dans le cadre du PPA "Communet-Borgeaud". Ce projet comprend en particulier:
 - la création du giratoire des Courbes au carrefour route de l'Etraz - route de Luins;
 - l'élargissement de la chaussée, la création de bandes cyclables et d'un trottoir le long de la route de Luins;
 - le remplacement du pont sur l'autoroute, en partenariat avec l'OFROU (office fédéral des routes);
 - la création du giratoire du Communet à l'entrée du plan partiel d'affectation;
 - la création d'un trottoir à l'extrémité de la rue du Borgeaud.

L'entier des emprises nécessaires à la réalisation de ces infrastructures a pu faire l'objet d'accords passés avec les propriétaires fonciers concernés, ceci par le biais de conventions. L'enquête publique de ces aménagements a eu lieu du 6 juillet au 6 août 2010 et un crédit de 6'396'000 francs a été octroyé par le conseil communal en date du 30 septembre 2010 pour leur réalisation;

- détermination des émissions sonores et étude des mesures dans le cadre de l'assainissement du bruit routier le long des routes communales et cantonales;
- réalisation d'une expertise vérifiant l'efficacité des mesures mises en place dans le cadre de l'instauration d'une zone 30 dans les quartiers situés au nord de la ville;
- établissement d'un avant-projet et étude d'un projet pour la mise en place d'une zone 30 dans les quartiers se trouvant au sud de la ville;
- étude d'un projet d'îlot central situé le long de la rue de la Paix à l'extrémité que fait celle-ci avec la rue de l'Etraz et examen préalable par les services cantonaux.

Déneigement

Notre service de voirie a été très fortement sollicité cette année pour les travaux de déneigement. Il a consacré 481 heures "normales" et 483 heures supplémentaires pour procéder au déneigement et au salage des chaussées et des trottoirs, ce qui représente pas moins de 117 journées de travail ! Sur l'année, ce sont 53 tonnes de sel qui ont été épandues.

Notons à ce sujet qu'à l'instar de nombreuses autres communes, nous avons été en rupture de sel à dégeler au début de l'hiver 2010-2011, ceci pour cause de précipitations extraordinaires (fin novembre-début décembre 2010) et du fait de notre capacité actuelle insuffisante de stockage (20 tonnes). La construction d'un nouveau silo de 50 m³ (≈45 tonnes) à côté du nouveau bâtiment des infrastructures et locaux polyvalents permettra de résoudre ce problème dès l'hiver 2012-2013.

Eclairage public

- installation de 2 candélabres et déplacement de 4 mâts d'éclairage public consécutivement à l'extension de l'UICN et à l'aménagement d'un giratoire au carrefour de la rue Mauverney avec la route Suisse;
- pose de 4 mâts d'éclairage public entre le chemin des Sallettes et le chemin du Stand, le long du nouveau terrain synthétique;

- pose d'un luminaire spécial pour sécuriser le passage pour piétons du chemin du Lavasson reliant le cheminement piétonnier accédant au centre sportif "En Bord";
- entretien courant de l'éclairage public sur la base des rapports signalant des luminaires défectueux.

Eclairage de Noël

- remplacement progressif des cordons lumineux sur les étoiles de Noël par du câble LED dont la consommation en énergie est environ dix fois inférieure.

Assainissement des eaux

Etude

- étude des mesures d'assainissement à prendre dans le cadre du nouveau PPA "Communes-Borgeaud". En privilégiant l'infiltration et la rétention des eaux de surface;
- nombreux contacts avec les architectes et promoteurs de nouveaux projets afin de les inciter à privilégier l'infiltration, voire la rétention des eaux pluviales plutôt que le rejet direct à la canalisation d'eaux claires;
- fin de l'étude et validation du PGEE (plan général d'évacuation des eaux), document qui représente le fondement de la gestion de notre réseau d'assainissement (eaux usées et eaux claires) et qui nous permet de disposer d'une vision claire des travaux et des investissements futurs à réaliser dans ce domaine.

Entretien

- remplacement d'un collecteur d'eaux pluviales le long du chemin des Sallettes dans le cadre de la construction du nouveau terrain synthétique;
- poursuite de la campagne de recherche des eaux usées dans les eaux claires aboutissant à l'exutoire de "La Tourangelle"; prélèvement d'échantillons et analyses bactériologiques et chimiques;
- construction de 3 regards de visite sur une canalisation de drainage longeant l'avenue du Mont-Blanc afin de permettre l'entretien de cette dernière;
- contrôle détaillé et systématique par teintages du raccordement de toutes les nouvelles constructions érigées en 2010. Idem pour les bâtiments de la zone artisanale de "Champ-Joulens" et les constructions longeant le tronçon de la route de Begnins compris entre la route de Nyon et la rue de Savoie;
- interventions d'urgence comprenant le curage et parfois l'inspection de canalisations bouchées d'eaux usées ou d'eaux claires (5 interventions);
- vidange de 750 sacs de route sur le réseau communal;
- curage des canalisations d'eaux claires et d'eaux usées à l'intérieur des quartiers de "La Pique" et du "Borgeaud" (5'800 mètres).

Rivières

- rien de particulier à signaler pour 2010.

Réseau d'eau sous pression

Approvisionnement

- étude sur la recherche d'eau au "Bois-de-Chênes" dans le cadre de l'Entente Intercommunale SABOIS: préavis accepté en décembre 2005. Essais de pompage effectués au "Bois-de-Chênes" et à "La Cézille" au cours de l'été 2006. En 2007, poursuite des mesures de contrôle sur le réseau d'observation mis en place. Les premiers résultats sont favorables. Le rapport final nous a été transmis au mois de mars 2008 et il conforte les conclusions émises à la suite des essais des années huitante.

Il confirme que: *"cette zone correspond à une ressource en eau d'intérêt régional, d'une eau de qualité ne nécessitant aucun traitement pour être distribuée comme eau de boisson, sans nuisance pour l'environnement, avec de faibles consommations énergétiques et permettant de soulager les prélèvements dans les ruisseaux"*. Avant de déposer une nouvelle demande de concession auprès des autorités cantonales compétentes, un sondage a été mené auprès des communes environnantes afin de connaître leurs besoins futurs en eau, ceci afin de pouvoir justifier d'un besoin régional au développement de nouvelles ressources. Les résultats de ce sondage nous incitent à procéder à une demande de concession en deux temps en orientant nos efforts sur le site de la Cézille dans un premier temps, tout en maintenant pour nos successeurs la possibilité ultérieure d'utiliser la nappe profonde du Bois-de-Chênes. Un dossier technique pour le dépôt officiel d'une demande de concession d'ici fin 2011-début 2012 est en cours d'élaboration;

- étude sur la recherche d'eau au lieu-dit "Villa Prangins" à proximité du Golf du Domaine Impérial: un premier forage de reconnaissance d'une profondeur de 50 mètres a été réalisé en février 2007. Lors de ce forage, le niveau d'eau a été rencontré à une profondeur de 16,5 m environ. Les niveaux gravelo-sableux aquifères exploitables totalisent une épaisseur de plus de 26 mètres. Ce forage a donc confirmé les résultats préliminaires de la reconnaissance géophysique.

3 forages de reconnaissance supplémentaires doivent maintenant encore être réalisés en janvier 2011 afin de définir précisément le site le plus favorable en termes d'exploitation des eaux souterraines. Cette phase a fait l'objet de contacts étroits avec les propriétaires concernés ainsi qu'avec les services cantonaux compétents, en particulier le Service de la Forêt, de la Faune et de la Nature (SFFN), qui sont directement concernés par cette étude, sachant que nous nous trouvons dans l'Arrêté de classement de la réserve naturelle de la Promenthouse;

- mise en pratique du manuel d'autocontrôle regroupant l'ensemble des mesures de contrôle et d'entretien nécessaires à l'exploitation de notre réseau d'eau potable, ceci afin de garantir en tout temps un approvisionnement en eau de qualité à nos citoyens;

des contacts sont en cours avec la commune de Begnins pour la réactualisation de la convention nous liant au sujet d'un échange d'eau entre la source de la Tuffière et un trop-plein que nous cède Begnins.

Entretien

- remplacement de la conduite d'eau sur le tronçon de la route de Begnins compris entre la route de Nyon et la sortie du parking de la poste;

- contrôle annuel complet du réseau d'eau communal; détection de 4 fuites représentant un total de 40 litres/minute, immédiatement réparées;
- interventions d'urgence (4 interventions) et entretien courant sur le réseau communal;
- en novembre 2010, remplacement du charbon actif dans les trois filtres à charbon de la station de traitement d'eau du Montant;
- installation d'une alarme "rupture de conduite" sur plusieurs débitmètres placés à la sortie de nos ouvrages. Cette alarme nous signale les brusques augmentations de débits significatives d'une importante rupture de conduite d'eau sur notre réseau;
- dès juillet 2010, début de la campagne de remplacement de tous les compteurs d'eau installés sur le réseau de distribution communal (préavis municipal n° 59). Cette campagne qui s'est étalée sur un peu plus de six mois permet désormais de relever à distance les consommations d'eau potable de nos abonnés sans avoir à pénétrer dans leur habitation.

En outre, la fiabilité de la mesure de la consommation d'eau est renforcée, un compteur ayant, avec les années, une tendance à sous-compter l'eau le traversant, occasionnant ainsi des pertes financières pour la commune tant au niveau de la facturation de l'eau que des taxes d'épuration et d'entretien des collecteurs. Finalement, ajoutons encore que cela nous permettra un meilleur suivi de notre réseau.

Etudes

- étude d'un projet pour le remplacement de la conduite d'eau reliant la source du Montant au réservoir de Château-Grillet dans le cadre du réaménagement de la route cantonale RC 29d reliant Coinsins à Genolier (240 ml);
- étude pour le remplacement des conduites d'eau à réaliser dans le cadre du futur réaménagement de la Place de la Gare;
- étude de la mise en place d'une installation de turbinage de l'eau potable dans la chambre de service de notre réservoir de Château-Grillet. Cette installation devrait être mise en service au début du printemps 2011.

SANE

Le syndicat d'arrosage de Nyon et environs (SANE) nous livre l'eau d'arrosage pour les terrains du centre sportif "En Bord" (5'099 m³) ainsi que celle des jardins familiaux (2'643 m³). L'eau fournie par le biais du SANE est une eau brute du lac n'ayant subi aucun traitement. Cette consommation se situe au-dessus de la moyenne pluriannuelle, l'année 2010 ayant été déficitaire au niveau de la pluviométrie.

Notons que la parcelle sur laquelle le nouveau terrain synthétique du centre sportif "En Bord" a été réalisé en 2010 est désormais également inscrite au SANE pour l'eau d'arrosage.

SAPAN

La consommation d'eau de boisson auprès de la SAPAN s'est élevée à 88'591 m³ pour l'année 2010. Cette consommation est légèrement plus élevée que la moyenne pluriannuelle et s'explique par un déficit de précipitations au cours de l'année 2010.

Contrôle de qualité

Trois fois par année, nous prélevons 7 échantillons d'eau répartis sur l'ensemble du territoire et les transmettons au laboratoire cantonal pour analyses. La qualité de l'eau à Gland est bonne.

Conformément à l'ordonnance fédérale sur les denrées alimentaires en vigueur depuis le 1^{er} mai 2003, la qualité de l'eau et ses différentes caractéristiques ont été communiquées à la population en fin d'année (pilier public et bulletin Gland-Cité). En voici les principales caractéristiques:

Nombre d'habitants approvisionnés:	11'661
Qualité hygiénique:	les échantillons prélevés à ce jour respectaient les exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.

Qualité chimique:	dureté totale	de	14.8 °F	à	26.3 °F
	nitrates	de	1.4 mg NO ₃ /l	à	5.6 mg O ₃ /l
	pH	de	7.0	à	8.0
	sodium	de	0.6 mg Na/l	à	5.0 mg Na/l
	calcium	de	52.0 mg Ca/l	à	83.0 mg Ca/l
	sulfates	de	1.3 mg SO ₄ /l	à	5.3 mg SO ₄ /l
	chlorures	de	0.7 mg Cl/l	à	5.3 mg Cl/l

Origine de l'eau:	95%	de l'eau potable vient des sources (Cézille, Confrérie, Montant, Biscou)
	5%	de l'eau potable est achetée à des tiers (SAPAN)
Traitement de l'eau:	eau de source:	Cézille + Confrérie + Biscou: pas de traitement. Montant: floculation-filtration sur sable-ozonation-filtration sur charbon actif-chloration.

Pour votre information, vous retrouverez ces données ainsi que celles concernant les autres distributeurs d'eau suisses sur le site Internet à l'adresse suivante:

<http://www.qualitedeleau.ch>

STATISTIQUES DE LA CONSOMMATION D'EAU

population moyenne en 2010: 11'661 habitants		
consommation d'eau - abonnés extérieurs	4'986	m ³
consommation d'eau de boisson - Gland	880'489	m ³
consommation d'eau agricole et industrielle - Gland	104'732	m ³
Total	990'207	m ³

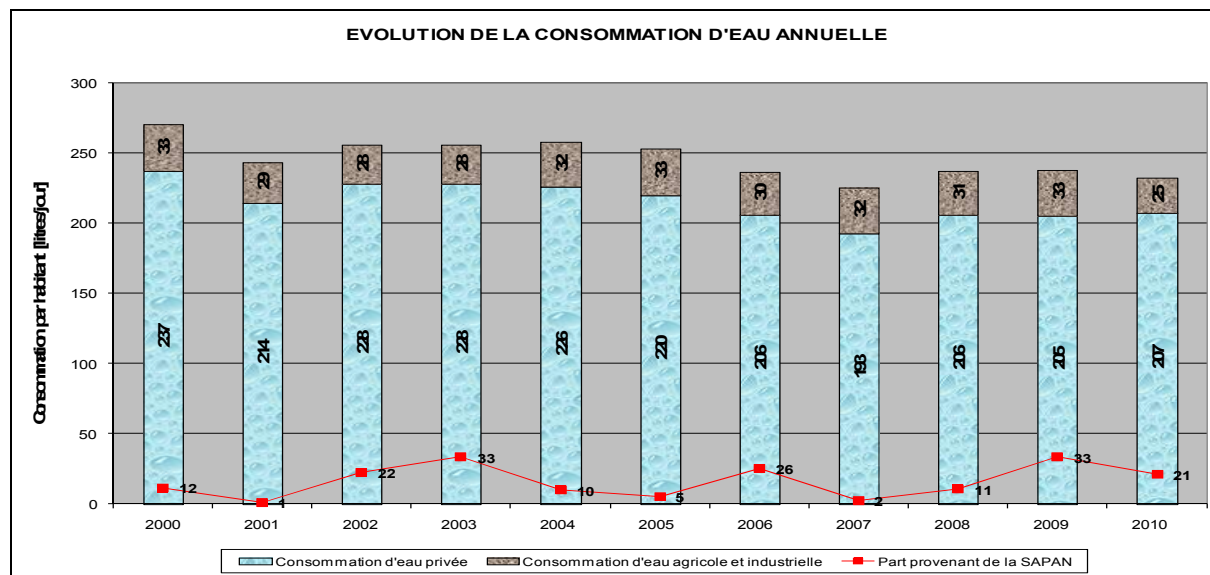
Consommation par habitant sans tenir compte de l'eau agricole et industrielle:

en 2010	$\frac{880'489 \text{ m}^3}{11'661 \times 365}$	=	207 litres/jour
en 2009	$\frac{861'430 \text{ m}^3}{11'498 \times 365}$	=	205 litres/jour

Consommation par habitant en tenant compte de l'eau de production agricole et industrielle:

en 2010	$\frac{990'207 \text{ m}^3}{11'661 \times 365}$	=	232 litres/jour
en 2009	$\frac{1'000'417 \text{ m}^3}{11'498 \times 365}$	=	238 litres/jour

Remarque:	En 2010, sur les 990'207 m ³ d'eau vendus, 88'591 m ³ provenaient de la SAPAN.
------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------



Piscines et plage communale

Durant l'année 2010, nos collaborateurs du service des eaux ont procédé aux prélèvements d'échantillons d'eau de différentes piscines et plages pour analyse par le laboratoire cantonal.

Le nombre de prélèvements effectués est le suivant:

- 8 à la piscine scolaire des Perrerets. La qualité de l'eau est conforme aux prescriptions légales;
- 10 à la piscine de la clinique de la Lignière;
- 10 au jacuzzi de la clinique de la Lignière;
- 6 au jacuzzi du fitness Atlantide;
- 2 à la piscine du chemin des Laurelles n° 17;
- 2 à la piscine du Domaine des Pins;
- 2 à la piscine des Résidences "Les Grands-Champs";
- 2 à la plage communale au lieu-dit "La Falaise". L'eau a obtenu deux fois la note A;
- 2 à la future plage communale au lieu-dit "Sous La Lignière". L'eau a obtenu deux fois la note A.

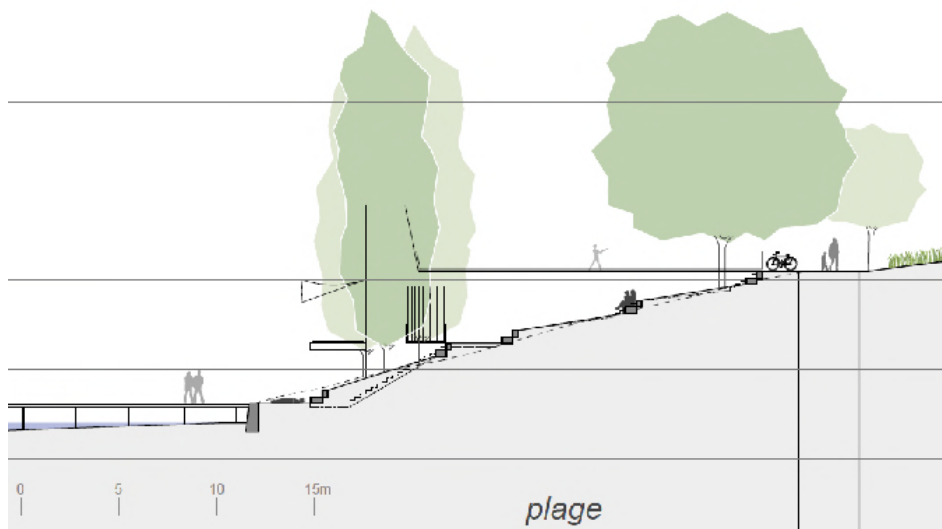
En outre, un faucardage des algues a été réalisé à la plage de la Falaise au cours de l'été.

Ile de baignade

Le projet d'île de baignade au lieu-dit "Sous la Lignière" a fait l'objet de plusieurs discussions avec les instances cantonales ainsi qu'avec les différents acteurs concernés par un projet de cette envergure. Une démarche participative a été initiée réunissant notamment Pro Natura, le WWF, la CIPEL (commission internationale pour la protection des eaux du lac Léman), les pêcheurs professionnels, la société philanthropique "La Lignière" ou encore Gaznat afin de trouver des solutions susceptibles de satisfaire chacun. En parallèle, une étude a été menée afin de proposer différentes mesures de compensation écologique.

Finalement, sur la base du montant préalablement estimé des honoraires relatifs à un tel projet, la municipalité a lancé un appel d'offres public concernant les prestations d'ingénieurs civils y compris des spécialistes nécessaires pour les phases d'étude allant de l'avant-projet à l'organisation des appels d'offres pour la réalisation d'une île de baignade et des infrastructures annexes (préavis municipal n° 64). Cette étude a démarré en début d'année 2010 et a permis l'élaboration par nos mandataires d'un avant-projet de qualité, prenant en compte tant les aspects d'accessibilité, paysa-

gers, environnementaux ou encore sociaux. Sur la base du dossier ainsi constitué, la prochaine étape sera la présentation de ce dossier aux instances cantonales qui font preuve d'une grande frilosité à son encontre.



Forêts communales - plantations

- cette année, les travaux d'entretien de nos forêts se sont déroulés dans les bois de Malagny, soit le secteur situé entre l'Avenue du Mont-Blanc, la Route Suisse et le chemin de Fontenailles;

- plantation d'une haie d'arbustes aux Perrerets, remplacement d'une haie de troènes au jardin de la Dôle, remplacement d'une haie de charmilles à la plage de la Falaise, remplacement d'une haie d'ifs aux Perrerets par une haie mixte ;
- aménagement de la banquette herbeuse située le long de l'allée d'érables au chemin de la Falaise;
- adjonction de plantations complémentaires dans les pots des zones 30.

Feu bactérien

Durant l'été, le service cantonal de l'agriculture nous a demandé à nouveau d'effectuer des contrôles. Notre service des espaces verts a procédé à ces contrôles et n'a trouvé aucune plante suspecte dans les secteurs sensibles sur le territoire communal.

Cimetière

Au cours de l'année 2010, le cimetière a enregistré 5 inhumations et 8 poses de cendres. En outre, 17 cérémonies d'adieu ont eu lieu dans les églises de notre ville. En outre, l'entretien courant a été assuré par nos équipes des espaces verts.

Notons l'acquisition d'un nouveau caisson pour faciliter le stockage de la terre lors des inhumations.

Véhicules et machines de voirie & espaces verts

Nouvelles acquisitions

- une grue pour l'Unimog;
- un poste à souder pour l'atelier mécanique de la voirie;
- une télécommande pour le treuil forestier;
- une nouvelle balayeuse Bucher CityCat 2020 XL pour l'entretien de nos rues, selon préavis municipal n° 71;
- un véhicule 4x4 Nissan Navara pour nos services des eaux et de la voirie;
- une nouvelle tondeuse frontale John Deere pour l'entretien des terrains du centre sportif "En Bord";
- un nouveau transporteur électrique Goupil pour notre service des espaces verts.

Places de jeux

- les places de jeux font l'objet d'un suivi régulier par notre service de voirie. Les défauts constatés sont immédiatement réparés.

Places de sports

- réalisation d'un nouveau terrain de football synthétique 100 x 64 m. en extension du centre sportif "En Bord" selon le préavis municipal n° 63;



- mise en place d'un nouvel arrosage automatique sur le terrain B en gazon naturel du centre sportif "En Bord";
- installation à partir du 26 novembre 2010, d'une patinoire mobile pour une durée de 14 semaines sur l'un des terrains de sports extérieurs du collège de Grand-Champ.



Déchets

Ordures ménagères

La collecte de nos ordures ménagères est effectuée par l'entreprise Reymond Frères SA avec la collaboration d'un homme du service de voirie. Le ramassage a lieu les lundis et jeudis au nord des voies CFF et les mardis et vendredis au sud des voies CFF. Les ordures ménagères sont ensuite acheminées à l'usine d'incinération des Cheneviers à Genève.

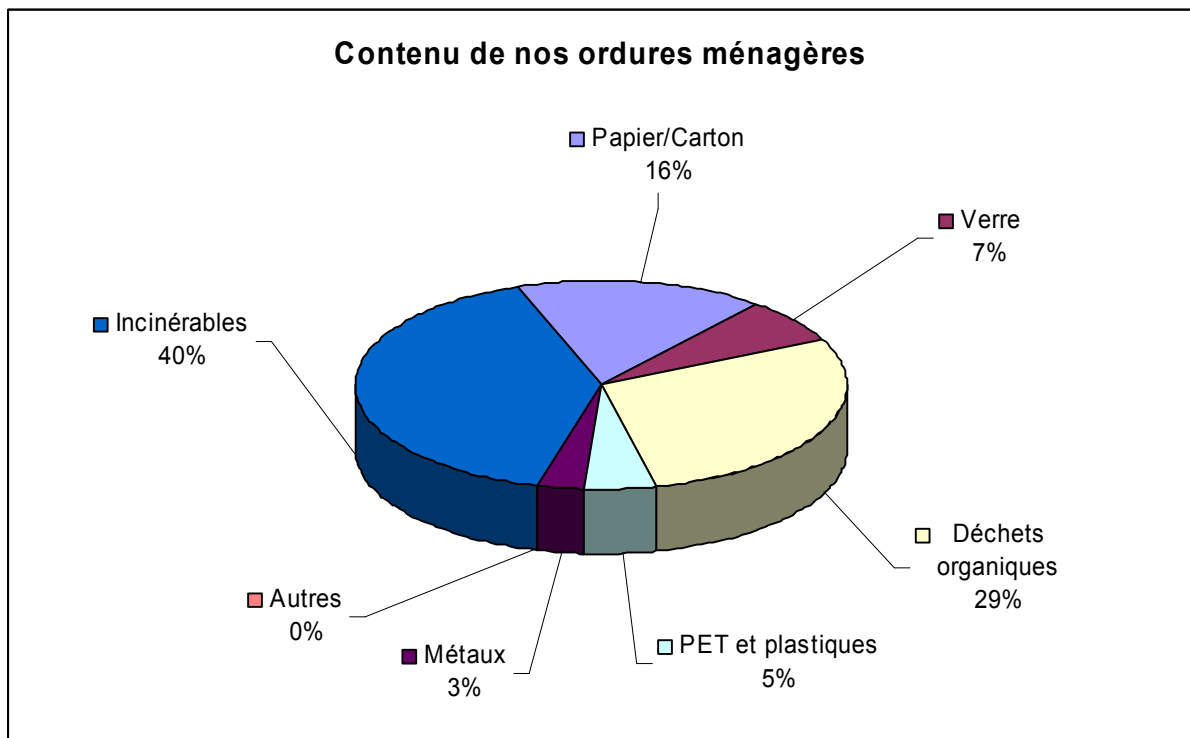
2'566 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées en 2010, représentant une moyenne annuelle de **220 kg par habitant**. Le tonnage par habitant subit une nouvelle diminution significative par rapport à l'année précédente, ce qui est très encourageant. Nous constatons même qu'en valeur absolue, le tonnage récolté en 2010 est exactement identique au tonnage récolté en 2005 avec pourtant une augmentation moyenne de plus de 900 habitants! Cependant, nous rappelons, une fois encore, combien il est indispensable de poursuivre les efforts entrepris en matière de tri des déchets afin d'en réduire le poids, le coût ainsi que la charge sur l'environnement.

Pour la collecte, le transport et l'incinération des ordures ménagères, le coût total annuel s'est élevé à 943'642 francs, ceci sans tenir compte de la mise à disposition d'un homme de la voirie pour la

collecte. Ce chiffre est en légère baisse par rapport à l'année dernière, du fait de la baisse des quantités récoltées.

Nous avons procédé en février 2010 à une analyse détaillée du contenu des ordures ménagères des citoyens glandois. Ainsi, ce ne sont pas moins de 318 sacs poubelles (35, 60 ou 110 litres) qui ont été collectés par notre service de voirie de façon totalement anonyme, ceci dans chaque secteur de la commune afin d'avoir une vision la plus représentative possible de la situation. Ce sont donc plus de 1'200 kg de déchets qui ont ensuite été triés manuellement par nos collaborateurs et placés dans différents containers par type de déchets (papier/carton, verre, déchets organiques, PET et plastiques, métaux, autres, incinérables).

Les résultats de cette étude démontrent que le potentiel d'amélioration est encore grand. En effet, comme le montre le graphique ci-dessous, ce ne sont pas moins de 60% des déchets qui se trouvent dans nos poubelles qui pourraient encore faire l'objet d'une valorisation en étant collectés séparément!



Evolution du tonnage annuel en kg par habitant						
2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
239kg/hab.	238kg/hab.	237kg/hab.	235kg/hab.	229kg/hab.	225kg/hab.	220kg/hab.

Déchèterie et places de quartier

Six places de quartier (ou éco-points) sont réparties sur le territoire communal afin de répondre au besoin de proximité de nos citoyens pour y déposer certains déchets recyclables. On peut en particulier y déposer le verre vide, les huiles et les déchets ménagers compostables (hormis les gazons, feuilles et branchages qui sont à amener directement à la déchèterie).

A la déchèterie, les déchets admis sont: déchets compostables et branchages, verre, papier et carton, métaux, huiles minérales et végétales, PET, vêtements usagés, déchets encombrants, déchets en bois, plastiques, capsules Nespresso, pneus, frigos, piles, appareils électroménagers, matériel informatique, téléviseurs, appareils et jouets à composants électriques et électroniques ainsi que divers déchets spéciaux de ménages (résidus de peintures, colles, solvants, batteries, médicaments, etc...).

Une brocante gratuite réservée aux habitants de la ville est organisée à la déchèterie depuis de nombreuses années en mai et en septembre. Depuis 2008, nous avons été contraints d'édicter des directives afin d'éviter quelques débordements et abus constatés lors des précédentes éditions de cette brocante. Cela a permis à chacun de trouver son bonheur et de redonner ainsi une seconde vie à de nombreux objets.

Acquisition d'une nouvelle pelle mécanique

Le tractopelle équipant notre déchèterie étant sur le point de rendre l'âme, nous avons dû acquérir un nouveau véhicule pour nous permettre de continuer à assurer le bon fonctionnement de ce site. Après plusieurs essais, notre choix s'est porté sur une pelle mécanique d'occasion du type MECALAC 12 MSX. Ce type d'engin à l'avantage d'être polyvalent puisqu'il nous permet aussi bien de brasser et retourner les tas de compost, de tasser les bennes pour compacter les déchets ou encore de déplacer des palettes avec sa fourche.

Manifestations publiques

La municipalité, poursuivant sa politique d'incitation au tri des déchets, met régulièrement à disposition de ses citoyens quatre "Eco-points mobiles". Ces "Eco-points mobiles", que la municipalité tient à la disposition de quiconque organise une manifestation d'intérêt public, peuvent être disposés en différents emplacements d'une manifestation afin d'offrir au public la possibilité d'y trier ses déchets, en particulier le PET, l'aluminium et le verre.

Déchets organiques - Biogaz

La municipalité a initié depuis la fin de l'année 2007 une réflexion sur la mise en place d'une nouvelle collecte au porte-à-porte des déchets organiques, ceci en vue de les transporter à l'usine de méthanisation de Lavigny.

Sans revenir sur les arguments développés dans le cadre de la réponse au postulat de Mme Muriel Favez, la municipalité, bien que convaincue que la méthanisation des déchets organiques est une solution d'avenir, ne souhaite pas le faire sans avoir préalablement engagé une réflexion globale sur la problématique liée au financement de l'élimination des déchets (taxe déchets).

En outre, elle souhaite également le faire dans le cadre d'une vision coordonnée avec les communes du périmètre SADEC, la problématique de l'élimination des déchets ne s'arrêtant pas aux limites de notre territoire. A cet effet, la Ville de Gland est représentée au sein du groupe technique mis en place par la SADEC qui devra proposer aux communes du périmètre, les solutions les plus adaptées à leur problématique. Cependant, du fait de difficultés momentanées en personnel, la SADEC n'a pas pu faire avancer ce dossier en 2010 comme elle l'aurait souhaité.

Evolution des quantités de déchets récupérés à la déchèterie

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Production de compost ⁽¹⁾	200 t. dist.	---	---	---	---	---
Déchets verts reçus à la déchèterie ⁽¹⁾	---	600 t.	600 t.	800 t.	825 t.	800 t.
Déchets encombrants	397 t.	257 t.	245 t.	238 t.	234 t.	254 t.
Plastiques	53 t.	60 t.	63 t.	71 t.	65 t.	73 t.
Papier, cartons ⁽²⁾	576 t.	548 t.	609 t.	642 t.	623 t.	639 t.
Bois	---	142 t.	246 t.	243 t.	258 t.	294 t.
Métaux	82 t.	94 t.	111 t.	109 t.	100 t.	101 t.
Cailloux	88 m ³	80 m ³	97 m ³	92 m ³	109 m ³	141 m ³
Huiles minérales et végétales	5 t.	4 t.	4 t.	5 t.	4 t.	5 t.

Verre	340 t.	341 t.	339 t.	359 t.	365 t.	358 t.
PET	17 t.	18 t.	22 t.	21 t.	22 t.	25 t.
Appareils ⁽³⁾ électromén. + frigos	343 pces 12 t.	351 pces 13 t.	399 pces 20 t.	36 t.	44 t.	50 t.
TV - appareils électroniques	181 palettes	184 palettes	210 palettes soit 56 t.	204 palettes soit 53 t.	206 palettes soit 55 t.	245 palettes soit 62 t.
Déchets spéciaux ménagers	---	---	12 t.	13 t.	11 t.	11 t.
Habits	28 t.	24 t.	25 t.	38 t.	37 t.	39 t.
Capsules à café	5 t.	5 t.	5 t.	4 t.	6 t.	7 t.

⁽¹⁾ Dès 2006, ce n'est plus le tonnage de compost produit qui est pris en compte, mais le tonnage de déchets verts reçus à la déchèterie.

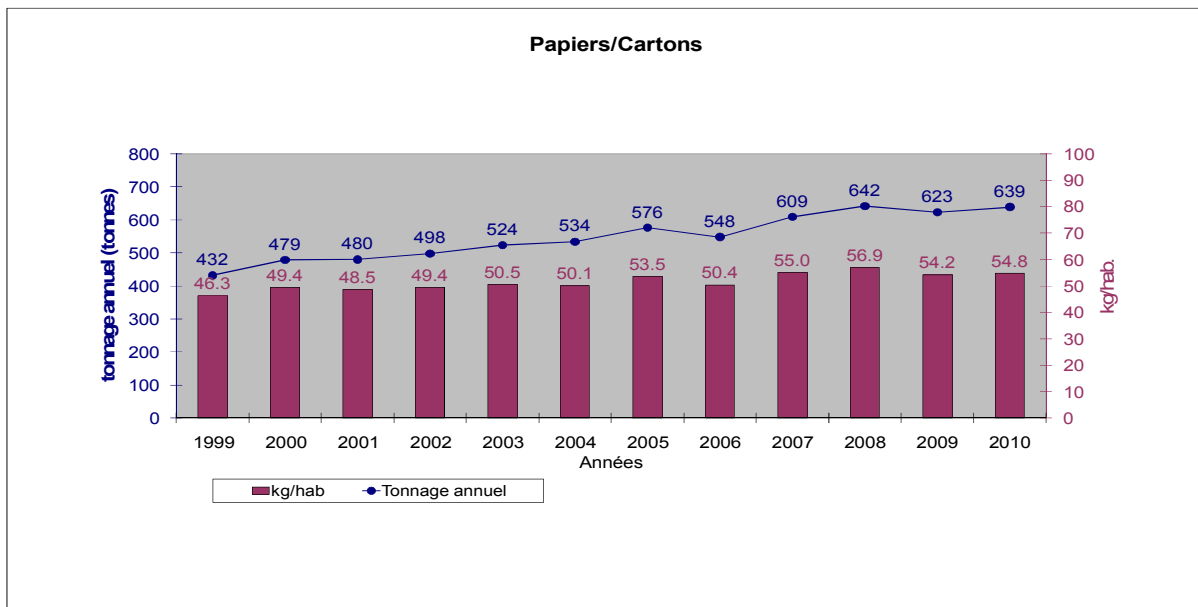
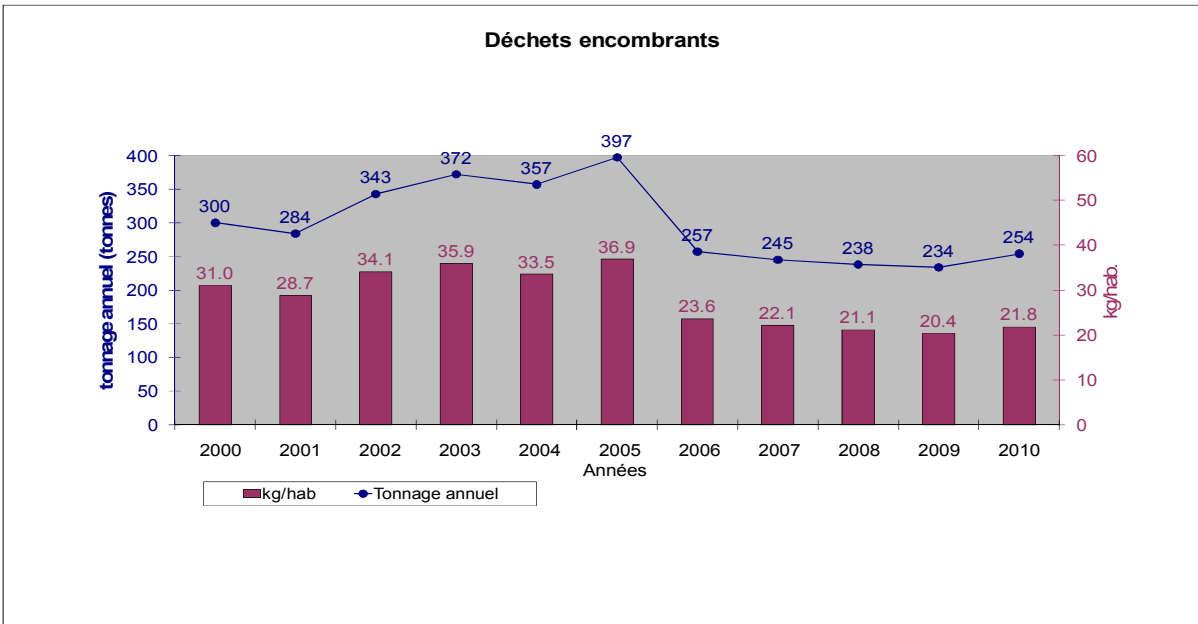
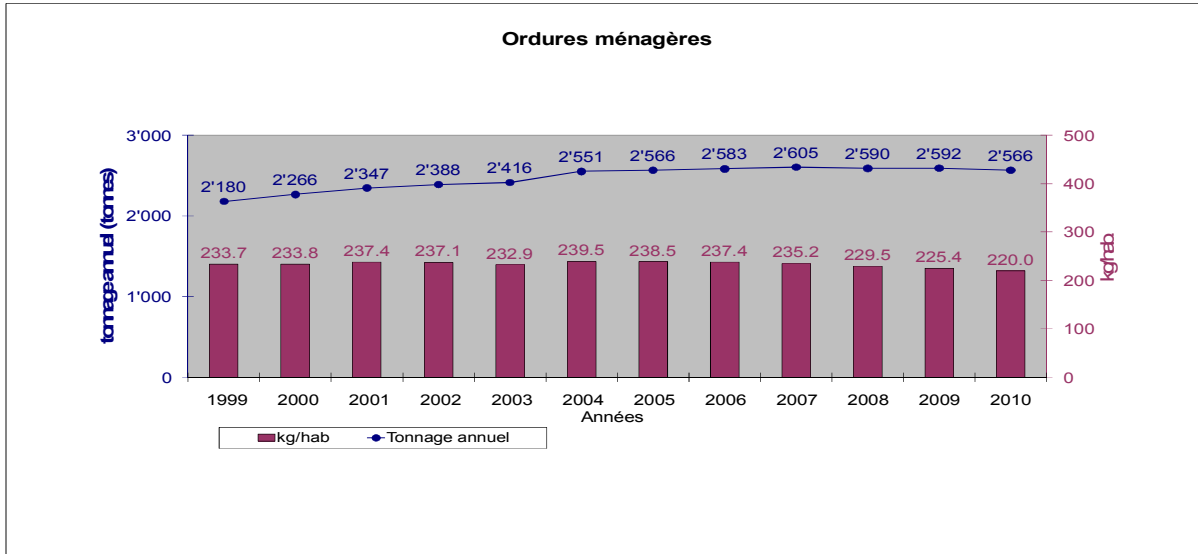
⁽²⁾ Ce tonnage comprend la collecte effectuée par la section du FC Gland Vétérans (83 t. en 2010)

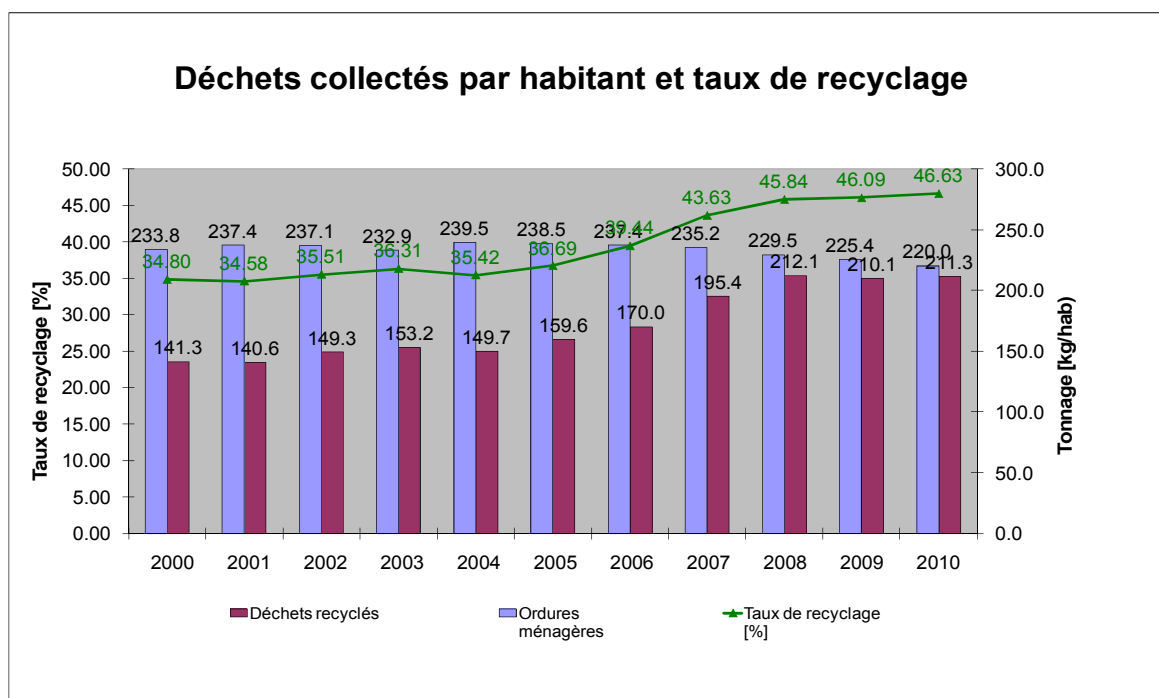
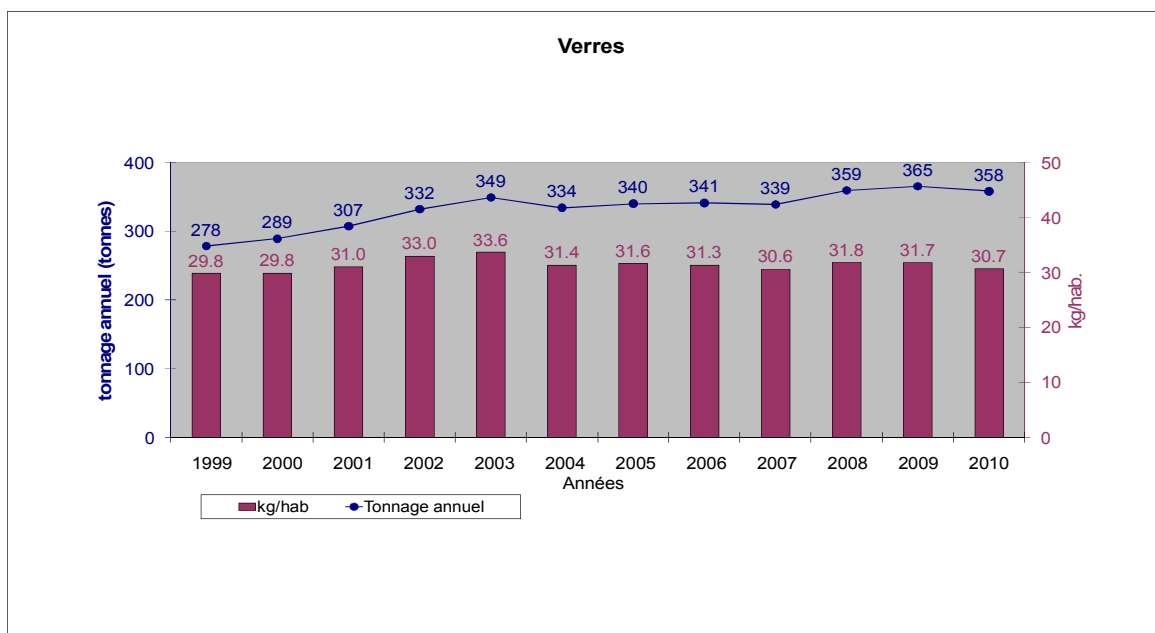
⁽³⁾ Depuis 2008, les gros appareils électroménagers (frigos, cuisinières,...) qui étaient jusqu'alors comptabilisés en nombre de pièces, sont désormais englobés dans le tonnage indiqué.

Chiffres clés

	2008	2009	2010
Nombre moyen d'habitants :	11'287 hab.	11'498 hab.	11'661 hab.
Quantité d'ordures ménagères récoltées:	2'590 tonnes	2'592 tonnes	2'566 tonnes
Quantité de déchets encombrants récoltés	238 tonnes	234 tonnes	254 tonnes
Quantité totale de déchets incinérables récupérés (ordures ménagères + déchets encombrants):	2'828 tonnes	2'826 tonnes	2'820 tonnes
Quantité totale de déchets recyclés récupérés (non compris les encombrants) :	2'394 tonnes	2'415 tonnes	2'464 tonnes
Taux de recyclage pour la Ville de Gland	45,84 %	46,08 %	46,63 %
Tonnage annuel d'ordures ménagères récolté par habitant	229 kg/hab.	225 kg/hab.	220 kg/hab.
Coût annuel du traitement (récolte + transport + taxes d'élimination) des ordures ménagères par habitant :	82,4 frs/hab.	82,8 frs/hab.	80,9 frs/hab.
Coût annuel du traitement (récolte + transport + taxes d'élimination) des déchets recyclés par habitant :	22,2 frs/hab.	24,3 frs/hab.	21,6 frs/hab.

Graphiques





LA COMMUNE EN CHIFFRES

Superficie	830 ha
Surface viticole	47 ha
Surface agricole	300 ha

Surface forestière	113 ha
Surface des forêts communales à Gland	11 ha
Surface des forêts communales hors de Gland	5 ha
Surface de tonte des terrains engazonnés	160'000 m ²

Altitude	de 372 à 477 m
----------	----------------

Longueur du rivage	4 km
Longueur du réseau routier communal	41 km
Longueur des cheminements piétonniers	5 km
Longueur du réseau d'eau	58 km
Longueur du réseau d'eaux claires (sans drainage)	36 km
Longueur du réseau d'eaux usées (sans les collecteurs APEC)	26 km

Valeurs incendie des bâtiments communaux	168 Mio frs.
------------------------------------------	--------------

Nombre de bornes hydrantes défense incendie	257
Nombre d'arbres communaux (rues – places)	637

SERVICE DU FEU

SDIS

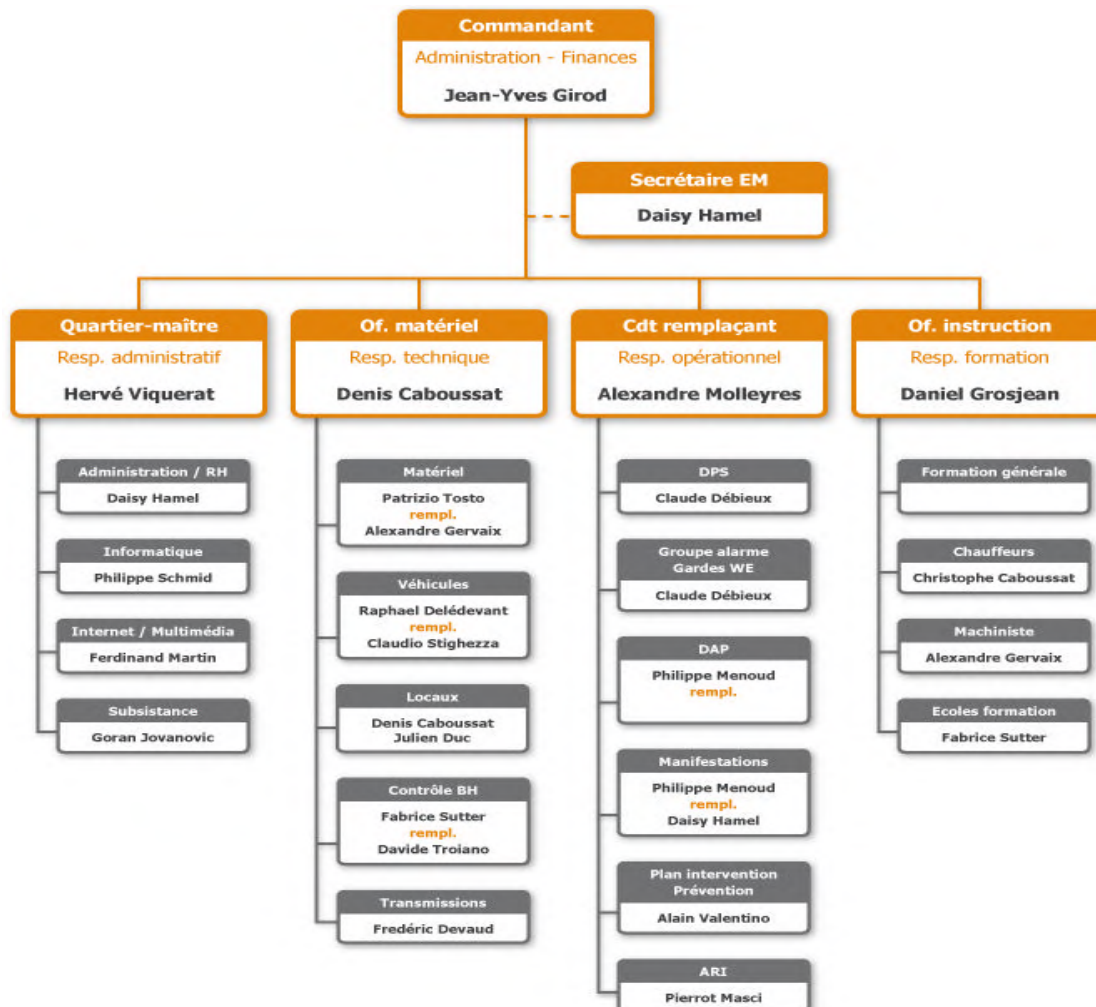
La commission intercommunale du feu – composition

La commission intercommunale du feu est formée d'un conseiller municipal par commune et du commandant du corps des sapeurs-pompiers. La commission intercommunale du feu se constitue elle-même. Elle nomme un président et un vice-président.

Sa composition est la suivante:

Président	M. Olivier Fargeon, municipal, Gland
Vice-Président	M. Daniel Ruchonnet, municipal, Coinsins
Membres	Mme Déborah Gervaix, municipale, Begnins
	Mme Martine Guignard, municipale, Vich
	M. Jean-Yves Girod, Cmdt du SDIS
Secrétaire hors commission	Mme Daisy Hamel, Four SDIS

L'organisation



Les activités

2010 encore une année bien occupée

Cette année a été active et largement occupée pour bon nombre de sapeurs-pompiers. Ceux-ci doivent s'adapter et suivre l'évolution constante de la façon de travailler, du nouveau matériel mis à disposition, de l'évolution des constructions et des matériaux.

Cela demande de la part de chacun une grande disponibilité, non seulement à n'importe quel moment du jour et de la nuit pour un départ en intervention, mais également pour les nombreuses soirées, samedis ou dimanches dévolus à la formation.

L'année 2010 a été couronnée par la journée portes ouvertes du 29 mai 2010, suivi à Coinsins de la fusion des corps des SDIS de Begnins, Coinsins, Gland et Vich.

Les interventions

108 interventions ont été effectuées en 2010 :

-	39 alarmes automatiques dont 27 déclenchées par erreur et 12 défauts techniques
-	29 feux dont 3 feux de hangars très importants Bassins, Begnins et Burtigny - 13 feux de bâtiments, 6 feux de broussailles, 2 feux de cheminées - 3 feux de voitures - 2 feux divers
-	11 inondations - ruptures de conduites, canalisations bouchées
-	17 prévention/Sécurisation (odeurs suspectes de gaz, chutes d'arbres, chutes de matériaux)
-	11 sauvetages dont 5 ascenseurs bloqués et 6 aides au portage
-	1 accident de voiture

Interventions par commune : 70 Gland - 20 Vich - 15 Begnins - 1 Bassins - 1 Burtigny - 1 Genolier.

Ce sont au total 1032 personnes engagées pour 1987 heures d'intervention.

La formation

Les membres du SDIS de Gland-Région ont suivi au total 359 jours de formation, cours cantonaux, exercices divers, représentant au total 12'700 heures.



Il a été consacré 343 heures pour les services annexes à disposition des communes, tels les gardes feux et les services de parking et de circulation.

L'entretien du matériel, les travaux administratifs, la suite du déménagement, le réaménagement des véhicules, le passeport vacances et autres manifestations ont nécessité 2648 heures.

Les effectifs

Avec un effectif de 78 sapeurs en début d'année, ce sont 7 personnes qui ont quitté le corps courant ou fin 2010 pour cause de déménagement ou de changement d'orientation.



5 nouvelles recrues ont intégré le SDIS Gland-Région en début d'année.

Les promotions

En 2010, les personnes suivantes ont été promues :

Au grade de caporal, Jessica Hurst, Frédéric Devaud, Julien Duc, Didier Grin
Au grade de lieutenant (chef d'intervention), Alexandre Gervais, Bastien Laffely
Au grade de premier-lieutenant (membre de l'état-major), Claude Débieux

Chefs d'intervention - nouveau véhicule

Un nouveau véhicule a été mis en service pour les chefs d'intervention. Ce véhicule est adapté pour couvrir le rayon DPS par tous les temps et être engagé sur tous les types d'interventions ; feu, sauvetage, inondation, divers (alarme automatique, prévention, etc.).



Ses caractéristiques :

Marque : VW Tiguan Track & Field
Année : 2010
Puissance : 140 CV - Diesel
Cylindrée : 2000 cm³
Transmission : automatique

INVENTAIRE DU PARC DES VEHICULES DE LA COMMUNE

Services	Plaques	Véhicules	Type	Marque
Pause-Déj'	VD 562'654	Transport	Minibus	Peugeot Boxer
	VD 312'559	Transport	Minibus	Peugeot Boxer
Voirie	VD 503'863	Voirie	Fourgon	Piaggio Porter 1.3
	VD 354'558	Voirie	Camionnette	Citroën Jumper
	VD 489'112	Voirie	Camionnette	Daihatsu
	VD 256'789	Voirie	Camionnette	VW
	VD 248'034	Voirie	Camion	Unimog Mercedes
	VD 690'391	Voirie	Tracteur	New Holland
	VD 690'182	Voirie	Tracteur/tond.	John Deere 3520
	VD 562'400	Voirie	Tracteur/tond.	John Deere X595
	VD 8'197	Voirie	Chariot élévateur	Toyota
	VD 7'331	Voirie	Balayeuse	Bucher CityCAT 2020
	Voirie	Faucheuse	Rapid Euro	
Service des Eaux	VD 249'832	Service des eaux	Camionnette	Citroën C15
	VD 524'143	Service des eaux	Camionnette	Citroën C15
	VD 323'914	Service des eaux		Nissan Navara
Parcs & Jardins	VD 343'035	Parcs & Jardins	Camionnette	Daihatsu
	VD 464'025	Parcs & Jardins	Camionnette	Piaggio
	VD 472'232	Parcs & Jardins	Camionnette	Piaggio Porter 1.3
	VD 690'909	Parcs & Jardins	Tracteur/tond.	John Deere 955
	VD 472'738	Parcs & Jardins	Tracteur/tond.	John Deere 1565
SPOP	VD 49'038	Moto 125 cc	Scoter C1	Moto BMW
	VD 150'923	Fourgon de transport	Fourgon	Citroën Jumper
Service du feu	VD 8'049	Tonne Pompe	Camion	IVECO
	VD 8'077	Tonne Pompe	Camion	Dodge
	VD 505'963	Transport de personnes	Minibus	Mercedes-Benz 413
	VD 8'645	Camion échelle	Camion	Iveco Magirus
	VD 5'280	Echelle remorquable		EHR SAM
	VD 4'287	Tuyaux		EHR SAM
	VD 4'225	Tuyaux		ANTIFEU SA
	VD 31'249	Motopompe type 2		Pfander
	VD 30'243	Motopompe type 4		BZS MSP 2
	VD 360'118	Véhicule intervention	Voiture	Ford Focus
	VD 377'071	Véhicule intervention	Voiture	VW Tiguan 2.0 TDI
	VD 8'197	Chariot élévateur		Toyota
		Véhicule inondation	Minibus	VW 1600
Déchèterie	VD 2'042	Pelle mécanique		Mecalac 12 MSX
CRL	VD 325'985	Transport	Minibus	Toyota Hiace

INSTRUCTION PUBLIQUE

Etablissement primaire de Gland



Le Directeur, M.Ferro, a fait valoir son droit à la retraite. Il a donc quitté l'établissement au 31 décembre 2010. Une belle fête de départ lui a été offerte et c'est avec émotion que ses collaborateurs ont pris congé de lui.

Effectif au 30.09.2010

	Nbre d'élèves	Nbre de classes	Moyenne
Classes enfantines	253	13	19.46
Classes 1P – 4P	549	28	19.60
Totaux	802	41	19.56
Classes REP	10	1	10

Une légère baisse d'effectif a été constatée par rapport à 2009. Le nombre d'élèves varie sensiblement tout au long de l'année en fonction des départs et arrivées dans la commune.

Répartition des locaux

Collèges	CIN (école enfantine)		CYP1 (1 ^{ère} et 2 ^{ème} primaire)		CYP2 (3 ^{ème} et 4 ^{ème} primaire)		REP (classes de ressources primaires)		Total d'élèves
	classes	élèves	classes	élèves	classes	élèves	classes	élèves	
Mauverney A	7	139	2	38	-	-	-	-	177
Mauverney B	-	-	5	104	7	143	-	-	247
Collège de la Dôle	2	36	-	-	-	-	-	-	36
CS Perrerets	4	78	6	121	8	143	1	10	352
Totaux	13	253	13	263	15	286	1	10	812

Direction - Corps enseignant

Conseil de direction

M.	Guy Ferro	directeur
Mme	Nadine Paquier	doyenne
Mme	Séverine Baud	doyenne

Administration

Mme	Marianne Demierre	secrétaire
Mme	Catherine Engels	secrétaire

Corps enseignant

Etat au 1^{er} août 2010: 70 enseignantes et enseignants.

La commune de Gland subventionne plusieurs activités scolaires et offre certains avantages aux écolières et écoliers glandois. Voici donc le récapitulatif des subventions octroyées par les Autorités glandoises à leurs jeunes administrés.

Activités culturelles

Les élèves de 2P, 3P et 4P ont pu suivre des « ateliers théâtre » animés par Mme Valentine Rey. Tous ont apprécié ce moment convivial et riche en émotions. Au CIN et en 1P, les élèves ont découvert les instruments de musique grâce à l'école de musique de Nyon. L'ensemble des écoliers a pu écouter des contes pendant la période de Noël.

Activités sportives

Un choix de 9 sports scolaires facultatifs a été proposé et plus de 200 élèves y ont participé. Cette année, une patinoire a été ouverte et de nombreux enseignants y sont allés régulièrement avec leur classe. Cette offre a été fort appréciée et tous espèrent y retourner l'hiver prochain.

Activités créatrices et matériel de classe

Les subsides octroyés aux classes sont bien utilisés et le suivi des dépenses fait par la comptable de l'établissement montre que les sommes sont investies de façon adéquate. Les enfants ont du matériel de qualité à disposition, les subsides de la commune complétant judicieusement ceux du Canton pour que les enfants puissent donner libre cours à leur créativité.

Camps

Douze classes sont parties en camp. Les moments passés hors cadre scolaire sont un réel plus pour les enfants. Des liens importants se nouent lors de ces jours passés ensemble dans un contexte différent.

Fête du Chêne

Comme chaque année, la désormais traditionnelle fête du Chêne a clos l'année scolaire en juillet. Le cortège fut riche en couleurs. Le sourire des enfants, des parents et des enseignants montre que ce moment festif rapproche les gens et permet à tous de prendre congé avant les « grandes vacances ».

Pause-Déj

Buts	Répondre aux besoins d'accueil de midi pour les enfants scolarisés à Gland, dans les classes CIN (enfantines) et CYP 1 et 2 (1 ^{ère} primaire à 4 ^{ème} primaire)
Lieu d'accueil	Au collège des Perrerets où les enfants des Perrerets et de la Dôle sont accueillis. Cette structure se trouve dans le bâtiment E, au rez-inférieur et accueille 48 enfants. 4 animatrices encadrent les enfants.
	Au collège de Mauverney où les enfants de Mauverney et de Montoly sont accueillis. Cette structure se trouve dans le bâtiment A, au rez-de-chaussée et accueille 48 enfants. 4 animatrices encadrent les enfants. Au Collège de Grand Champ dès août 2009. Cette structure se trouve au rez-supérieur de la cantine scolaire et accueille 24 enfants. 2 animatrices encadrent les enfants.
Trajet	Les enfants sont pris en charge dès leur sortie de l'école. Les enfants scolarisés aux Perrerets et à Mauverney se rendent directement à la Pause-Déj et doivent s'annoncer auprès de l'animateur. Les enfants scolarisés aux Perrerets en CYP2* se rendent à la Pause-Déj des Perrerets, s'annoncent auprès de l'animateur et sont accompagnés à pied jusqu'à Grand-Champ. Les enfants scolarisés à Mauverney en CYP2* se rendent à la Pause-Déj de Mauverney, s'annoncent auprès de l'animateur et sont transférés en mini-bus jusqu'à Grand-Champ. En fonction des places disponibles, les enfants en CYP2 peuvent être accueillis soit à la Pause-Déj de leur lieu scolaire, soit à Pause-Déj de Grand-Champ. Les enfants scolarisés à la Dôle et à Montoly sont accompagnés à pied de l'école à la Pause-Déj.
Prestations	Pendant les périodes scolaires lundi – mardi – jeudi – vendredi de 11h05 à 13h25. Fermé le mercredi et pendant les vacances scolaires. Accueil et encadrement : - coordination professionnalisée parents - écoles - Pause-Déj. - préparation des repas par le DSR, puis transportés par bus sur les lieux d'accueil - des animations variées sont proposées La proposition de bricolages est toujours très attractive et appréciée des enfants. Ils disposent également d'un choix très attrayant de jeux de société, d'un coin lecture, de barbies-poupées, de jeux de constructions (Kneex – légo) et playmobiles. En outre, des activités récréatives sont proposées à l'extérieur ou dans la salle de gymnastique.
Prix	Fr. 15.- par jour et par enfant, pour un accueil régulier. Fr. 20.- par jour et par enfant, pour un dépannage.

L'intégration en milieu scolaire et la collaboration avec le corps enseignant se passent très bien.

Le personnel d'encadrement

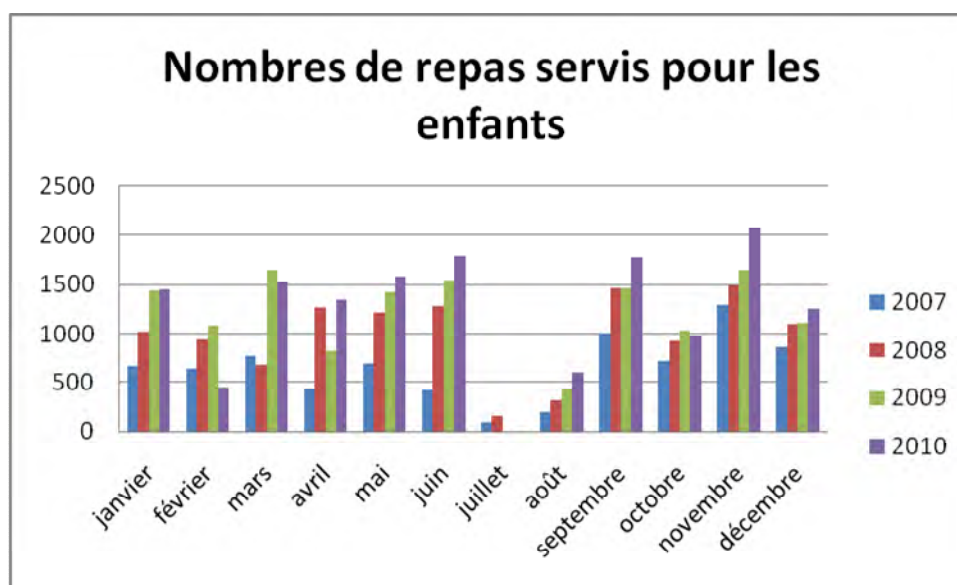
L'équipe se compose comme suit :

- une coordinatrice-responsable des trois lieux d'accueil, Mme Nathalie Tardy qui effectue les tâches suivantes :
 - gestion des inscriptions
 - organisation des trajets (Dôle et Grand-Champ)
 - direction du personnel d'encadrement
 - établissement des factures
- et 11 auxiliaires (5 à Mauverney, 4 aux Perrerets et 2 à Grand-Champ).

La coordinatrice est la personne de référence à l'égard des parents ou de l'école et elle assure les remplacements en cas de maladie ou accident d'une auxiliaire.

Fréquentation

Interprétation du tableau : il faut tenir compte des vacances dans la comparaison des fluctuations mensuelles.



Etablissement secondaire

Introduction de la direction

Une certaine stabilité chiffrée s'est établie à l'établissement secondaire de Gland. Avec environ 750 élèves et 40 classes, nous atteignons notre vitesse de croisière. L'accroissement de la population de notre ville ne se répercute pas – encore – sur les effectifs de notre établissement : 150 élèves en moyenne pour chacun des 5 niveaux que nous accueillons.

Du côté des bâtiments, l'organisation retenue est la suivante :

-	Les classes CYT5, CYT6, 7 ^{ème} et DES affiliées sont basées (sauf 1 ou 2 classe/s de 7 ^{ème}) à Grand Champ où se trouvent le secrétariat, la direction et l'infirmerie scolaire. Sauf circonstances exceptionnelles, nos élèves du cycle de transition ont tous leurs cours à Grand Champ.
-	Les classes de 8 ^{ème} et 9 ^{ème} et DES affiliées sont basées (avec 1 ou 2 classe/s de 7 ^{ème}) aux Tuilières où se trouvent également la doyenne responsable de ce bâtiment, l'orientation scolaire et le service des PPLS.

Organisation

Année scolaire 2009/2010

CYT 5+CYT 6	12 classes	260 élèves	35.4 %
VSB	9 classes	177 élèves	24.1 %
VSG	8 classes	147 élèves	20. %
VSO	8 classes	121 élèves	16.4 %
DES	3 classes	30 élèves	4.1 %
	40 classes	735 élèves	

Année scolaire 2010/2011

CYT 5+CYT 6	13 classes	281 élèves	37.4 %
VSB	9 classes	185 élèves	24.6 %
VSG	8 classes	151 élèves	20. %
VSO	7 classes	106 élèves	14. %
DES	3 classes	29 élèves	4. %
	40 classes	752 élèves	

Elèves

Provenance des élèves

	Établissement	Développement	Dérogations	Total
Arzier			1	1
Bassins		2		2
Burtigny		2		2
Duillier		1		1
Givrins			1	1
Gland	721	19		740
Le Vaud		1		1
Marchissy		1		1
Nyon			1	1
Vich		1	1	2
	721	27	4	752

- 2 élèves de Gland sont scolarisés à Nyon

Secrétariat

Mme Francine Menoud	Responsable du secrétariat (100 %)
Mme Line Esposito	Secrétaire à temps partiel (50 %)
Mme Marie-Thérèse Ramseyer	Secrétaire à temps partiel (55 %)

Camps

L'augmentation des budgets a permis de faire des activités variées et de pouvoir trouver des chalets de qualité. L'encadrement a été élargi ce qui améliore de façon non négligeable la qualité d'enseignement dans les différents ateliers.

Semaine du 8 au 12 mars 2010

GENRE	LIEU	CLASSE	
Camp de ski	La Lenk	7 VSO/1	Mme Rey
		7 VSB/2	Mme Sieber
	Les Diablerets	7 VSG/2	Mme Tokgöz
		7 VSO/3	Mme Wullschleger
		7 VSB/3	Mme Douville-Brand
	Villars	7 VSB/1	Mme Marmillod
		7 VSO/2	M. Saffe
		DES 2	Mme Ferro
	Siviez	7 VSG/3	Mme Keller-Aubert
		7 VSG/1	M. Olivet

GENRE	LIEU	CLASSE	
Voyages d'étude	Berlin	9 VSB/1	Mme El Abshihy
		9 VSG/1	Mme Tièche
		9 VSB 3	M. Roy
	Gênes	9 VSB/2	M. Keller

Semaine du 3 au 7 ou 11 mai 2010

GENRE	LIEU	CLASSE	
Voyages d'étude ou échanges linguistiques	Leukerbad	DES 3	M. Kryvian
		8 VSO/1	M. Rabet
		8 VSO/2	Barkhordarian
	Berlin	9 VSO/1	Mme Horwath
		Lyon	9 VSO/2
	9 VSO/3		M. Macchi
	Provence		9 VSG/2
	Stuttgart	8 VSB/1	Mme Tièche
		8 VSB/3	Mme Bujard
		8 VSG/2	Mme Reuteler
	Freiburg	8 VSG/1	Mme Schmutz
		8 VSB/2	Mme El Abshihy
		Karlsruhe	8 VSG/3

Semaine du 11 au 15 octobre 2010

GENRE	LIEU	CLASSE	
Camps sportifs	La Lenk	CYT 5/1	Mme Crisinel
		CYT 5/2	Mme Gendre

		CYT 5/3	Mme Fantini
		CYT 5/4	Mme Freymond
		CYT 5/5	Mme Phillot
		CYT 5/6	Mme Pasche
		CYT 5/7	Mme Personeni
		DES/1	Mme Salzmann
	Vaumarcus	CYT 6/1	M. Noverraz
		CYT 6/5	Mme Phillot
	La Lenk	CYT 6/2	Mme Touchais
		CYT 6/4	Mme Stegmüller
	Champéry	CYT 6/5	Mme Jan
		CYT 6/3	Mme Freymond
	La Givrine	CYT 6/6	M. Widmer

Sports facultatifs

Grâce à la patinoire, le SSF ne pouvait pas manquer la création du cours de Hockey sur glace, pour lequel il a eu l'extraordinaire chance de pouvoir compter sur les présences d'Igor Fedulov et Goran Bezina, et celui de patinage avec la présence d'une enseignante, Mme Jan ancienne patineuse de compétition.

Le cours de hockey sur glace a eu énormément de succès. Par conséquent, ces sports seront remis au programme 2011-2012.

Si les nouveautés ont donné entière satisfaction, il faut tout de même noter que les « anciens » cours, cités ci-dessous, ont encore la « cote » auprès des élèves.

- unihockey
- badminton
- snowboard (cours que nous n'avions pas ouvert depuis 5 ans)

Activités culturelles, manifestations diverses

Activités culturelles

L'année 2010 a été riche en activités culturelles. De nombreux enseignants ont organisé des activités et sorties pour leurs élèves. « Sur les traces de Farinet », sortie culturelle illustrant la lecture d'un roman de Ramuz. Diverses visites de musées (Fondation de l'Hermitage de Lausanne, Alimenterium de Vevey, Laténium à Neuchâtel), de la cathédrale de Lausanne, du château de Prangins et le Grand Conseil. Des classes ont visité la Cité des métiers à Genève. D'autres groupes se sont rendus aux portes ouvertes de l'EPFL.

Lors des activités hors cadre du CYT6 les classes concernées ont comme chaque année eu l'occasion de visiter de nombreuses et diverses entreprises.

Plusieurs classes sont allées voir une comédie musicale en allemand ainsi que le film « Invictus » après avoir lu la biographie de Mandela.

Lors de la journée de la mobilité le film « Wall-E » a été montré à toutes les classes du CYT lors d'une projection au théâtre de Grand Champ.

Il y a également eu la visite du zoo de la Garenne pour les classes du CYT5 et de DES1, la découverte du Risoud en raquettes ainsi qu'une présentation de la Shoah par le CICAD à Genève.

Cette liste n'est pas exhaustive mais elle démontre la diversité des activités culturelles proposées.

Conseil des délégués

Depuis quatre ans, certains événements mis en place par le conseil des délégués sont devenus des incontournables :

- La journée spéciale : avec le thème "chic et chapeau" qui s'est déroulée pendant un vendredi entier pour le plus grand plaisir des élèves.
- Le year book : qui a vu paraître sont 4^e numéro. Déjà presque une institution !
- La soirée des artistes : qui voit de plus en plus grand et se paie des airs de stars en investissant ni plus ni moins que le théâtre de Grand Champ.

Service de la santé scolaire

Le Service de santé scolaire retrouve une certaine stabilité avec le Dr Mally, médecin scolaire et Mme Jordan, infirmière scolaire.

Activités générales

L'activité principale de l'infirmière est sans conteste la consultation, qui a vu sa fréquentation augmenter de manière significative tout au long de l'année, mais particulièrement à la rentrée scolaire d'août.

Plusieurs pistes d'explications à ce phénomène : la fidélité de l'infirmière, qui a entamé sa troisième année, et qui est reconnue comme personne ressource auprès des enseignants, et sa présence presque quotidienne dans l'établissement (50%, 4 jours par semaine).

Deux autres pistes pourraient amener à une réflexion plus globale sur la collaboration avec le corps enseignant quant au tri à faire, et aux questions à poser aux élèves avant de les envoyer à l'infirmerie, ainsi que l'information à donner aux parents d'élèves sur le rôle de l'infirmière, et leurs responsabilités en tant que parents d'un enfant malade.

A côté de la consultation, les situations particulières d'élèves, que ce soit des élèves avec des maladies chroniques, ou des élèves en difficultés passagères ou prolongées, ont nécessité de nombreuses rencontres avec leur famille, leurs enseignants, le groupe interdisciplinaire, ou des réseaux avec des intervenants extérieurs.

Vaccinations

Les vaccinations sont une routine. Chaque année, les élèves de 7^{ème} année reçoivent une information à ce sujet de la part de l'infirmière et du médecin scolaire, et ont la possibilité d'être vaccinés. Plus de la moitié des élèves répondent favorablement à l'offre.

Les interventions en classes concernent particulièrement les CYT/5, qui bénéficient de deux visites, une en début d'année scolaire pour la présentation du service de santé par l'infirmière, et une autre, pour parler de la santé en général.

Les classes de 9^{ème} année, quant à elles, sont visitées au début du printemps, afin de les préparer à la période d'examens et leur donner des informations sur les services de santé à disposition pour la suite de leur formation.

Cinq interventions dans les classes ont été demandées par les enseignants ou des parents d'élèves. Elles consistaient pour les unes, à informer les camarades de classe d'un problème de santé d'un élève, et, pour les autres à faire de la promotion de la santé sur un thème défini (prévention contre l'alcool, estime de soi, information sur les poux).

Promotion de la santé

Le « groupe santé » de l'établissement a reconduit cette année plusieurs projets :

L'association « Action-Innocence » spécialisée dans la lutte contre la pédophilie et les abus sexuels sur Internet, est revenue dans les classes de 5^{ème} et 7^{ème} année.

Une journée de la mobilité, transformée en « semaine de la mobilité » a permis aux élèves de 5^{ème} et 6^{ème} année, de calculer, avec un podomètre, la distance effectuée à pied pendant ce laps de temps.

Nouveaux projets et actions au programme :

Le programme prioritaire de prévention des dépendances, commencé l'année dernière, a abouti à la création de deux procédures (une pour le suivi des élèves en difficultés, et une pour les situations d'élèves ayant consommé). Pour clore la démarche, une journée pédagogique a été organisée en février, avec deux conférences et des ateliers.

Un projet « prévention SIDA » a été mis sur pieds à l'occasion de la journée mondiale du SIDA, pour les élèves de niveaux 7, 8 et 9. Les élèves de 9VSG et 9VSB ont élaboré avec l'aide des maîtres de sciences une exposition sur le thème du SIDA, exposition qui a été visitée par les élèves de 7^{ème}, 8^{ème} et 9VSO. Pendant la visite, ces derniers ont répondu à un questionnaire qui a été rediscuté en classe par la suite.

Le groupe-santé a eu l'occasion de poursuivre sa formation concernant la gestion de la « cellule de crise ». Il a également réfléchi à l'importance d'une formation de premiers secours à l'attention des collaborateurs de l'établissement, qui leur sera offerte en 2011, à la rentrée scolaire.

Restaurant scolaire

L'année 2010 a vu un record de participation au restaurant scolaire. Avec les élèves, les enseignants, la gendarmerie et les collaborateurs de la Ville de Gland, ce sont 56'740 repas qui sortent de la cuisine en sous-sol. Une nette progression de la fréquentation des élèves de Grand Champ a été constatée.

C'est toujours 2 menus à choix, dont un « fourchette verte » qui sont proposés au tarif de 7 fr. pour les élèves et de 9 fr. pour les adultes. Pendant la saison d'hiver, un potage est également proposé en complément.

Durant l'année 2010, plusieurs animations ont connu un beau succès. Les semaines à thème : Moules, Fondue, Mexicaine, Pasta party etc... ont été reconduites.

Le team qui a le privilège de vous servir avec le sourire a vu l'arrivée d'une nouvelle collaboratrice Véronique Benkert. L'équipe est toujours complétée par Mesdames Sihem Zaouaoui, notre caissière, Laurence Migewant qui officie à la plonge ainsi que Marie-France Butkovic et Marie-Claire Chalande au service assiette

Vous avez la possibilité de consulter les menus, ainsi que les animations diverses sur le site du Collège de Grand-Champ : www.esgland.ch.

D'autre part, les bons repas peuvent désormais s'acheter auprès du greffe municipal en plus des deux magasins vidéo de la commune.

Nombre global de repas préparés

2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
21'883	26'866	36'805	42'025	45'384	49'603	51'813	56'740

Conseil d'établissement

Le conseil d'établissement, se compose de 24 membres issus à parts égales de :

- Représentants des autorités communales. L'un d'entre eux assume la présidence.
- Parents d'élèves fréquentant les établissements

- Représentants des milieux et des organisations concernés par la vie des établissements
- Représentants des professionnels actifs au sein des établissements.

Il concourt à l'insertion des établissements scolaires dans la vie locale. Il permet l'échange d'informations et de propositions entre les établissements et les autorités locales, la population et les parents d'élèves.

En 2010, le conseil d'établissement compte 22 membres, 2 postes étant encore vacants :

AUTORITES	
Gérald Creteigny	syndic
Florence Golaz	municipale
Corinne Hug	conseillère communale Gens de Gland
Anne-Marie Molleyres remplacée par Claudine Bovet	conseillère communale radicale
Michael Rohrer	conseiller communal socialiste
Jacques Tacheron	conseiller communal libéral
ECOLES	
Guy Ferro	directeur établissement primaire
Jean Delacrétaz	directeur établissement secondaire
Nadine Paquier	doyenne établissement primaire
Marie-Claire Gilléron	enseignante établissement primaire
Jean-Marc Jaton	enseignant établissement secondaire
Anne Marmillod	enseignante établissement secondaire
SOCIETES CIVILES	
Christine Nussbaum	association glandoise des parents d'élèves
Sandra Richkin	fondation La Ruche
Roberta Balmat	basket club Gland
Patricia Storti	centre de loisirs
Vacant	
Vacant	
PARENTS	
Joëlle Juon	parents - primaire
Sonia Stalder	parents - primaire
Philipp Wagner	parents - primaire
Frédérique Zeggani	parents - secondaire
Samuel Schlapbach	parents - secondaire
Jean Curtet	parents - secondaire

Le bureau est composé de :

Présidente	Mme Florence Golaz
Vice-président	M. Jean-Marc Jaton
Membre	M. Philipp Wagner
Membre	Mme Christine Nussbaum
Secrétaire	Mme Tiziana Yammouni

Les séances ont eu lieu les 11 janvier, 19 avril, 6 septembre et 29 novembre 2010.

Décisions du conseil d'établissement

Le conseil d'établissement a préavisé favorablement à la réimpression de la Charte de l'établissement secondaire. La charte sera distribuée à tous les élèves de l'établissement secondaire (sauf ceux des 9^e) et permettra une réserve de 4 ans.

Pour 2010-2011 : une demi-journée est accordée le mercredi matin avant l'ascension. L'autre demi-journée est gardée en réserve.

Sujets abordés, discussions

Le conseil d'établissement a reçu :

- Mme Nadia Zoppi, directrice de la Sadec SA, société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte et M. Bérard, responsable de Cosedec, coopérative romande de sensibilisation des déchets. Ils ont présenté leur société et parlé du travail effectué auprès des écoles en ce qui concerne la sensibilisation aux déchets.
- MM. Etienne Genton, de la prévention criminalité du district de Nyon et Morges, et Youcef Barkat, travailleur social de proximité, qui travaille à 30% pour la commune de Gland. Ils ont parlé des différentes formes de prévention auprès des jeunes et des parents (exposés en classe, flyers, adresses, conférences pour les parents, etc.).

En outre, M. Delacrétaz a fait une présentation sur la réforme *Harmos*.

La thématique des natels à l'école a également été abordée par le conseil d'établissement.

A la rentrée scolaire, les sujets suivants ont été discutés :

- Files d'attente importantes à la cantine scolaire : une personne a été engagée à 80% ; des micro-ondes ont été installés et la distribution du repas froid-chaud a été réorganisée
- Des retards des bus scolaires ont été signalés autour de 08h00, ceci en raison de la surcharge de trafic. Ces bus partiront dorénavant avec quelques minutes d'avance
- Les changements d'horaires 3 semaines après la rentrée à l'établissement secondaire
- Mise en service de la communauté tarifaire *Mobilis*.
- Utilisation de la patinoire mobile par les établissements scolaires.

Commissions du conseil d'établissement

Les diverses commissions ont remis des rapports et signalé :

- Des problèmes de sécurité concernant les parkings à vélos. La municipalité a entrepris des travaux concernant le parking à vélos à Grand Champ pour le rendre plus visible.
- La question de la sécurité des élèves sur le chemin de l'école. La municipalité a décidé de modérer le trafic en créant des zones 30 km/h.
- La question de la sécurité des membres de société et l'éclairage à Grand Champ. A la suite du rapport, un préavis pour différentes réfections a été demandé. Les services étudient diverses solutions.
- Les problèmes des stores qui ne fonctionnent pas aux Tuillières. Ce problème est à l'étude.

Au complexe scolaire des Perrerets :

- Le manque d'infrastructures ludiques : une demande d'équipement a été soumise à la municipalité.
- Une demande d'étudier une solution pour la réalisation d'une cour couverte.
- Rappelé les problèmes de la façade.

Sondage sur les horaires continus

Le conseil a été l'initiateur du sondage « horaire continu » qui a été mené auprès des parents d'élèves de la 1^{ère} enfantine à la 8^e année pour connaître leur avis sur l'introduction éventuelle d'un horaire continu. Les résultats de ce sondage - dont la participation s'est élevée à 37% - ont montré que les parents s'opposaient à la mise en place d'horaires continus pour les classes de 5^e et 6^e années (cycle de transition) par 51% mais que le même pourcentage était en faveur de tels horaires pour les classes de la 7^e à la 9^e. Les résultats ne présentant pas de majorité suffisante pour envisager la mise en place des horaires continus dans une ambiance favorable, la municipalité et la direction de l'établissement secondaire de Gland ont renoncé à la mise en place de tels horaires.

Par contre, l'étude détaillée des 133 remarques a montré que l'heure de début des cours des classes de 7^e à 9^e à 7h35 posait un réel problème. Ces avis ont été confirmés par des études médicales qui ont montré que les adolescents ont de la peine à trouver le sommeil en soirée et ont besoin d'un plus long sommeil matinal. Dès lors, l'horaire du début des classes de 7^e à 9^e a été aligné sur celui des autres classes, soit vers 8h30 dès la rentrée d'août 2010.

Conseillère école-famille

Ayant débuté son activité professionnelle le 1^{er} octobre 2009, l'année 2010 fut celle des découvertes, des rencontres enrichissantes, mais aussi des questionnements et des doutes pour Mme Orset.

Elle a constaté que son rôle n'était pas clair, voire méconnu pour bon nombre de professionnels avec lesquels elle est amenée à collaborer, notamment les enseignants. Par conséquent, un de ses objectifs, défini d'un commun accord avec Mme Florence Golaz et les directeurs d'établissements scolaires, a été de faire connaître sa fonction.

Ainsi, Mme Orset a participé en début d'année scolaire aux conférences partielles de l'EPG, passé du temps dans la salle des maîtres et s'est présentée aux nouveaux enseignants de l'Esplanade et de l'EPG.

Une meilleure visibilité de sa fonction est désormais possible grâce aux améliorations apportées aux sites internet de la Commune de Gland, ainsi que de l'Esplanade et de l'ESG.

La conseillère Ecole-famille bénéficie d'une supervision, donnée depuis le mois de février 2010 par M. Marc Pittet, psychologue, psychothérapeute et enseignant de la Haute Ecole de Travail Social de Genève. Mme Orset et M. Pittet se rencontrent neuf fois par année. Cet accompagnement permet de définir les contours des interventions auprès des familles, ainsi que sa place au sein des établissements scolaires et d'avoir un regard extérieur sur les difficultés vécues par les élèves et leur famille.

Cette année permit la clarification de la fonction de Mme Orset au sein de l'Etablissement scolaire de Genolier (ESGE). Une rencontre a eu lieu le 27 septembre entre M. Claude Vetterli, directeur, ainsi que Mme Florence Golaz et M. Yves Ravenel, municipaux. Le constat est qu'une collaboration n'avait pas pu se mettre sur pieds avec les professionnels de l'ESGE. En effet, les élèves en difficulté de Genolier et environs bénéficiaient du soutien d'autres professionnels. Ainsi, l'accompagnement de la Conseillère Ecole-Famille a perdu de sa pertinence. Suite à cet entretien, l'Association intercommunale scolaire de Genolier et environs (AISGE) a décidé de dénoncer la Convention qui la liait à ses partenaires. Par conséquent, la collaboration de Mme Orset à Genolier s'arrêtera au 31 décembre 2011.

Les élèves de Longirod et de Saint-George sont accueillis depuis la rentrée 2010-2011 à l'Esplanade.

Concrètement

Il serait difficile d'établir une liste exhaustive des différents volets de cette activité, mais voici quelques tâches :

- entretiens avec les parents au bureau ou à leur domicile

- recherche et transmission d'informations concernant des camps de vacances, des activités parascolaires, cours de langue
- entretien en duo avec un(e) professionnel (e) pour partager les informations et réfléchir à des propositions d'accompagnements
- participation à des rencontres réunissant parents et professionnel(s)
- soutien aux parents concernant des démarches administratives et financières

Difficultés rencontrées par les élèves

En 2010, Mme Orset a déposé des demandes financières auprès de fondations privées concernant une douzaine d'élèves. L'octroi de cette aide permet aux parents de payer une facture importante (notamment concernant les soins dentaires), une activité ou un camp.

Une minorité des familles n'a aucune difficulté d'ordre financier. Dans ces situations, l'accompagnement consiste à soutenir les parents dans leur relation avec leur enfant et/ou à trouver avec eux des solutions concernant leurs difficultés.

Il y a également eu plusieurs situations de violence familiale. Pour une partie d'entre elles, après réflexion entre tous les professionnels de l'école, un signalement auprès du Service de Protection de la Jeunesse a été effectué.

Le temps des interventions auprès des familles est variable selon le type de difficultés qu'elles rencontrent. En cas de demandes administratives et/ou financières, les parents sont rencontrés trois ou quatre fois. Lorsqu'il s'agit de soutien de type relationnel, l'accompagnement peut être très court, mais souvent il dure des mois, voire des années.

Le fait de travailler au niveau primaire et au niveau secondaire permet de suivre des élèves sur le long terme.

Echanges

Mme Orset a participé aux rencontres suivantes :

- Congrès national concernant le travail social scolaire. A partir de ces échanges est née l'idée de mettre sur pieds des rencontres entre les travailleurs sociaux en milieu scolaire de Suisse romande.
- entre les Conseillers Ecole-Famille du Canton de Vaud.
- Réseau-Ados de Nyon qui réunit deux fois par année tous les professionnels engagés dans l'accompagnement des adolescents.
- Conférence du Groupe Réseau de Nyon qui convie à des échanges tous les professionnels de cette ville voisine et environs intervenant en faveur des adultes ou des enfants.

Groupes de travail

Mme Orset est membre du « Réseau Interdisciplinaire Jeunesse », ainsi que de la « Commission d'Intégration » de la Ville de Gland. Elle a participé au groupe de travail qui a conçu le projet d'accompagnement aux devoirs en faveur des élèves allophones. Elle a également collaboré à la deuxième Fête Multiculturelle de Gland.

Bibliothèque scolaire et communale

L'évènement principal de l'année 2010 est le développement de la « section jeunesse » de la bibliothèque communale. En effet, suite à l'agrandissement de la bibliothèque et la création d'un fonds de documents pour les enfants de 4 à 10 ans pour l'établissement primaire de Gland, la bibliothèque communale, jusqu'ici au service des lecteurs adultes s'est élargie, par la force des choses, au jeune public.

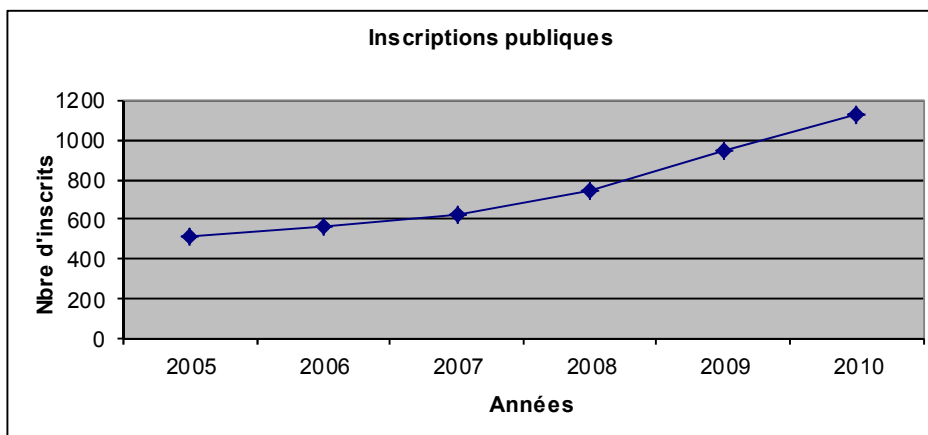
De ce fait, le rapport de gestion de la bibliothèque communale de Gland comprend désormais toutes les statistiques de la bibliothèque scolaire. Effectivement, il n'est plus possible de séparer les chiffres concernant le prêt scolaire du prêt communal, car les enfants qui profitent des animations scolaires, sont en partie les mêmes à venir pendant l'horaire communal. C'est pourquoi, cette année, on peut remarquer exceptionnellement de grandes variations par rapport à l'année 2009. Les pourcentages indiqués sont cependant proches de la réalité, puisqu'ils ont été calculés à partir de la somme des données des deux sections (scolaires et communales).

AFFAIRES CULTURELLES

Bibliothèque communale

La bibliothèque scolaire offre un large choix de documents pour les enfants dès le cycle initial. L'équipe de la bibliothèque (composée de deux bibliothécaires diplômées, d'une assistante en information documentaire, d'une auxiliaire et d'une apprentie) propose tout au long de l'année différents services et activités dans le but de faire naître ou d'entretenir le plaisir de la lecture, et d'apprendre aux élèves à rechercher et à utiliser l'information.

Evolution du nombre d'inscriptions publiques depuis 2005



Prêt et inscriptions

En 2010, la bibliothèque communale a enregistré 189 nouvelles inscriptions (196 en 2009). Ce léger recul s'explique par le fait qu'en 2009, l'inauguration de la bibliothèque avait généré à elle seule 53 inscriptions en une journée.

Le nombre total d'inscriptions publiques est de 1'132.

Le nombre total de lecteurs inscrits à la bibliothèque scolaire et communale est de 3'007.

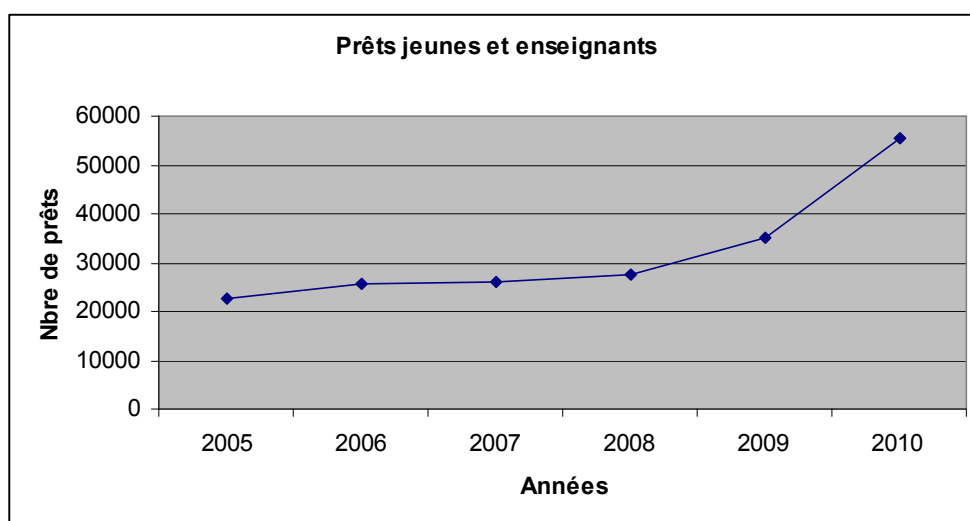
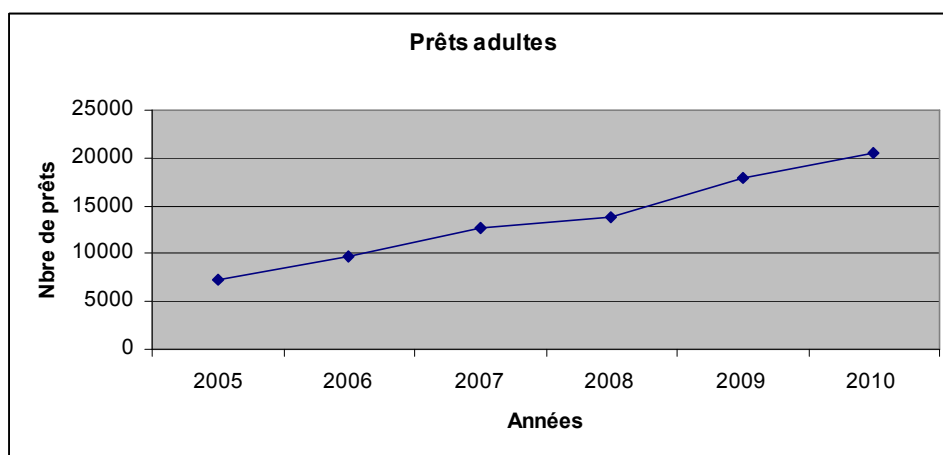
Les adultes ont emprunté 20'450 documents pendant l'année (17'988 en 2009, soit 13,7% d'augmentation en 2010).

Les jeunes jusqu'à 18 ans ont emprunté 50'329 documents en 2010 : dont environ 25'000 prêts pour les enfants de 4 à 10 ans et 25'000 prêts pour les enfants de 10 à 18 ans (28'273 en 2009 soit une augmentation d'environ 78%).

Les enseignants ont emprunté 5'040 documents (6'908 en 2009) ; cette diminution se justifie par le fait que désormais, les enseignants ont un compte « public » pour leurs emprunts privés et que ces statistiques sont intégrées à la section adulte.

Le nombre total des prêts pour l'année 2010 est de 75'819 documents (53'169 en 2009, soit 42,6% d'augmentation en 2010).

Evolution des prêts depuis 2005



Acquisitions

Durant l'année 2010, la bibliothèque a acquis et mis à disposition des lecteurs 4'580 nouveaux documents dont :

section adulte	1'130 documents
section jeunesse	3'450 documents

Le fonds de la bibliothèque s'élève actuellement à 36'700 volumes (tous documents confondus).

Animation en bibliothèque

Au cours de l'année, la bibliothèque scolaire a proposé diverses animations :

Visites de classes

Découverte	élèves de 1 ^{ère} année (2 périodes par classe)
Initiation à la recherche documentaire	élèves de 5 ^e année (2 périodes par ½ classe)
Recherche documentaire	élèves de 7 ^e année (2 périodes par classe)
PRI (projet interdisciplinaire)	élèves de 8 ^e et 9 ^e année (selon les besoins)

Répartition des animations par niveau

Cycle initial :	34 périodes (26 en 2009)
CYP1 :	72 périodes (24 en 2009)
CYP2 :	42 périodes (100 en 2009)
CYT :	98 périodes (96 en 2009)
7 ^e -9 ^e année :	126 périodes (96 en 2009)

Livraison de caisses de livres dans les classes du primaire et du cycle initial

Cette année, la livraison des caisses de livres en classe s'est enrichie d'une lecture aux enfants. Cette animation permet aux petits d'avoir un contact privilégié avec les bibliothécaires dans leur cadre habituel, et les motive petit à petit à s'aventurer jusqu'à la bibliothèque avec leurs parents.

Les classes primaires peuvent également bénéficier de ce service, mais uniquement sur demande. En 2010, les bibliothécaires ont livré, échangé et récupéré 35 caisses de livres.

Caisses thématiques pour des exposés en classe

Sur demande des enseignants, les bibliothécaires effectuent une recherche sur un sujet et constituent une caisse de documents que les élèves vont ensuite utiliser en classe pour la préparation d'exposés. En 2010, les bibliothécaires ont préparé 6 caisses thématiques.

Francophonie

A l'occasion du 13^e Sommet de la Francophonie à Montreux du 22 au 24 octobre, la bibliothèque a proposé une animation pour les classes de 4^e et les classes de 7 à 9^e qui le désiraient. 10 classes primaires et 12 classes secondaires ont participé à une présentation de la francophonie et de l'OIF; les élèves ont tenté de trouver les pays francophones ou membres de l'OIF et de les placer sur une carte du monde, et ensuite participé à un jeu sur les mots et expressions francophones. Cette animation a été créée par les bibliothécaires scolaires vaudois et proposée dans de nombreuses bibliothèques scolaires du canton.

Prix Chronos 2011

Le principe de ce prix littéraire est le suivant : les enfants lisent 5 romans sur le thème des relations entre les générations, la transmission du savoir, le parcours de vie, la vieillesse et la mort. Ils votent ensuite pour élire leur livre préféré. L'auteur du roman primé reçoit un prix au Salon du livre à Genève. Ce prix a lieu chaque année. La bibliothèque a proposé aux enseignants des classes du CYT d'y participer cette année.

7 classes se sont inscrites ; la bibliothèque a livré et présenté aux élèves les romans en compétition afin de lancer l'activité et motiver les élèves à participer activement.

Prix Enfantaisie 2011 (7-9 ans)

Sur le même principe que le prix Chronos, les enfants lisent 5 albums sélectionnés par des professionnels du livre et votent.

22 classes primaires se sont inscrites. La bibliothèque a également livré et présenté en classe les albums en compétition et lu l'un d'eux. L'objectif de ces différents prix littéraires est de développer le plaisir de la lecture et les échanges de point de vue.

Contes de Noël

En décembre, la bibliothèque a proposé à toutes les classes du CYP1 et du Cycle Initial des contes de Noël. La troupe « Les Contes Joyeux » a émerveillé 26 classes avec ses histoires.

Concours de Noël

Cette année, le concours de Noël a fait l'objet d'une animation pour toutes les classes de 6^e année. Les élèves de ces 6 classes ont passé une période à la bibliothèque afin de répondre au mieux à un questionnaire sur les événements de l'année 2010. Les élèves pouvaient travailler seul ou à plusieurs en cherchant les réponses dans les ouvrages de la bibliothèque. Un prix pour le meilleur élève et pour la meilleure classe a été attribué sous forme de bons dans une librairie. Les élèves des autres degrés pouvaient également participer de manière individuelle et obtenir un prix de même nature.

Il y a eu également :

Les livreurs de mots

Cette animation a permis à plusieurs utilisateurs de la bibliothèque de Gland d'offrir des lectures à haute voix à leurs amis, parents, enfants ou amoureux dans le lieu de leur choix. Cette action de promotion de la lecture a été offerte par Bibliomedia (Fondation pour le développement des bibliothèques et la promotion de la lecture) avec la collaboration de la compagnie de théâtre « Kbarré » à toutes les bibliothèques publiques du canton de Vaud. Une lecture publique a eu lieu le 19 mai à 20h au sein de la bibliothèque pour lancer l'animation.

Lectures à haute voix pour les adultes le samedi matin

Manuela Bezzi, conteuse et lectrice amateur, a offert de son temps pour présenter aux lecteurs adultes des extraits de textes proposés par les bibliothécaires parmi des auteurs peu connus mais particulièrement intéressants à découvrir. Deux lectures ont été organisées pendant l'année 2010; cette animation se prolongera en 2011.

Après-midi de contes pour les enfants de 5 à 10 ans le mercredi

La bibliothèque communale s'étant étendue au jeune public, il était nécessaire d'organiser des animations pour les enfants. En 2010, deux après-midi de contes ont été organisées, suivies d'un goûter. Ces moments de magie seront renouvelés plus fréquemment chaque année comme dans de nombreuses autres bibliothèques. Grâce aux contes, les enfants développent leur imaginaire et découvrent la littérature de manière ludique. C'est une ouverture à l'approche de l'écrit, et le lieu idéal pour le découvrir.

Expositions thématiques

Pour les jeunes :

Albums Lab-elle, des albums attentifs aux potentiels féminins, afin de promouvoir la construction de l'égalité entre les filles et les garçons sans stéréotypes de genre (150 albums de l'association sont disponibles à la bibliothèque)

Pour les jeunes et les adultes :

Coupe du monde de football
Journée mondiale des réfugiés
L'année internationale de la biodiversité, proclamée par l'ONU

Pour les adultes :

Georges Haldas, Anne-Lise Grobéty, Bernard Clavel, Patrick Cauvin, suite à leurs décès.



Commission culturelle

La commission culturelle est composée de :

Mme Florence Golaz	Présidente
Mme Anne-Marie Finini	Membre

Mme Mauricette Peltier	Membre
Mme Arlette Roy	Membre
Mme Anita Waeber	Membre

La commission s'est réunie les 6 janvier, 17 mars, 16 juin, 7 juillet et 18 août.

Elle a notamment visité les ateliers des artistes Marc Fornesari à Gland, Alma Dupont à Rolle, Hervé Hoffmann à Le Vaud, Grace Boica à Givrins, Rita Mancesti à Coppet, Marianne Tripet à Coppet, Isabelle Hofer Dumont à Perroy et Simone Monney à Nyon.

Sur proposition de la commission, la municipalité a fait l'acquisition des deux sculptures suivantes:

- une sculpture de Monsieur Johannes Gutzwiler, installée au centre sportif En Bord
- une sculpture de Madame Alma Dupont, installée sur le giratoire Mt-Blanc – Rte de Begnins.



Trois expositions d'artistes de la région se sont déroulées en relation avec les spectacles programmés au Théâtre de Grand Champ dans le foyer du théâtre. Il s'agit des expositions des peintures de M. Hildernando Seabra, M. Nicolas Fossatti et Mme Grace Boica.

Théâtre de Grand Champ

Pour la 4^{ème} année consécutive, un programme commun des différents spectacles présentés au théâtre a été édité. En outre, des affiches en format mondial rappelant l'existence du théâtre avec le slogan "Plongez dans le coeur de l'émotion" ont décoré la ville.

Les Concerts de Gland

A l'issue de la première saison, le sondage effectué auprès des participants du dernier concert a prouvé que les concerts classiques répondent à un besoin de la population locale et que le choix musical proposé était dans la ligne des attentes du public.

Cette enquête a permis d'affiner le programme musical et d'offrir un ensemble de six concerts variés, en accord avec les souhaits exprimés.

Le comité se compose des personnes suivantes :

M. Gilbert-Xavier Martinet	Président
Mme Eliane Grand	Trésorière
Mme Beny Burkhardt	Membre du comité
Mme Félicia Schumacher	Membre du comité
Mme Margrit Deyhle	Membre du comité
M. Jean-Marc Grob	Directeur artistique

260 abonnements sur les 372 disponibles ont été vendus.

ALG - Association Arts-Loisirs-Gland

Composition du comité

Mme Liliane Kister	Présidente
Mme Michaëla Vaney	Membre
M. Jean-François Vaney	Membre
Mme Françoise Maret	Comptable

La saison 2009-2010 se termine après avoir présenté 6 spectacles. Malgré une légère diminution de nos abonnés, les spectateurs ont répondu présents. Les échos ont été favorables et des spectacles de qualité ont été présentés.

Le week-end des artisans rencontre toujours autant de succès. La nouvelle équipe de bénévoles, très enthousiaste, fonctionne à merveille pour la plus grande satisfaction des artisans et du public.

Evento

Le comité de cette association se présente comme suit :

M. Patrick Messmer	Président
Mme Annemarie Nijhof	Vice-présidente
M. Philippe Coulinge	Membre

Evento poursuit l'animation dans le Théâtre de Grand-Champ, sous la couleur humour.

Fort de la fidélité de son public, Evento connaît une période faste et créative. En effet, fort de son slogan: Ne rêves pas ta vie, vis tes rêves ! L'association continue à programmer des spectacles parfois surprenants, mais toujours de haute qualité.

Evento compte à ce jour près de 200 abonnés, soit la moitié de la capacité de la salle. L'introduction d'un nouveau système de billetterie permettant au public de choisir et d'imprimer sa place à son domicile sans se déplacer, a permis d'augmenter la fréquentation de manière significative.

Un site internet particulièrement performant a également été gage de popularité pour les spectacles, puisque sur les 6 soirées, 4 étaient complètes.

Les membres du comité ont également été actifs au sein de l'Association les Bistrots du Coeur. 160 cornets Action de Noël ont été distribués à Gland aux personnes seules et nécessiteuses; un repas a également été organisé le 24 décembre à la salle de Montoly.

Fête de la musique

Malgré un succès mitigé de l'édition 2009 dû essentiellement au mauvais temps, le comité a décidé, avec l'accord de la municipalité, d'organiser une édition 2010.

Le comité était composé de la manière suivante :

Mme Florence Golaz	Présidente
M. Dominique Gaiani	Membres
M. Michel Félix	
M. Daniel Bussy	
M. Nicolas Féret	
M. Roland Wolf	
M. Patrick Messmer	

M. Grégory Wuest	
Mme Tiziana Yammouni	Secrétaire

Deux commissions ont été formées :

- La commission technique qui s'est occupée de la mise en place des infrastructures (scènes, stands, tables, ravitaillement, sécurité, etc.).
- La commission musique qui était responsable du choix musical et des relations avec les groupes ainsi que de la publicité (affichage, presse et télévision, T-shirts). Par rapport à 2009, elle s'est occupée aussi de la décoration de la place et des stands d'artisans.

Pour l'édition 2010, des séances plénières ont eu lieu les 4 décembre 2009, 26 février, 30 avril, 4 juin, 3 septembre et 29 novembre 2010. Les deux commissions se sont réunies plusieurs fois en dehors de ces dates.

Lieu

La fête de la musique a été organisée à Grand Champ le samedi 19 juin 2010 dès 13h15 et le dimanche 20 juin au Temple dès 17h00.

Pour palier au manque de convivialité, un effort supplémentaire a été fait concernant la décoration, soit :

Décoration des colonnes de Grand Champ avec des panneaux en bois peints par des jeunes glandois

- Stands d'artisans pour animer la place
- Instruments géants : dix instruments géants – étonnants et ludiques - sont installés sur la place de Grand Champ.

Programme

Deux scènes extérieures sont à disposition des groupes ainsi que le théâtre de Grand Champ.

Samedi 19 juin 2010 – Théâtre

- Classes du COV : musique de chambre, piano et violons, saxophone
- L'âme du violon
- La fanfare de Gland

Samedi 19 juin 2010 – Petite scène

- Arrière Cour (rock-pop-blues français)
- Jealous (rock, jazz-funk-latino)
- Sa-Kail (zouk maloya)
- The Tanners (rock)

Samedi 19 juin 2010 – Grande Scène

- Gavuline (rock français)
- Little Joe (rock)
- The Blues Spirit Band (blues)
- Wednesday (rock-reprises)

La soirée s'est terminée avec le groupe « tête d'affiche » le Beau Lac de Bâle.

Dimanche 19 juin - Temple

Un concert d'orgue et flûte organisé par Pro Organo a lieu au Temple de 17h00 à 18h00.

JEUNESSE

Réseau interdisciplinaire jeunesse

La création du réseau s'est faite suite à l'étude réalisée en 2005 par Mme Wosinsky sur les « Besoins et ressources des adolescents à Gland ».

Les principaux objectifs du réseau interdisciplinaire jeunesse sont :

- Partager et discuter des actions entreprises dans la commune
- Dégager les thèmes et préoccupations en lien avec la jeunesse et la politique de la jeunesse à Gland
- Travailler sur un thème utile pour les jeunes ou les personnes proposant un encadrement
- Les difficultés rencontrées sont rapportées
- Les actions sont concertées

Le comité du réseau est composé de :

Mme Florence Golaz	Municipale
Mme Nancy Orset	Conseillère école-famille
Mme Mireille Berger	Responsable OPTI-Gland
Mme Joëlle Paladino	Membre du comité CRL (centre de rencontres et de loisirs)
M. David Berjon	Animateur CRL
M. Christian Bovey	Médiateur scolaire (secondaire)
M. Youcef Barkat	Travailleur social de proximité
M. Billy Warpelin, puis MM. Perriard et Stéphan Valenta	Gendarmes
Mme Tiziana Yammouni	Secrétaire

Les séances ont eu lieu les 15 janvier, 23 avril et 5 novembre 2010.

Jeunesse impliquée

Un projet important a débuté en 2009. Sur proposition du réseau interdisciplinaire jeunesse, la ville de Gland a mis sur pied une journée « jeunesse impliquée » afin que les jeunes âgés de 14 à 18 ans puissent s'exprimer et faire des propositions à la municipalité.

La journée *Jeunesse impliquée* a été organisée le 17 avril 2010 à Grand Champ avec l'aide du comité qui s'était formé en novembre 2009. Le comité composé de 6 jeunes et 4 adultes s'est réuni plusieurs fois avant cette date pour :

- discuter des divers projets que les jeunes désiraient réaliser
- Apporter des idées et images pour l'affiche de la journée jeunesse impliquée
- Faire de la publicité
- Proposer une animation pour la soirée du 17 avril au CRL

La journée du 17 avril s'est déroulée en deux parties : le matin, le comité a préparé la journée et pris un repas en commun ; la partie publique a débuté dès 14h00 avec 36 jeunes qui ont participé aux ateliers de discussion. L'ambiance y était conviviale.

Les projets suivants ont été présentés en présence de M. Cretegnny et de Mme Golaz :

- Rénovation du skatepark. Pour les jeunes faire du skate et une manière de faire du sport et lutter contre l'ennui et l'inactivité
- Mise en place d'un atelier de danse Hip-Hop, ouvert aux jeunes de 12 à 16 ans pour s'améliorer et apprendre tout en s'amusant. Ce projet a été mis en place au centre de loisirs

- Création d'un endroit de rencontre à l'extérieur pour jeunes et adultes pour discuter, écouter de la musique et faire des grillades
- Aménagement de la plage existante (nouveaux vestiaires, toilette et douche, casiers, barbecue, installation de beach-volley etc.) pour avoir un lieu de rencontre, convivial et familial

La journée a été suivie d'une soirée au CRL, réservée aux participants des ateliers avec un repas en commun et un programme musical.

Le réseau a aussi partagé et discuté des actions entreprises dans la commune notamment :

- Le centre de rencontres et loisirs : soirée disco, financement du camp d'été en Espagne
- La rencontre entre parents, jeunes, habitants du quartier et gendarmes au quartier des Laurelles ainsi que la soirée publique concernant la sécurité à la place de la gare
- Le travail accompli par le travailleur social de proximité : comment contacter les jeunes, mise en place d'accompagnements, rencontres avec les parents de jeunes en difficulté, organisation de tournois
- OPTI : problématique des recherches de stages et de places d'apprentissage. Travail sur la prévention en ce qui concerne la fumée
- Rencontre avec le CIPRET concernant l'action « bâtiment sans fumée »
- Le travail de la conseillère école-famille : une 1^{ère} année de prise de contact et de création de liens avec les parents

Les échanges entre les divers membres sont considérées comme profitables et intéressants.



Centre de rencontres et de loisirs

Présidente	Mme Patricia Storti
Membres actifs	M. Marc Niehaus (école)
	M. Didier Gaudin
	Mme Paladino Joëlle
Relation municipalité	Mme Florence Golaz, municipale
Trésorier	M. Thomas Spring

Encadrement

L'animation a été assurée par Marie-Noëlle Fernandez et David Berjon. Depuis le mois d'août, Alicia Paladino renforce l'équipe.

Fréquentation - Tranches d'âge

Depuis 2 ans, la fréquentation est en hausse régulière pour la tranche 11 – 17 ans. A noter que des anciens viennent régulièrement nous saluer et passer un moment en notre compagnie.

Horaires

Mardi : (1)	15h30 – 18h30
Mercredi : (1)	13h30 – 18h30
Mercredi : (2)	19h00 – 22h00
Jeudi : (1)	15h30 – 18h30
Vendredi : (1)	15h30 – 18h30
Vendredi : (2)	19h00 – 22h00
Samedi : (1 et 2)	14h00 – 18h00
(1) = Tranche d'âge entre 12 et 15 ans (2) = Tranche d'âge entre 16 et 18 ans	

Sorties et animation

Les sorties et animations peuvent avoir lieu à l'extérieur ou dans le local du Centre. Des sorties sportives ont été proposées et ont connu un franc succès.

Projets d'animations

Divers projets d'animation ou d'organisation ont été organisés : week-ends de ski, camp d'été, Europa Park, lasergame, cirque, spectacle de danse

Cours

Durant toute l'année a eu lieu des cours de guitare donnés par une personne extérieure du Centre, mais financés en partie par le CRL. Suite à la journée « jeunesse impliquée », un cours de danse a également été créé depuis le mois de novembre et accueille 7 filles de 12 à 14 ans les mardis de 18h30 à 20 h.

Soirée disco

Une seule disco a été organisée par les anciens en décembre.

Travailleur social de proximité (TSP)

Parallèlement à l'ouverture d'un poste pour le district de Nyon, Espace Prévention La Côte s'est mis à la disposition de la municipalité de Gland pour un poste ciblé sur la ville. M. Youcef Barkat a donc été désigné pour occuper cette fonction.

Face aux constats et besoins repérés en terme de prévention, voici les missions principales :

Favoriser les liens entre les jeunes et le réseau social glandois

- participer au réseau interdisciplinaire communal, moyennant le respect du code déontologie des travailleurs sociaux (voir Ethique dans le travail social, déclaration de principes de la Fédération internationale des travailleurs sociaux, et Charte du travailleur social hors murs du GREAT et FaGASS);
- assurer des médiations entre les jeunes et leur famille (jeunes ayant terminé leur scolarité obligatoire, sinon prise en charge par des conseillères école-famille ou les médiateurs);
- fluidifier les relations entre les jeunes et les institutions médico-sociales, professionnelles et socio-professionnelles, ainsi que les autorités civiles et la communauté;
- orienter les jeunes vers les structures de prise en charge adéquates;
- assurer un suivi des problématiques sociales des jeunes par le biais d'entretiens individuels et d'accompagnements administratifs.

Assurer une présence sur le terrain, dans les lieux de rassemblement des jeunes

- être présent régulièrement dans les lieux de réunion tels que rues, parcs, gare, abords des écoles, etc.

Promouvoir et soutenir des projets d'animation dans les quartiers

- soutenir et promouvoir les jeunes des quartiers dans la mise en œuvre de projets d'animation visant une meilleure intégration.

Faire remonter les informations pertinentes du terrain au/à la Responsable d'Espace Prévention et à la municipalité de la Ville de Gland

- jouer le rôle d'observatoire de la jeunesse, suivre l'évolution des problématiques sociales et identifier les problématiques émergentes;
- tenir à jour les statistiques de l'activité et élaborer un rapport d'activité annuel ; fournir les indications nécessaires à l'évaluation de l'activité.

Prise de contact

Ayant débuté son activité en juin 2009, M. Barkat a consacré les premiers mois de cette période estivale à observer le terrain, faire de l'immersion, se présenter aux jeunes.

Méthode d'intervention

Stratégies

- Etre présent et disponible
- Ne pas juger les personnes
- Etre une ressource pour la communauté
- Etre intéressé par les personnes et leurs histoires
- Travailler avec une perspective politique et communautaire, c'est-à-dire ne pas traiter seulement avec l'individu comme symptôme mais comme sujet de changement
- C'est une intervention basée sur la relation et l'affectif. Ceci ne veut pas dire que l'on ne puisse pas mesurer les résultats, que l'on ne puisse jamais communiquer sur le travail et qu'il n'existe pas de mesures d'aides concrètes, immédiates et efficaces
- Apporter à la communauté des discours alternatifs à ceux de la stigmatisation
- Travailler avec l'individu comme sujet de changement selon une intervention basée sur la relation et l'approche communautaire.
- Mettre en relation les personnes, les groupes et les dispositifs sociaux
- Créer des espaces "neutres" pour la rencontre et la promotion des activités des personnes

Tactiques

- Etre connu dans le quartier
- Être discret et respectueux
- Avoir des informations variées et utiles: premiers soins, adresses Internet, réduction des risques, nouvelles sur le quartier, relations de parenté et d'amitié
- Savoir décoder les demandes
- Utiliser le corps comme langage et comme présence pour soutenir le malaise et la gaieté des gens
- Se mouvoir à la frontière de l'administration et du quartier, de l'institutionnel et des gens. Ne pas perdre pied dans aucun de ces deux espaces
- Mettre en œuvre des activités de formation, de loisirs, d'aventure, récréatives, etc. avec les populations pour lesquelles nous travaillons pour leur ouvrir de nouveaux horizons, pour promouvoir la participation et les expériences positives, pour créer des liens de confiance et des espaces d'écoute où des demandes peuvent surgir.

Mots clés

- Disponibilité et proximité
- Présence régulière et solide
- Discrétion, respect des rythmes et des cultures
- Compréhension du territoire
- Compréhension des temps
- Prises de contacts
- Repères communautaires
- Flexibilité méthodologique: adaptation à chaque situation
- Connaissance et reconnaissance mutuelle des professionnels sur le terrain
- Outils et ressources propres
- Une équipe qui soit un soutien

Répartition filles/garçons

Les contacts masculins sont nettement majoritaires. En effet, l'espace public est plus souvent occupé par les garçons (70 %). Néanmoins, les filles (30 %) sont également visibles dans la rue mais de manière moins fréquente.

Action dans les quartiers

Nombre de passages dans les quartiers : 368

L'objectif de M. Barkat est de passer régulièrement dans les différents quartiers de la ville. Toutefois, nous pouvons remarquer que les lieux où les contacts se font le plus souvent sont les quartiers de la Gare, Grand Champ et Mauverney. Il y a également une grande concentration de jeunes à Cité Ouest. Le Centre de rencontre et de loisirs est également un lieu incontournable pour aller rencontrer les jeunes.

Le travail de rue permet d'aller à la rencontre du public jeune, de vivre sa réalité. Cette proximité est primordiale, d'autant plus qu'elle se raréfie dans les autres services sociaux. Etre à l'écoute, entendre l'in audible, voir le non visible, créer des liens par la présence régulière, la bienveillance, le non jugement pour pouvoir approcher ceux qui en ont le plus besoin afin de tisser des liens qui petit à petit vont permettre de les amener vers d'autres lieux de socialisation ou encore vers des suivis individuels ou encore simplement leur redonner une image positive sur leur lieu, la rue. Ceci peut prendre des semaines voire des années suivant leur parcours, leurs expériences.

Sujets abordés

Les thèmes de discussion sont très variés. Cependant, on peut constater que la dimension professionnelle constitue une préoccupation majeure pour certains. Les jeunes adultes sont très en demande sur ce point, pour un conseil en matière de formation ou de recherche d'emploi, ou bien pour accéder rapidement à une activité qui va procurer des ressources financières. M. Barkat se situe dans un rôle d'accompagnement et d'aide aux démarches, d'orientation vers les organismes spécialisés comme l'association Projets, l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle, l'OPTI, ou encore les différents lieux d'apprentissage.

De plus, il tente régulièrement de les sensibiliser à la problématique des incivilités (dégâts, bruits,...) qui touchent la population en général.

INTEGRATION

Commission d'intégration

La commission d'intégration se compose de 15 membres qui représentent

- les autorités municipales
- les partis politiques
- les communautés étrangères
- des professionnels qui sont en contact avec des migrants de par leur pratique dans la commune

Celle-ci est la suivante :

M. Gérald Cretegy	Syndic
Mme Florence Golaz	Municipale
M. Jean-Michel Bovon	Parti radical
M. Driss Zeggani	Parti socialiste (a démissionné le 26 mars 2010)
Mme Erika de Hadeln	Parti socialiste (remplace M. Zeggani)
Mme Ahimara Buffat	Gens de Gland
M. Nelson Fernandes	Parti libéral
Mme Elda Cavelti	Communauté argentine
Mme Elena Gerion	Communauté italienne
Mme Stella Motta-Larrive	Communauté brésilienne
Mme Fitore Sefiji	Communauté kosovare

Mme Jaishree Singh	Communauté indienne
M. José da Silva	Communauté portugaise
Mme Maria-Rosa Okori	Centre médico-social
Mme Nancy Orset	Conseillère école-famille
Secrétaire	Mme Tiziana Yammouni

Les buts de la commission d'intégration sont :

- Permettre une meilleure information réciproque des communautés suisses et étrangères au sein de la Ville de Gland
- Permettre aux immigrés de s'exprimer vis-à-vis de l'autorité communale
- Faciliter l'accès des étrangers à notre société et soutenir ceux-ci dans leurs efforts d'adaptation, tout en leur donnant l'occasion d'apporter leur richesse humaine et culturelle
- Soutenir ponctuellement les initiatives visant à l'intégration des personnes de langues et cultures différentes.

La commission d'intégration a mené à bien les activités suivantes :

Manifestation culturelles – Echange

Exposition photographique

Pour sa 2^{ème} exposition photographique qui aura lieu en 2011, le sujet choisi est *Portraits d'ici et d'ailleurs*. Le comité pour l'exposition est formé de : Mme Ahimara Buffat, MM. Laurent Sumi, Driss Zeggani, André Würigler et Christian Riethauser, tous passionnés par la photo.

Fête multiculturelle

Suite au succès de la 1^{ère} fête multiculturelle en 2009, une nouvelle fête a été organisée à la salle communale le dimanche 3 octobre. Le comité est composé de Mmes Florence Golaz, Ahimara Buffat, Stella Motta-Larrive, Sing Jaishree, Tiziana Yammouni, José da Silva et Driss Zeggani.

Le public fut nombreux pour déguster les spécialités faites maison et profiter du programme culturel. Sept stands étaient présents de 11h00 à 15h00 : Sri Lanka, Portugal, Brésil, Cameroun, Chili, République Dominicaine et Italie. Deux stands de l'établissement secondaire ont pris la relève avec la vente de pâtisserie jusqu'à 17h00.

L'animation sur scène a vu se succéder un programme riche en musique et danses, du Kosovo, du Portugal, de la Suisse et de l'Inde, ainsi que des Etats-Unis. Diverses classes de l'établissement primaire ont participé à la décoration de la salle en faisant de magnifiques dessins sur le sujet de l'intégration. Le club photo a exposé une quinzaine de portraits.

Informier – Accompagner

Matériel d'information

Du matériel d'information en plusieurs langues a été commandé au « bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme ». Ce matériel, entre autre la brochure « bienvenue » qui est disponible en dix langues, est distribuée aux nouveaux arrivants.

Besoins des élèves et parents allophones

Des réunions ont eu lieu avec Mme Baud, doyenne de l'établissement primaire pour discuter de la thématique des enfants allophones au niveau primaire (env. 25% des enfants).

Deux projets ont été retenus :

- Offrir aux enfants allophones des cours de sensibilisation à la langue française, avant que les enfants commencent les classes enfantines. Les cours pourront être donnés par des enseignants à la retraite ou toujours en fonction. Ce projet entre dans le créneau des projets que le canton subventionne. Suite à notre demande, nous recevrons une subvention cantonale pour notre projet qui se déroulera au printemps 2011

- Apporter un soutien en faveur des élèves allophones pour les devoirs à domicile. Cette aide est destinée aux enfants de la 1^{ère} à la 4^{ème} primaire. Les enseignants ont identifié les élèves. L'élève est accueilli chez un parent d'élève de la même classe pour le goûter et une heure de devoirs, une à deux fois par semaine. Une convention a été signée entre les parents. Ce soutien a débuté en novembre. Quatre élèves bénéficient de ce soutien.

Mener une réflexion sur l'intégration

Des conférences, fêtes multiculturelles dans d'autres villes et publications en relation avec l'intégration sont signalées régulièrement aux membres de la commission.

Des personnes de la commission d'intégration ont assisté entre autre :

- aux 8^{èmes} assises vaudoises de l'immigration à Moudon
- à la rencontre nationale des commissions cantonales et communales des étrangers à Fribourg
- à une réunion présentant le projet des femmes Tische
- à la présentation du film documentaire *Les années Schwarzenbach*

Caritas – cours de français

Les cours de français connaissent un vif succès à Gland. Durant cette année, Caritas a dispensé 6 cours jusqu'en juin et 7 dès la rentrée scolaire. Les cours se déclinent selon 4 niveaux différents.

En 2010, les cours ont été dispensés par 9 formatrices et formateurs bénévoles qui ont bénéficié des cours de formation de base de 5 jours assurés par Caritas Vaud et de plusieurs rencontres pédagogiques réparties sur l'année. Un catalogue de formations continues est aussi à leur disposition. 89 apprenants ont suivi les cours, en majorité des femmes (59 femmes et 30 hommes) et 31 origines différentes ont été recensées. Ce sont en grande majorité des étrangers adultes, avec un permis de séjour définitif qui suivent les cours. Le nombre de personnes réfugiées et admises provisoirement est pratiquement nul à Gland.

Il est enregistré tout au long de l'année des inscriptions et la grande majorité des classes sont complètes. Pour répondre à une demande croissante, un cours supplémentaire a été ouvert lors de la rentrée en septembre. Après avoir constaté que le nombre de personnes parlant peu ou pas le français est en augmentation, notamment les primo-arrivants, il a été décidé de mettre l'accent sur les cours débutants.

Les inscriptions sont organisées une fois par semaine dans les permanences durant l'année scolaire. La permanence de Gland est ouverte le mardi, de 16h00 à 18h00, au Bâtiment des Gardes Forts, ch. du Vernay 4. Les cours ont lieu au même endroit selon le tableau ci-dessous :

Les cours - le lieu

Lundi	9h15 – 10h45 et 18h00 – 19h20 et 19h45 à 21h15 depuis septembre
Mardi	9h15 – 10h45 et 19h00 – 20h30
Mercredi	9h15 – 10h45 et 18h15 – 19h45

La majorité des cours est réservée aux débutants.

Le lieu: Bâtiment des Gardes-Forts, chemin du Vernay 4.

Des évaluations régulières des participants ont lieu tout au long de l'année. Cela permet d'ajuster le contenu et le niveau au groupe afin de répondre au plus près aux attentes des apprenants. Au mois de juin Caritas délivre des attestations à tous les participants réguliers au cours.

Le public visé par Caritas est un public en situation de précarité économique et/ou sociale. Cela signifie que les cours de français ont pour objectif de donner aux migrants/es des outils pour acquérir ou améliorer le français, mais ont également une visée d'information et d'intégration sociale.

Un accent particulier est mis également sur l'accueil et l'encadrement des apprenants. Les lieux de formation sont chaleureux et des moments de pause qui permettent un partage différent sont prévus.

Les objectifs généraux sont restés les mêmes, soit donner à une population migrante adulte, disposant de peu de moyens financiers, la possibilité de suivre, gratuitement, un enseignement de qualité. Les cours visent à l'apprentissage ou à l'amélioration des compétences en français, au niveau oral et écrit dans le but :

- d'encourager l'intégration et l'autonomie des apprenants
- de favoriser leur employabilité
- de leur offrir la possibilité de se sentir plus à l'aise avec le système scolaire
- de leur permettre de mieux communiquer avec les enseignants et de soutenir leurs enfants dans leurs apprentissages
- de favoriser les échanges interculturels.

TRANSPORTS URBAINS DE GLAND

Recettes - versements - statistique de vente

Les recettes ont atteint le montant de 98'956.15 fr., soit une hausse de 7.5 % par rapport à 2009. La vente des titres de transport de la catégorie des voyageurs individuels (billets et cartes multi courses) contribue à ce résultat pour 37'249 fr., en baisse de 12.3 %. Le montant des abonnements est également en augmentation pour atteindre 61'707.15 fr. dont 5'757.15 fr. provenant des abonnements généraux.

	Charges 2008	Recettes 2008	Charges 2009	Recettes 2009	Charges 2010	Recettes 2010
Total :	526'773.00	98'500.20	526'936.00	92'016.50	526'817.00	98'956.15

Les voyageurs

Le nombre de passagers transportés affiche une hausse de près de 7.08 % à 253'271 voyageurs. Les élèves transportés pour le compte des établissements primaires de Gland ont contribué à ce résultat à hauteur de 19'064 passagers. Conformément à la demande de la commune, ces transports ne sont pas facturés aux établissements précités.

Statistique des voyageurs et de la vente des abonnements

Mois	Voyageurs	Abonnements vendus			
		25.-	50.-	185.-	375.-
Janvier	6'155	50	0	0	1
Février	9'748	44	0	6	0
Mars	6'436	46	1	1	0
Avril	5'888	40	1	0	0
Mai	4'949	35	0	0	0
Juin	26'285	30	0	0	0
Juillet	3'843	1	0	1	0
Août	6'172	10	0	7	0
Septembre	136'071	21	0	211	0
Octobre	13'248	16	0	13	0
Novembre	7'330	28	0	6	0
Décembre	8'082	14	0	7	0
Total	234'207	335	2	252	1
Transport des écoliers de Gland	19'064				
Total voyageurs	253'271				

Kilométrage

Le kilométrage parcouru sur le TUG en 2010 est de 68'385 km. Le coût dû par km parcouru : 7.78 fr.

Semaine de la mobilité du 16 au 24 septembre 2010

La municipalité a organisé pour la 4^{ème} fois la semaine de la mobilité à Gland. Outre les activités destinées aux écoliers de la commune cette édition a été marquée par la promotion de la mobilité douce par la mise en place d'une signalétique ad hoc et la réimpression de la brochure « Promenades » qui donne quelques suggestions de ballades à travers Gland. Cette brochure mentionne également les tracés des routes à vélos et autre chemins pédestres régionaux qui empruntent les rues et chemins de notre ville et de notre région.



Le programme

Cours de conduite cycliste par Pro Vélo - mercredi 15 septembre

Complémentaire aux cours de la police, ce cours a permis aux enfants de 6 à 12 ans, accompagnés d'un parent, d'apprendre les bases du comportement à adopter sur un vélo afin de mieux le maîtriser et prendre plus de plaisir (contrôle technique, exercices d'agilité, règles élémentaires de circulation, théorie aux adultes).

Fête du pédibus - vendredi 24 septembre

Malheureusement les conditions météorologiques sont venues perturber les activités prévues et les organisatrices ont été contraintes d'annuler les cortèges des Pédibus initialement prévus au départ des collèges de Mauverney et des Perrerets.

Journée « à pied à l'école » - vendredi 24 septembre

Tous les écoliers ont été encouragés à se rendre à pied à l'école, car aller à l'école à pied (ou en vélo) c'est aussi : passer un bon moment entre copains, faire de l'exercice, économiser le prix d'un abonnement et contribuer à améliorer la qualité de l'air. Malheureusement de violentes averses ont obligé les organisateurs à réintroduire les bus scolaires pour les courses de midi et de 15h.

A noter qu'afin d'encourager les élèves de 5^{ème} à prendre directement de bonnes habitudes et à bouger plus, un podomètre leur a été offert (ainsi qu'à leurs maîtres) par la ville de Gland et un concours a été organisé entre les classes pour cumuler un maximum de pas.

Offre Mobility

Un 3^{ème} véhicule est venu compléter l'offre disponible sur Gland. Un emplacement a spécialement été aménagé pour cette voiture devant le bâtiment communal. Outre le public, le personnel de l'administration peut ainsi utiliser ce moyen de transport pour ses déplacements professionnels, la commune ayant acquis un abonnement d'entreprise.

SOCIETES INTERCOMMUNALES

SAPAN – Société anonyme pour le pompage et l’adduction d’eau du lac pour la région nyonnaise

Conseil d’administration

Président	M. Claude Dupertuis, municipal, Nyon
Vice-président	M. Robert Jaquinet, SIECGE, Nyon
Administrateurs	Mme Fabienne Freymond-Cantone, municipale, Nyon
	M. Olivier Fargeon, municipal, Gland
	M. Olivier Dürst, syndic, Coinsins
Directeur	M. Christian Decurnex
Secrétaire hors conseil	Mme Sandra Hadelmann

Objectif

La société anonyme pour le Pompage et l’Adduction d’eau du lac pour la région Nyonnaise fondée en 1978 et rassemblant 20 communes du district et un syndicat d’arrosage a été constituée pour compléter l’alimentation en eau de boisson et d’arrosage de la région.

L’eau pompée dans le lac à Promenthoux est acheminée à la station de filtration de l’Asse avant d’être injectée dans le réseau d’eau potable en complément à l’eau de source ou dans le réseau d’eau d’arrosage du syndicat d’arrosage de Nyon et environs (SANE).



Station de pompage de Promenthoux



Station de filtration de l’Asse

Situation financière

La situation financière de la SAPAN n’est pas influencée par le niveau de ses livraisons d’eau ; les frais financier étant couverts par une taxe financière, les frais fixes par une taxe de frais fixes et les frais variables par la vente de l’eau de boisson. L’eau de boisson et d’arrosage étant vendue au prix

coûtant, la variation des ventes est ainsi entièrement compensée par une adaptation correspondante des frais. Notons que les installations étant amorties et la dette éteinte, la taxe financière n'a pas été perçue.

Exploitation

L'exploitation de la SAPAN a repris relativement tôt soit le 11 mai, avec des livraisons déjà importantes. La quantité d'eau de boisson livrée en 2010 est de 1'709'550 m³ contre 1'959'600 m³ l'an passé, soit une baisse de quelque 13%. Malgré cette baisse, 2010 est encore une année de forte production, en effet c'est la cinquième plus élevée depuis la mise en service des installations en 1983.

La pointe maximum d'eau de boisson livrée enregistrée le 20 juillet s'élève à 18'500 l/min sur les 20'000 l/min autorisés. Durant l'entier du mois de juillet, les pointes journalières enregistrées étaient très élevées. Comme l'an dernier, qui était exceptionnel, la distribution est restée élevée jusqu'à la mi-décembre. Les installations ont été mises hors service à fin janvier 2011.

Pour l'eau d'arrosage, les livraisons enregistrées sont presque similaires à 2009 (+400m³), soit 453'760 m³ contre 453'430 m³ l'an passé. Cette production se situe dans les quatre années les plus élevées depuis 1983.

En 2010, une enquête a été menée afin de connaître les besoins en eau des différents actionnaires de la SAPAN pour les trente prochaines années. L'analyse montre que pour l'ensemble des actionnaires les souscriptions actuelles couvrent les besoins pour les 10 prochaines années. A l'horizon de 2020, les demandes supplémentaires seraient de 2'000 l/min et en 2030 de 4'800 l/min soit un total cumulé de 6'800 l/min ce qui représente environ 30% d'augmentation par rapport à la capacité de livraison de la SAPAN.

SEIC – Société Electrique Intercommunale de la Côte

Conseil d'administration

Président	M. Daniel Collaud, municipal, Gland
Vice-président	M. Hector Chambaz, syndic, Duillier
Administrateurs	M. Olivier Dürst, syndic, Coinsins
	M. Hans-Rudolf Kappeler, syndic, Prangins
	M. Antoine Nicolas, syndic, Begnins
	M. John Howells, municipal, Vich, jusqu'au 30 juin 2010
	M. Pierre-Alain Couvreu, syndic, Vich, dès le 1er juillet 2010
Directeur	M. Dieter Gisiger

Actions SEIC - répartition

Actionnaires	Nombre d'actions
Commune de Gland	1431
Commune de Prangins	1170
Commune de Begnins	775
Commune de Duillier	225
Commune de Vich	219
Commune de Coinsins	138
Romande Energie	42
Total	4000

Personnel

A fin 2010, la SEIC emploie 36 personnes et forme 6 apprentis : 1 apprenti monteur-électricien, 2 apprentis électricien de montage, 1 apprenti électricien de réseau et 2 apprenties employées de commerce.

Consommation

La consommation d'électricité en Suisse s'est élevée en 2010 à 59,8 milliards de kilowattheures (kWh), ce qui correspond à une augmentation annuelle de 4%, après une diminution de 2.1% l'année précédente.

Pour la SEIC, nous constatons une augmentation de la consommation avec une hausse annuelle de 0.74% en 2010 par rapport à 2009, après une augmentation de 1.42% en 2009. Le cumul des augmentations 2009 et 2010 de l'énergie distribué sur le réseau SEIC se situe presque exactement dans celle de la consommation suisse.

Ainsi la consommation d'énergie électrique de notre réseau a atteint en 2010 101'005'331kWh, dont :

	2008	2009	2010
Achat	99'048'768 kWh	96'138'387 kWh	100'260'000 kWh
Production de l'usine	786'240 kWh	521'196 kWh	563'490 kWh
Refoulement des auto-producteurs	159'745 kWh	150'506 kWh	181'841 kWh

Il est noté que la baisse de production enregistrée à l'usine est due aux conditions atmosphériques.

Energie vendue en 2008 à Gland : 47'131'709 kWh (sans éclairage public).

Energie vendue en 2009 à Gland : 48'219'324.743 kWh (sans éclairage public).

Energie vendue en 2010 à Gland : 48'237'751 kWh (sans éclairage public).

En conformité avec l'ordonnance fédérale sur l'énergie, la SEIC a déclaré pour l'année 2010, 61.22% de l'énergie distribuée d'origine hydraulique suisse et 0.13% d'origine des nouvelles énergies renouvelables.

Exploitation

Durant l'année 2010, la SEIC a effectué la mise en souterrain et le démontage de sa dernière ligne aérienne sur une distance d'environ 1 kilomètre le long du sentier des Toblerones. Pour respecter les normes ORNI, une nouvelle station transformatrice en béton a été posée à l'école de la Dôle.

Téléréseau - Internet

En 2010, le nombre d'abonnés est passé de 7'236 à 7'097 pour le téléreau et de 1'052 à 1251 pour l'internet à haut débit par le câble, ce qui correspond à une progression annuelle de 19%. A fin 2010, 413 de nos 1'251 clients internet, téléphonaient également à travers le téléreau. Même si la SEIC a perdu des clients TV en faveur de Swisscom, le chiffre d'affaires a augmenté car la perte d'abonnements TV est compensée par l'augmentation des abonnements vendus dans le domaine de

l'internet de la téléphonie. De plus en plus de clients optent pour un package 3-en-1 qui offre un prix avantageux via le télé-réseau à savoir la TV, internet à haut débits et la téléphonie.

Les services d'accès à internet et téléphonie sont proposés en collaboration avec VTX.

SADEC – Société pour le traitement des déchets de la Côte

Conseil d'administration

Président	M. Claude Dupertuis, municipal, Nyon
Administrateurs	Mme Danielle Tecon, municipale, Signy-Avenex
	Mme Monique Bersier, municipale, Vinzel depuis le 1.7.10.
	M. Jacques Berlie, municipal, Bursins jusqu'au 30.6.10
	M. Antonio Bilardo, syndic, Trélex
	M. Jean-Luc Faillettaz, municipal, Crans-près-Céligny
	M. Olivier Fargeon, municipal, Gland
	M. Philippe Germain, syndic, St-George
	M. Eric Muller, municipal, Aubonne
	M. Laurent Munier, syndic, Tartegnin
	M. René Rathgeb, syndic, Saubraz
	M. Claude Uldry, municipal, Nyon
	M. Stéphane Zeugin, municipal, Rolle
Directrice	Mme Nadia Zoppi

Personnel

Mme Nadia Zoppi, Directrice (100%)

Mme Annemarie Kuiper (50%)

M. Roberto Houmard (30%)

Nouveau logo



Les activités principales de 2010

Boues des stations d'épuration des eaux usées

Négociations avec la Ville de Lausanne (STEP de Vidy) pour l'adaptation de notre contrat cadre pour l'incinération des boues déshydratées, suite aux problèmes de séchage des boues rencontrés à l'APEC et à la STEP de Nyon. La situation provisoire perdure.

Négociations avec le transporteur des boues déshydratées et les STEP concernées (Aubonne, Bière et AIEE) pour l'adaptation du contrat type à la situation du marché.

Déchets organiques

Lancement du groupe de travail interne sur la gestion globale des déchets organiques (jardin + cuisine) du périmètre de La Côte. 13 communes dont Gland participent GT, qui a débuté ses activités en 2010. Pour des raisons de manque de ressources le GT a été mis en veilleuse et devrait reprendre ses activités en 2011.

Déchets spéciaux ménagers (DSM)

En accord avec notre partenaire d'élimination, SADEC va pouvoir offrir la possibilité de trier les peintures, colles et vernis avec ou sans solvant. Des containers spéciaux devraient être mis en circulation, dans le but de sécuriser et d'harmoniser la collecte et les transports via les centres de collecte. Une formation des responsables de déchèteries devra être organisée en 2011.

Matériel SWICO

Suite à l'ouverture du marché au niveau suisse, SADEC ayant dénoncé sa convention avec Cargo Domizil pour l'enlèvement du matériel SWICO dans les 10 centres régionaux du périmètre, un accord a été passé avec la maison Retripaz, ce qui permet ainsi d'organiser des tournées conjointes de ramassage des matériels SWICO et SENS (rationalisation logistique et sur les coûts des transports, simplification administrative et comptable).

Commission Verre

Etude des filières empruntées par le verre collecté dans les communes du périmètre et des coûts. Une démarche sera mise en place, en 2011, pour valider les filières, dans le souci de suivi du retraitement.

Commission TRIDEL

Signature de la prolongation du contrat avec les SIG (Cheneviers) pour les incinérables. Poursuite de l'étude de la faisabilité du transfert d'une partie des déchets incinérables sur l'UIOM (Unité d'incinération des ordures ménagères) de TRIDEL à l'horizon 2013, selon les planifications cantonales de Vaud et de Genève, 2/3 des incinérables devront se diriger sur Lausanne, par le train. Recherche de la localisation d'une station de transfert route / rail.

Elimination des ordures ménagères

Les conditions d'élimination des ordures ménagères et des objets encombrants sont inchangées jusqu'à fin 2010 :

-	ordures ménagères	année 2006	210 fr. la tonne TTC
		années 2007 à 2010	205 fr. la tonne TTC
-	Objets encombrants	années 2006 à 2010	270 fr.

Informations scolaires

Pour faire suite à l'Assemblée Générale de juin 2009, SADEC est devenue membre de COSEDEC (Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets) avec effet au 1^{er} janvier 2010.

Un remaniement du fonctionnement des inscriptions aux animations a été mis en place. Le planning a été communiqué à l'ensemble des établissements et communes concernés. Rappelons que ce tournus entre les établissements offre à chaque enfant d'être sensibilisé entre 3 et 4 fois durant sa scolarité obligatoire.

TéléDôle SA - Société des remontées mécaniques

Conseil d'administration

Président	M. Fred-Henri Bovet, Givrins
Administrateurs	M. Stéphane Natalini, syndic, Saint-Cergue
	M. Jean-Marc Sordet, syndic, Luins
	M. Pierre Stämpfli, syndic, Chavannes-de-Bogis
	M. Marc Cornaz, municipal, Bassins
	M. Claude Dupertuis, municipal, Nyon
	M. Thierry Genoud, municipal, Gland
	M. Thierry Guibert, Gingins
Direction	M. Richard Zaugg

La société

La Société des remontées mécaniques de St-Cergue-La Dôle, Télé-Dôle SA fut fondée en 1990 par la compagnie du Chemin de fer Nyon-St-Cergue-Morez et la commune de St-Cergue.

En date du 3 octobre 2006, 43 autres communes, dont Gland, participent à l'augmentation du capital.

Exploitation

Contrairement à celle de 08/09, la saison hivernale 09/10 a été décevante. L'hiver, particulièrement froid et sec, n'a pas apporté l'enneigement attendu et la couche de fonds n'a pas pu se former correctement. C'est ainsi que les installations n'ont pu être mises en route qu'à partir du 16 janvier, ce qui a privé Télé-Dôle des recettes des vacances de Noël.

Durant les mois de février et mars, les week-ends, gris, pluvieux et venteux, ont rebutés nombre de skieurs, ce qui pénalisa encore la fréquentation.

Jours d'ouverture

Le tableau ci-après présente les nombres de jours d'ouverture durant les cinq dernières saisons :

	05/06	06/07	07/08	08/09	09/10
Massif de la Dôle	102	37	104	104	79
St-Cergue	99	22	22	83	40

Sur 5 ans nous constatons que le Massif de la Dôle ouvre 85 jours par saison en moyenne et St-Cergue, 53.

Le nombre de jours d'ouverture optimal se situe dans la fourchette de 100 à 105. Un bon enneigement, persistant, permet de clore la saison au moment propice, évitant ainsi de réduire la contribution marginale. En effet, en fin de saison, la fréquentation diminue même si les conditions sont bonnes, alors que les coûts d'exploitation continuent à courir. Ce phénomène est bien connu des exploitants de domaines skiables.

Fréquentation

Le tableau ci-après présente l'évolution de la fréquentation, exprimée en nombre de remontées enregistrées, durant les cinq dernières saisons :

	05/06	06/07	07/08	08/09	09/10
Massif de la Dôle	1'000'866	212'691	1'238'438	1'323'880	831'752
St-Cergue	106'826	21'094	30'381	112'648	59'813
Total Télé-Dôle	1'107'692	233'785	1'268'819	1'436'528	891'565

Massif de la Dôle

Avec diminution du nombre de jours d'ouverture de 25, le Massif de la Dôle perd 37.2% de sa fréquentation par rapport à celle de 08/09.

St-Cergue

Conséquence d'un faible enneigement, la fréquentation à St-Cergue s'est réduite à 59'813 remontées, en régression de 46.9% par rapport à la saison 08/09.

Total Télé-Dôle

Finalement, Télé-Dôle affiche un recul de fréquentation de 37.9% par rapport à la saison précédente et de 19.5% par rapport à 05/06.

Sur 5 ans la fréquentation moyenne du Massif de la Dôle s'élève à 921'525 remontées et du domaine de St-Cergue à 66'252.

ASSOCIATIONS ET ENTENTE INTERCOMMUNALES

Clinique dentaire scolaire itinérante du district de Nyon

Comité de direction

Présidente	Mme Danielle Pasche, municipale, Arzier-Le Muids
Vice-présidente	Mme Florence Golaz, municipale, Gland
Membres	Mme Geneviève Thévoz, municipale, Chavannes-de-Bogis
	Mme Violetta Seematter, municipale, Prangins
	M. Philippe Vaudano, municipal, Arnex-sur-Nyon
Secrétaire - boursier	M. Michel Félix, Gland
Médecin responsable	M. Gustave Dutruy

Cette association regroupe 33 communes ceci suite à l'adhésion de la commune de Chavannes-des-Bois.

Les comptes 2010 se sont bouclés par un excédent des revenus de fr. 4'875.36 après une attribution au fonds de réserve de « matériel-équipement » de 55'000 fr. La participation financière des communes est de 4.25 fr. par habitant.

Cependant, l'activité de la clinique a été considérablement réduite en raison d'un arrêt pour cause d'accident non professionnel prolongé du médecin dentiste pendant le premier semestre.

Fin avril, un accord a été trouvé avec la ville de Nyon et leur dentiste scolaire afin d'effectuer des contrôles dans quelques communes jusqu'au mois de juin. Durant cette période, les relations avec le Dr Güntert se sont tendues et le 16 juillet un courrier de licenciement était adressé au Dr Güntert. Finalement, le comité a appris le 1er novembre 2010 le décès dramatique du Dr Güntert. Malgré les différents existants, son décès a profondément bouleversé le comité.

Dès la rentrée d'août 2010, la caravane fonctionne à nouveau avec l'engagement de la Dresse Cabrera.

APEC – Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte

Comité de direction

Président	M. Yves Reymond, Gland
Vice-président	M. Laurent Baechtold, municipal, Luins
Membres	Mme Nadine Berger, municipale, Dully
	M. Eddy Blumenstein, municipal, St-Cergue
	M. Denis Christinet, municipal, Le Vaud
	M. Gérard Gervaix, municipal, Begnins
	M. Jürg Hofer, syndic, Genolier
Secrétaire	M. Dominique Gaiani, Gland
Boursier	M. Michel Félix, Gland
Chef d'exploitation	M. Jean-Luc Faillettaz

Les communes membres de l'association

Au nombre de 21, les communes membres de l'association sont les suivantes: Arzier-Le-Muids, Bassins, Begnins, Bursins, Bursinel, Burtigny, Coinsins, Duillier, Dully, Genolier, Gilly, Givrins, Gland, Marchissy, Longirod, Luins, St-Cergue, Trélex, Le Vaud, Vich et Vinzel.



Quelques chiffres

Les faits suivants ont marqué l'année 2010 :

-	Diminution de la pluviométrie mesurée à la Step : 2009 : 1006 mm – 2010 : 901 mm	
	2009	2010
Volume d'eau traitée soit débit moyen par jour	3'091'620 m ³ 8'470 m ³	2'886'700 m ³ 7909 m ³

Déchets retenus par le microtamiseur et brûlés aux Cheneviers	54,62 t.	62,8 t.
Sable, graviers, matières grasses	19 t.	45 t.

Boues déshydratées évacuées en cimenterie ou incinération	2009	2010
Boues fraîches introduites dans le digesteur	21'038 t.	20'395 t.
Boues séchées pour cimenterie (traitée jusqu'à 90%)	58 t.	----
Boues déshydratées pour incinération (traitée jusqu'à 34%)	657 t.	740 t.

Gaz de digestion	2009	2010
Quantité totale de méthane (CH ₄) produit	328'932 m ³	344'207 m ³
Quantité utilisée par le groupe Chaleur-Force	328'616 m ³	343'299 m ³
Quantités brûlées	316 m ³	908 m ³

Boues fraîches traitées	2009	2010
Quantité extraite des décanteurs primaires moyenne par jour	21'038 m ³ 58 m ³	20'395 m ³ 56 m ³

Energie	2009	2010
Consommation d'énergie électrique totale	940'564 kWh	731'153 kWh
Consommation d'énergie du traitement biologique	643'501 kWh	464'682 kWh
Consommation de mazout	13'027 l.	----

Rendement en %	Rendement total Step	Normes
Demande biochimique en oxygène (DBO ₅)	90,84 %	90 %
Demande chimique en oxygène (DCO)	85,09 %	--
Phosphore total	92,22	95 %
Phosphore ortho	98,40	--

Le SESA (Service des Eaux, Sols et Assainissement) a procédé aux habituelles analyses de contrôle. Les résultats et les rendements obtenus satisfont les normes cantonales et fédérales.

Sécheur des boues

Faisant suite à l'interdiction de la valorisation agricole des boues d'épuration en 2006, la station d'épuration a été équipée d'une installation de séchage des boues.

Dès la mise en service de cet équipement en 2007/2008, des plaintes dues aux odeurs émises lors de ce traitement des boues sont parvenues en provenance du voisinage de la station. Des mesures devaient être prises afin d'assainir cette situation.

Après l'identification des odeurs, une bâche photo catalytique a été mise en place en toiture du sécheur. Malheureusement, après un certain laps d'exploitation, il a fallu se rendre à l'évidence que le problème d'odeurs n'était pas résolu. La société qui a effectué des essais de performance sur la bâche photo catalytique concluait dans son rapport que l'air vicié du point de vue physico-chimique et olfactométrique ne pourrait pas être traité par des filtres à charbon actif de la bâche en question.



Une période de recherches et d'études intenses pour régler le problème s'engage notamment par des visites d'installations similaires en Suisse et à l'étranger. Ces démarches ont permis de retenir le procédé optimal et définitif de traitement des odeurs. Le projet retenu est en fait l'intégration d'un équipement dans le séchage des boues avec une modification de la circulation d'air qui optimise en même temps le rendement énergétique.

Cette nouvelle installation devra faire l'objet d'une enquête publique au début de l'année prochaine et d'une demande de crédit auprès du conseil intercommunal.

Conseil régional

Comité de direction

Présidence, coordination générale, communication et relations extérieures	M. Pierre-André Romanens, syndic de Coppet
Finances, ressources humaines et administration	M. Bernard Penel, syndic de Signy
Territoire, planification stratégique	M. Gérald Cretegny, syndic de Gland
Mobilité	M. Pierre Stämpfli, syndic de Chavannes-de-Bogis
Infrastructures sports et loisirs	M. Pierre-Alain Couvreur, syndic de Vich
Economie	M. Daniel Rossellat, syndic de Nyon
Patrimoine et tourisme	M. Serge Beck, syndic de Le Vaud

Culture	Mme Marie-Joëlle Semadeni, syndique de Givrins
Social	M. Paul Müller, syndic d'Eysins
Territoire, projets spéciaux	M. Denis Dumartherey, syndic de Gilly
Energie et environnement	M. Daniel Belotti, syndic de Rolle

Une année jalonnée de faits marquants pour les communes du district

Dans sa logique constante de collaboration entre les différents échelons de planification, le Conseil régional du district de Nyon a consolidé, en 2010, sa crédibilité auprès des communes et du canton, ceci afin de «Travailler ensemble et autrement». L'arrivée de la Ville de Nyon dans le rang des communes membres, en janvier 2010, a permis à certains projets d'avancer significativement, tout en offrant une meilleure assise à Régionyon.

Le Conseil intercommunal, le CODIR et les communes membres

En 2010, le Comité de direction du Conseil régional (CODIR) s'est réuni à 26 reprises, il a intégré en son sein le syndic de Nyon Daniel Rossellat qui a pris la charge du département « Socio-économie ». Le Conseil intercommunal s'est réuni à cinq reprises durant cette même année, et a examiné, discuté et validé six préavis.

Du côté du secrétariat régional, les effectifs sont passés de 5 personnes à temps plein à 6,8. Les deux nouveaux postes permettent de consolider les forces avec un ingénieur urbaniste et une assistante en communication. La création de ce deuxième poste a permis de renforcer la visibilité de Régionyon par la production de plusieurs supports d'information selon une ligne graphique unifiée.

En janvier 2010, le Conseil général de Burtigny a décidé l'adhésion au Conseil régional du district de Nyon.

Validation de quatre préavis décisifs pour le district

29 avril 2010 : l'étude de construction pour l'extension du Parc zoologique La Garenne est validée par le biais d'un crédit de 50'000 CHF. L'inauguration du nouveau parc se profile pour 2013 afin que le parc zoologique de la Garenne renforce ses quatre missions principales : soigner les animaux sauvages recueillis, les réintroduire, sensibiliser le public et ouvrir le parc aux visites.

29 juin 2010 : après un débat nourri, le Conseil intercommunal a accordé au CODIR un crédit de 100'000 CHF en faveur de la Création de la Société foncière de la région nyonnaise (SOFREN). Cet outil permettra d'acquérir du foncier pour maîtriser le développement de plusieurs projets d'intérêt régional, déterminants pour l'avenir du district. Mise sur pied le 10 septembre 2010 sous forme de société anonyme, la SOFREN est un nouvel outil de la stratégie du développement territorial.

29 juin 2010 : le Conseil intercommunal a plébiscité le préavis d'intention sur la Réorganisation et le financement des transports publics régionaux. Ce signal positif a permis d'engager les votes des conseils communaux et généraux des communes du district, qui sont 43 à avoir adopté le programme à ce jour. La ligne Gex-Divonne-Coppet sera mise en service en décembre 2011. Parallèlement, la ligne du NStCM (Nyon-Saint-Cergue-Morez) devrait bénéficier d'une cadence au quart d'heure entre Nyon et Genolier, dès 2016. L'ensemble de ce programme s'échelonne sur cinq ans.

15 décembre 2010 : le Conseil intercommunal a validé un crédit de 200'000 CHF pour l'Aide au démarrage d'un réseau régional de vélos en libre-service, financé par une approche publique/privée. Les premières stations seront mises sur pied au printemps 2011 à Gland et Nyon. Puis, le réseau s'étendra de Rolle à Coppet à terme. La société Vélopass et l'Association Pro-jet, en tant que partenaire local, sont sollicitées pour la mise en place de ce réseau.

Des aboutissements marquants

Territoire

Automne 2010 : le Plan directeur régional du district de Nyon (PDRN) est entré dans sa phase opérationnelle. La phase stratégique a été menée à terme et le document définitif de ce premier volet sera soumis, en 2011, au vote des Conseils communaux et généraux du district.

2010 : les Schémas directeurs ont avancé chacun à leur rythme.

Le Schéma directeur de l'agglomération nyonnaise (SDAN) a fait l'objet d'une consolidation des modalités de coopération au travers d'une charte liant les communes membres; le concept d'aménagement urbain le long de la route de distribution urbaine (RDU) est approuvé par les partenaires; la démarche de relocalisation partielle de certains terrains d'Agroscope Changins-Wädenswil est l'objet d'un accord avec la Confédération et le Canton, la SOFREN est mandatée pour engager l'opération foncière ;

Le Schéma directeur de Nyon–Saint-Cergue–Morez (SDNSTCM), revient des services cantonaux et se trouve en phase d'adaptation avant son adoption ;

Le Schéma directeur ouest-rollois (SDOR) est dans le circuit de la consultation formelle cantonale;

Le Schéma directeur de Terre Sainte (SDTS) est en cours ainsi que le Schéma directeur Asse & Boiron (SDAB) ; début 2011, ces deux documents partiront dans le circuit cantonal de consultation des services; un très important travail de démarche participative a été engagé dès mi 2010 autour du projet de développement localisé de la gare de Coppet et de la perspective de l'émergence d'un pôle culturel ;

Le Schéma directeur Gland-Vich (SDGV) est en voie d'exécution dans son volet amélioration foncière ; il faut relever que sous l'égide de la délégation du Conseil d'Etat au développement territorial un accord stratégique est intervenu entre les partenaires pour une relocalisation à long terme de la Ballastière.

2010 : dans le cadre du Projet d'agglomération franco valdo-genevoise, le Périmètre d'aménagement coordonné d'agglomération (PACA) Genève-Rolle est engagé dans la perspective de la préparation du schéma d'agglomération II qui comprendra un nouveau lot de mesures dans le district pour lesquelles une participation financière fédérale sera requise.

Finances

Juin 2010 : un plan d'investissement régional regroupant l'ensemble des projets régionaux est présenté par le CODIR au Conseil intercommunal.

Ce document permet de fixer des priorités de financement des projets régionaux, définis comme tels, grâce à différents critères. Le programme de transports publics en est la première illustration au travers du mécanisme novateur de solidarité régionale. Un atelier de discussion autour de ce plan a été organisé avec les exécutifs communaux en septembre 2010.

Mobilité

Mai/juin 2010 : deux présentations/consultations publiques ont lieu pour le réaménagement de la route cantonale RC1a entre Mies et Founex. L'étude de l'avant-projet est terminée et se trouve désormais entre les mains du service cantonal des routes pour l'élaboration du projet définitif. Les travaux s'échelonneront à partir de 2014.

Printemps 2010 : Une importante réflexion a été menée sur les dysfonctionnements des différentes sorties autoroutières du district avec une identification de mesures à court et long terme. L'Office fédéral des routes (OFROU) est entré en matière pour les mesures à court terme et certains projets de réaménagement des sorties autoroutières de l'A1 à long terme seront intégrés dans la planification fédérale des goulets d'étranglement.

Sport et tourisme

Mai 2010 : le projet de patinoire régionale à Saint-Cergue a passé le cap du concours d'architecture, organisé par la commune et Régionyon. Le bureau genevois Frédéric Clerc est le lauréat du concours. Ce projet, emblématique pour le renforcement de la station touristique de Saint-Cergue, découle d'un crédit de 60'000 CHF accordé par le Conseil intercommunal en 2009.

Hiver 2010-2011 : l'extension du Plan directeur touristique pour la partie jurassienne du district a été validée par les collectivités partenaires. Suivra, courant 2011, l'engagement de l'élaboration de la politique de développement touristique de la partie lémanique du district.

Socio - économie

Hiver 2010-2011, une base de données d'entreprises, alimentée et gérée par les greffes communaux, est consolidée sur le site internet www.regionyon.ch et élargie à un maximum de communes.

Hiver 2010-2011 : à l'issue d'une enquête auprès des communes, une démarche participative sur le logement s'amorce avec l'organisation de tables rondes pour réunir les acteurs liés à cette thématique.

Culture

Novembre 2010 : Régionyon et la Ville de Nyon ont organisé une cérémonie commune pour la remise de leur prix respectifs ainsi que la Bourse Jean Knechtli.

Août 2010 : l'International Menuhin Music Academy (IMMA) a confirmé son implantation au château de Coppet

Décembre 2010 : une politique culturelle d'intérêt régional est proposée comme base pour soutenir l'activité artistique du district.

Fin 2010 : une convention tripartite entre le Festival du Far°, la commune de Nyon et le Conseil régional est élaborée (validée en février 2011).

Entente communale de recherche d'eau potable au "Bois-De-Chênes"

Comité de direction

M. Gérald Cretegny, syndic, Gland
M. Olivier Fargeon, municipal, Gland
Mme Josée Leupin, municipale, Vich
M. F. Althaus, municipal, Arzier-Le Muids
M. J. Hofer, syndic, Genolier
M. G. Richard, municipal, Genolier

Cet objet est traité dans le chapitre Infrastructures et environnement - Réseau d'eau sous pression – approvisionnement.

ORPC - Association à buts multiples des communes du district de Nyon relatifs à l'organisation de protection civile et de la sécurité générale

Comité de direction

Président	M. Gérard Produit, municipal, Coppet
Vice-président	Mme Elisabeth Ruey-Ray, municipale, Nyon
Membres	M. Antonio Bilardo, syndic, Trélex
	M. Christian Dugon, municipal, Arzier-Le Muids
	M. Olivier Fargeon, municipal, Gland
	M. Jean-Luc Haldimann, municipal, Eysins
	M. Jean Oberhansli, syndic, Bogis-Bossey

Quelques chiffres

2010, en chiffres :

-	115 journées par différents cours et engagements, 999 présences recensées totalisant 2'316 jours de service soit 206 jours de moins que l'année passée.
-	66 recrues instruites au centre de compétences de la protection de la population (CCPP) à Gollion, soit 10 de plus qu'en 2009.
-	24 cadres et spécialistes formés contre 27 en 2009.
-	60'607.40 frs de monnaie "brassée" par les fourriers lors des cours de répétition et concernant les soldes, la subsistance et divers petits achats propres à chacun des services.
-	35'921 km parcourus avec les véhicules protection civile, soit 3% de moins qu'en 2009.

Association régionale pour l'action sociale "Région Nyon-Rolle"

Comité de direction

Président	M. Hubert Monnard, syndic, Mont-sur-Rolle
Vice-président	M. Daniel Collaud, municipal, Gland
Membres	Mme Georgette Ansermet, municipale, Chésérèx
	M. Olivier Mayor, municipal, Nyon
	M. Denys Jaquet, municipal, Rolle
	M. Serge Schmidt, municipal, Tannay
	M. Jean-Marc Sordet, syndic, Luins
Directeur CSR	M. Pierre-Alain Chollet, Nyon

Le Comité de direction a siégé à 8 reprises pour traiter ou être informé :

- des comptes et du budget ;
- des locaux des Agences Assurances Sociales de Gland et Rolle ;
- de la mise en oeuvre des Principes directeurs de l'Action Sociale Vaudoise (PDASV) et de ses conséquences sur la dotation du personnel et de la mission des travailleurs sociaux et administratifs du CSR ;
- du départ à la retraite du directeur ;
- de l'évaluation de la situation dans la perspective d'une fusion de l'Association avec la Région voisine
- de la mise en place d'un plan d'action et d'une commission ad'hoc pour procéder au remplacement des postes de direction vacants ;
- de la colocation et rémunération des gestionnaires de dossiers ;
- d'une subvention extraordinaire à Entrée de Secours.

Dossiers financiers

Le tableau ci-dessous démontre un nombre de dossiers en constante évolution.

	Dossiers	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
10	financés	493	499	629	583	523	550	525	565	532	537	554	627
10	actifs	583	582	575	584	601	584	579	569	584	570	571	563
09	financés	430	474	594	525	563	563	584	544	522	555	532	622
09	actifs	542	550	570	585	584	572	600	602	615	590	595	590

Les activités

Les groupes ont été sensibilisés à la nouvelle répartition des tâches entre les 2 groupes métiers principaux, à savoir les assistants sociaux (AS) et les administratifs (AD).

Ainsi, le SPAS a introduit au 1er avril 2010 deux nouvelles directives, à savoir :

l'une sur l'appui social et l'insertion

l'autre sur la délivrance de la prestation financière du RI.

L'introduction de ces deux nouvelles directives ont pour conséquence que :

les AS doivent recentrer leur activité sur le travail d'appui social et d'insertion, dont les objectifs sont de rendre le bénéficiaire plus autonome et le plus rapidement possible. Il s'agira, par l'intermédiaire du bilan social, de démontrer la nécessité de l'intervention du CSR et ensuite, d'élaborer avec le bénéficiaire un plan d'action personnalisé (PAP);

les AD ont dorénavant la responsabilité de la délivrance de la prestation financière RI après examen de la situation du bénéficiaire sur la base de la 1ère évaluation sociale effectuée par l'AS, l'obtention des documents nécessaires à l'établissement de la situation personnelle et financière, la vérification de données auprès d'instances, le contrôle au titre de subsidiarité du RI des obligations d'autres régimes tiers et des investigations supplémentaires éventuelles en moyen d'une enquête de terrain préalable.

Logement

En 2010, 23 avis d'exécution d'expulsion sont parvenus et 11 ont pu être ajournées voire annulées.

Les difficultés rencontrées conduisent à un projet d'appartements d'urgence à mettre à la disposition des services sociaux publics et privés et permettre ainsi de pallier au plus urgent à des solutions d'hébergement provisoire plus adaptées que celles utilisées à ce jour : l'hôtel !

Ce projet devrait voir le jour en 2011.

Le revenu d'insertion

Gland	RI 2010	Refus 2010	RI 2009	Refus 2009
	171	5	161	3

Les agences d'assurances sociales (AAS)

Conformément au Règlement cantonal du 24 janvier 2004 sur les Agences d'assurances sociales, les communes du district de Nyon ont confiés la gestion de leurs Agences AVS à l'ARAS Nyon-Rolle dès le 1er juillet 2005.

Pour répondre aux besoins de la population, l'ARAS dispose de quatre Agences d'Assurances Sociales (AAS) :

AAS de Coppet : *Bogis-Bossey, Chavannes de Bogis, Chavannes des Bois, Commugny, Coppet, Crans, Founex, Mies et Tannay.*

AAS de Nyon : *Arnex, Arzier, Bassins, Borex, Chésereux, Crassier, Duillier, Eysins, Genolier, Gingins, Givrins, Grens, La Rippe, Nyon, Prangins, St-Cergue, Signy et Trélex.*

AAS de Gland : *Begnins, Coinsins, Gland, Luins, Le Vaud, Vich*

AAS de Rolle : *Bursinel, Bursins, Burtigny, Dully, Essertines s/Rolle, Gilly, Mont-s/Rolle, Perroy, Rolle, Tartegnin et Vinzel*

La dotation pour l'ensemble de la structure, y compris l'Agent Régional, est de 9.47 ETP pour 13 collaborateurs au 31 décembre 2010.

Missions des AAS

Les Agences d'assurances sociales renseignent et apportent leur soutien à la population dans toute démarche concernant ses droits et obligations en matière d'AVS/AI/APG/LVLAMal, ainsi que pour compléter et contrôler les demandes de subsides octroyés par l'Organe Cantonal de Contrôle de l'assurance maladie (OCC).

Cotisations et Prestations - Principales modifications au 1er janvier 2010

Alors que l'année 2009 a été marquée par de nombreuses modifications, notamment en matière d'allocations familiales, 2010 constitue une année de transition durant laquelle des nouvelles dispositions légales tant au niveau fédéral qu'au niveau cantonal ont été décidées, mais dont l'entrée en vigueur n'est prévue qu'en 2011 seulement.

Il s'agit principalement de la révision de la Loi fédérale sur l'Assurance Chômage et Insolvabilité, acceptée par le peuple le 26 septembre 2010 et de la Loi cantonale sur les Prestations complémentaires pour familles et rente-pont AVS, adoptée par le Grand Conseil en décembre 2010 et pour laquelle un référendum a abouti (votation populaire le 15 mai 2011).

Fondation de la Côte

Comité de direction

Président	M. Pierre-Alain Blanc, syndic, Aubonne
Vice-président	M. Jean-Michel Hainart, Trélex, représentation de la Prévention
Membres	Mme Geneviève Fournier, syndique, Romanel-sur-Morges
	Mme Nuria Gorrite, syndique, Morges
	M. Denys Jaquet, municipal, Rolle
	M. Dominique Kohli, membre du Comité Croix Rouge
	M. Olivier Mayor, municipal, Nyon
	M. Daniel Collaud, municipal, Gland
	M. Jacques-Robert Meylan, Rolle, Président du service d'aides familiales de Rolle

La Fondation de la Côte est née de la fusion au 1^{er} janvier 2005 de la Fondation médico-sociale de la zone sanitaire IV (Nyon, Terre-Sainte, Gland, Rolle) et de la Fondation SASCOM (région Morges-Aubonne).

Doublement des prestations du CMS de Gland sur les 6 dernières années

Rares sont les entreprises qui doivent absorber une telle croissance. Le nombre de prestations desservies par la CMS de Gland passe de 31'009 à 61'265 entre 2005 et 2010, soit une explosion de 98%, contre 51% sur l'ensemble de La Côte.

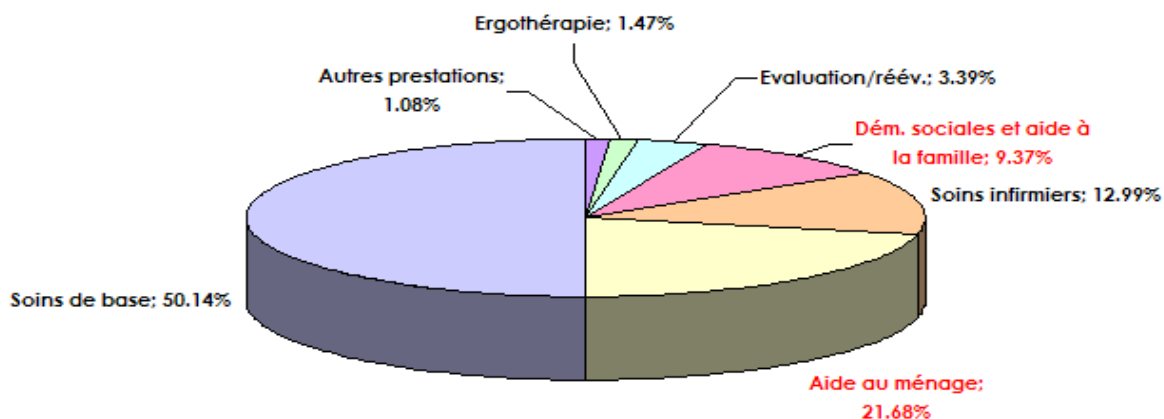
Evolution des heures et nombre de prestations effectuées CMS Gland

Année	Nombre d'heures de prestations		Variation en %		FLC en %	
2005	21'434				31'009	
2006	24'777	+16%	+4%		36'369	+17%
2007	27'331	+10%	+11%		37'254	+2%
2008	31'766	+16%	+9%		43'883	+18%
2009	37'223	+17%	+8%		51'623	+18%
2010	41'377	+11%	+9%		61'265	+19%

Augmentation entre 2005 et 2010 : +93% +48% +98% +51%

La Ville de Gland absorbe 40% de l'activité du CMS. Le secteur de Gland se distingue par une densité de démarches sociales et d'aide au ménage plus importante que la moyenne régionale.

Proportion du nombre d'heures de prestations fournies en 2010 - Secteur géographique de Gland



<u>Soins de base</u>	-	138'665	54.81%
<u>Aide au ménage</u>	-	47'413	18.74%
<u>Soins infirmiers</u>	-	36'219	14.32%
<u>Dém. sociales et aide à la famille</u>	-	12'308	4.86%
<u>Evaluation/réévaluation</u>	-	8'624	3.41%
<u>Ergothérapie</u>	-	4'814	1.9%
<u>Autres prestations</u>	-	4'953	1.96%
<u>Total</u>	-	252'996	100.0%

Les soins de base et l'aide au ménage, assumés par les auxiliaires, représentent 71% des interventions. Les soins infirmiers correspondent à 13% de l'activité.

Sous la pression du vieillissement démographique accéléré que connaît la région de La Côte, les CMS, en particulier celui de Gland, doivent dans des délais très courts adapter leurs réponses à l'explosion des besoins en soins : disponibilité accrue dans le cadre des suivis post-hospitaliers, capacité d'intervention 24h/24h en situation d'urgence ou de soins planifiés, etc.

Mais surtout, il est indispensable de repenser l'organisation et la structure des CMS. Aujourd'hui déjà, le CMS de Gland dépasse la taille optimale pour assurer un suivi personnalisé des situations et garantir une conduite performante des collaborateurs. Un dédoublement du site doit donc être envisagé pour relever le défi des dix prochaines années.

Cette réactivité, dictée par la transformation du système de santé, ne saurait occulter qu'il est également attendu du CMS qu'il remplisse le rôle de relais opérationnel, à l'échelon local, d'une vision globale d'une société vieillissante. Par son expérience et ses compétences, le CMS doit collaborer avec la commune, à la mise en œuvre de politiques qui associent environnement, logement, sécurité, mobilité, solidarité, intégration sociale et vie associative. Dans la mesure où il trouve le soutien nécessaire, le CMS s'engage résolument dans cette voie.

Association intercommunale d'Accueil de jour des enfants dite Réseau d'Accueil des Toblerones

Communes membres

Les communes membres du RAT au 31 décembre 2010 sont les suivantes :

Arzier-Le Muids, Bassins, Begnins, Burtigny, Coinsins, Duillier, Genolier, Givrins, Gland, Longirod, Marchissy, Prangins, Saint-Cergue, Trélex et Vich.

Le Conseil communal de Bassins a accepté le 13 décembre 2010 la démission de la commune de Bassins en qualité de membre du réseau RAT au 31 décembre 2013.

Le Conseil intercommunal est présidé par M. Philippe Morel, municipal à Burtigny. Il s'est réuni cinq fois pendant l'année 2010.

Comité de direction

Le comité de direction (CoDir) du RAT est composé de :

Président	M. Gérald Cretegny, syndic de Gland
Vice-présidente	Mme Violeta Seemattter, municipale à Prangins
Membre	Mme Deborah Gervais, municipale à Begnins (a démissionnée avec effet au 31 décembre 2010)
Membre	Mme Danielle Pasche, municipale à Arzier
Membre	M. Didier Lohri, syndic de Bassins (a démissionné avec effet au 15 novembre 2010)

Il est secondé par son secrétaire général, en la personne de M. Marco Baiguini, qui assume les tâches de responsable de l'administration du RAT et de la structure de coordination de l'accueil familial de jour.

Objectifs

Les missions

Les missions du Réseau d'Accueil des Toblerones (ci-après RAT) sont définies par les statuts de l'association, qui stipulent que « Le Réseau d'Accueil des Toblerones a pour but de constituer, gérer et développer un réseau conformément à la Loi du 20 juin 2006 sur l'Accueil de Jour des Enfants (LAJE ; RSV 211.22). Conformément à la LAJE, le RAT a été reconnu par la Fondation d'Accueil de Jour des Enfants le 31.12.2008. Il remplit aujourd'hui la plupart des missions confiées par la loi.

Objectifs 2010

Les objectifs pour l'année 2010 étaient les suivants :

-	Révision tarifaire : Le travail, commencé dès l'été 2010, s'est achevé par la décision du Conseil intercommunal le 29 janvier 2011.
-	Chambre consultative : Organe du RAT, la chambre consultative, qui réunit des représentants des parents utilisateurs de l'accueil, a été constituée le 08 juin 2010 à Prangins.
-	Amélioration de la gestion de l'accueil par le logiciel KIBE : Le logiciel KIBE est un outil informatique qui couvre les tâches de gestion des places d'accueil jusqu'à la facturation aux parents et aux communes, tant pour les structures d'accueil collectives pré et parascolaires que pour l'accueil familial de jour. Toute structure affiliée au RAT utilise ce logiciel à travers le Web, ce qui permet à l'administration du RAT d'avoir une image complète de la situation de l'accueil dans le réseau. Par contre, KIBE, utilisé aujourd'hui par de nombreux réseaux, exige son adaptation aux conditions particulières d'accueil de chacun d'entre eux. Celle-ci s'est poursuivie en 2010.
-	Accueil familial de jour : L'intégration des structures de coordination de Genolier & Environs et Prangins s'est déroulée à satisfaction dès le 1 ^{er} janvier 2010. L'intégration de la structure de coordination de l'accueil familial de jour de Gland a été réalisée, pour de raisons techniques liées aux contrats de travail, le 1 ^{er} avril 2010.
-	Le plan de développement : La volonté d'ouvrir des places n'a pas suffi en 2010 (résultat : 10 places supplémentaires). Par contre, plusieurs projets sont en cours et déploieront leurs effets en 2011 et 2012. Citons en particulier les projets à Trélex (22 places préscolaires et 36 places parascolaires), à St-Cergue (22 places préscolaires ainsi qu'une structure parascolaire), à Arzier (développement pré et parascolaire) ainsi qu'à Gland (17 places préscolaires-nursery, une structure à Communet-Borgeaud, des projets parascolaires aux Perrerets et à Mauverney).

Le personnel et les locaux de l'administration

La fusion des trois structures de coordination de l'accueil familial de jour entre janvier et avril 2010 a provoqué un renouvellement presque complet de l'équipe administrative et des coordinatrices de l'accueil familial de jour. La nouvelle structure de coordination ainsi que l'administration du RAT a investi dès le mois de mai 2010 ses nouveaux locaux à la rue des Tuillières 1 à Gland.

Les places d'accueil

Accueil familial de jour

Au 31 décembre 2010, le réseau compte 113 accueillantes en milieu familial (AMF) et 517 enfants leur sont confiés. 377 places en accueil familial sont autorisées dans tout le réseau. S'ajoutent 225 places pour l'accueil des enfants scolarisés.

Accueil collectif pré et parascolaire

Structures collectives	Accueil préscolaire	Accueil parascolaire
Arzier-Le Muids <ul style="list-style-type: none">➤ Le Relais des Mômes (2 ½ ans à 4 ans)	19	36
Bassins <ul style="list-style-type: none">➤ L'Abriroque		36
Begnins <ul style="list-style-type: none">➤ Les Colinets (8 sem. A 2 ½ ans)	22	
Gland <ul style="list-style-type: none">Centre de Vie enfantine la Ruche<ul style="list-style-type: none">➤ Le Nid 'Abeilles (8 sem. à 2 ½ ans)➤ Les P'tites Pattes (8 sem. à 2 ½ ans)➤ Le Pas'Sage (2 ½ ans à 4 ans)➤ L'Entr'Act (4 ans à 10 ans)➤ La Dôle (4 ans à 8 ans)➤ Le Colibri (1 ½ ans à 4 ans)	10 15 30 34	36 24
Prangins <ul style="list-style-type: none">➤ La Fourmilière (4 ans à 10 ans)		90
Nombre de places total	130	222

Les accords inter-réseau

Le jeudi 25 novembre 2010 un accord de collaboration a été signé à Morges entre les Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT), les Réseaux d'Accueil de Jour de Enfants de Terre-Sainte (AJET), de la région de Morges-Aubonne (AJEMA), de Rolle et environs (AJERE) et le réseau de Nyon. Ces 5 réseaux regroupent 76 communes et quelque 133'000 habitants. L'accord est entré en vigueur le 1er janvier 2011. Le but est d'assurer aux familles, dans des circonstances particulières, un accès aux prestations d'accueil hors du réseau d'accueil de domicile de l'enfant.



REPONSES DE LA MUNICIPALITE AUX VŒUX FORMULES PAR LA COMMISSION DE GESTION

Réponses aux vœux formulés par la commission de gestion concernant l'examen du rapport de gestion 2009

La commission de gestion a émis les vœux suivants:

La commission de gestion estime qu'à l'époque d'internet et par soucis écologique et d'économie, nous proposons à la municipalité d'étudier la possibilité de mettre le rapport complet en ligne sur le site de Gland avec des liens interactifs sur les différents dicastères ou sur les différents préavis discutés pendant l'année écoulée. En effet, nous avons fait un bref calcul, le rapport est composé d'environ 135 pages ce qui correspond à 10'125 feuilles utilisées pour le conseil (75 conseillers) et au total 50'625 feuilles durant la législature.

Avec ce système, en juin la municipalité nous produirait un rapport plus léger avec les principales modifications ou événements intervenus durant l'année. Nous pourrions également le faire pour la publication des comptes.

La municipalité souhaite mettre en place une infrastructure de Gestion Electronique des Documents (GED). Ainsi, elle engagera une étude pour définir les processus de travail des utilisateurs en intégrant dans celle-ci la mise en place d'une plateforme permettant, dans la confidentialité notamment, la distribution externe de documents (Par exemple : intranet).

Pour ce qui concerne le rapport de gestion, le souhait de la commission de gestion implique la mise en place d'un nouveau concept et nous profiterons de la nouvelle législature pour engager cette réflexion.

Le rapport de gestion 2009 est disponible sur le site communal.

La commission de gestion souhaiterait que la municipalité produise pour le prochain rapport en juin 2011, un bilan intermédiaire détaillé sur l'activité de l'association du Réseau d'Accueil des Toblerones.

Un rapport sur les activités 2010 du RAT a été remis aux membres du conseil communal lors de la séance du 5 mai 2011. Il est téléchargeable sur le site www.reseautoblerones.ch

CONCLUSIONS

Nous espérons avoir permis aux membres du conseil communal de prendre connaissance des multiples tâches incombant à l'exécutif, à l'administration communale et aux divers services communaux.

Au chapitre des relations, l'esprit de collaboration s'est poursuivi entre le conseil communal et l'exécutif. Nous souhaitons que ce climat de confiance se perpétue et se renforce, car il constitue le meilleur garant d'un travail positif pour le bien de la communauté.

Au vu de ce qui précède, la municipalité prie le conseil de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu - le rapport de gestion de la municipalité ainsi que les comptes de l'exercice 2010 ;
- ouï - le rapport de la commission de gestion ;
- ouï - le rapport de la commission des finances ;
- considérant - que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;
- d é c i d e
1. - de décharger la municipalité de son mandat pour l'exercice 2010 ;
 2. - d'adopter les comptes de l'exercice 2010 tels qu'ils sont présentés, soit :
 - a) le compte d'exploitation de la bourse communale ;
 - b) le bilan.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

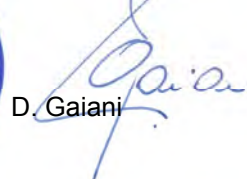
Le syndic :



G. Cretegnny



Le secrétaire :



D. Gaiani

TABLE DES MATIERES

<u>CONSEIL COMMUNAL</u>	2
Répartition des sièges	2
Bureau	3
Composition des commissions	3 – 4
Mutations	5
Séances du conseil communal	5
Résumé des décisions	5 - 15
<u>MUNICIPALITE</u>	16
Activités de la municipalité	17 - 18
Les représentations au sein des organisations intercommunales et régionales	18 – 20
La visite du préfet	21
Préoccupations principales de la municipalité	21 - 25
Autorisation générale de plaider	25 - 26
Naturalisations	26 – 27
<u>ADMINISTRATION GENERALE</u>	28
Secrétariat municipal	28
Greffes municipal	28 - 29
Réservation des locaux communaux	29
Site internet	30
Abonnement général CFF – cartes journalières	30 - 31
Repas à domicile	31
Fête des voisins	31
Service du logement	32
Ressources humaines	32 - 34
Archives	35
Contrôle des champignons	35
<u>SECURITE PUBLIQUE – SERVICE DE LA POPULATION</u>	36
Gendarmerie	36 - 39
Service de la population	40 -43
Contrôle des habitants	43 - 45
Registre des entreprises	45
<u>FINANCES</u>	46
Service des finances	46
<u>SPORTS</u>	46
Mérites sportifs 2009 de la ville de Gland	46 - 47
Fête du sport	47 - 48
<u>DOMAINES</u>	48
Patrimoine communal	48 -49
Jardins familiaux	49

<u>CULTES</u>	49
<u>BATIMENTS – URBANISME</u>	50
Police des constructions	50 - 51
Bâtiments communaux	51 - 52
Consommation d'énergie	53 - 57
Urbanisme	57
<u>INFRASTRUCTURES – ENVIRONNEMENT</u>	58
Réseau routier	58 - 59
Eclairage public	59 - 60
Assainissement des eaux	60 - 61
Réseau d'eau sous pression	61 - 64
Piscine et plage communale	64 - 65
Forêts communales – plantations	65 - 66
Feu bactérien	66
Cimetière	66
Véhicules et machines de voirie & espaces verts	66
Places de jeux	66
Places de sports	67
Déchets	67 - 72
La commune en chiffres	72 - 73
<u>SERVICE DU FEU</u>	74
SDIS	74 - 76
Inventaire du parc des véhicules de la commune	77
<u>INSTRUCTION PUBLIQUE</u>	78
Etablissement primaire	78 - 80
Pause Déj'	80 - 81
Etablissement secondaire	81 - 86
Restaurant scolaire	86
Conseil d'établissement	86 - 89
Conseillère École – Famille	89 - 90
Bibliothèque scolaire	90 - 91
<u>AFFAIRES CULTURELLES</u>	92
Bibliothèque communale	92 - 95
Commission culturelle	95 - 96
Théâtre de Grand Champ	96 - 97
Fête de la musique	97 - 98
<u>JEUNESSE</u>	99
Réseau interdisciplinaire jeunesse	99 - 100
Centre de rencontres et de loisirs	100 - 101
Travailleur social de proximité	101 - 103
<u>INTEGRATION</u>	103
Commission d'intégration	103 - 105
Caritas – cours de français	105 - 106

<u>TRANSPORTS URBAINS DE GLAND</u>	106 - 107
Semaine de mobilité	107
<u>SOCIETES INTERCOMMUNALES</u>	108
Société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise - SAPAN	108 - 109
Société Electrique Intercommunale de la Côte SA – SEIC	109 - 111
Société pour le traitement des déchets de la Côte – SADEC	111 - 112
TéléDôle	113 - 114
<u>ASSOCIATIONS ET ENTENTES INTERCOMMUNALES</u>	114
Clinique dentaire scolaire itinérante du district de Nyon	114 - 115
Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte – APEC	115 - 117
Conseil régional	117 - 120
Entente communale de recherche d'eau potable au Bois-de-Chênes	120
ORPC - Association à buts multiples des communes du district de Nyon relatifs à l'organisation de protection civile et de la sécurité générale	121
Association régionale pour l'action sociale "Région Nyon-Rolle"	121 - 123
Fondation de la Côte	124 - 125
Association intercommunale d'Accueil de jour des enfants dite Réseau d'accueil des Toblerones	125 - 127
<u>REPONSES AUX VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION</u>	128
<u>CONCLUSIONS</u>	129

LISTE DES ABREVIATIONS

ACG	Association des Commerçants de Gland
Adj	Adjudant
AEMO	Association enfance et maladies orphelines
AGIR	Aide à la Gestion Individuelle des Ressources
AGPE	Association Gandoise des Parents d'Elèves
AI	Assurance invalidité
AID	Agent en information documentaire
AIL	Aide individuelle au logement
ALG	Association Arts-Loisirs-Gland
AMF	Accueillante en milieu familial
AO	Amendes d'ordre
APEC	Association pour l'épuration des eaux usées de la Côte
App	Appointé
AQB	Acquisition de Qualifications de Base
ARAS	Association régionale pour l'action sociale
AVI	Arts visuels
AVS	Assurance vieillesse et survivants
BàE	Bourse à l'emploi
BAM	Chemin de fer Bière-Apples-Morges
BATTUE	Instruction et formation pour la recherche de personnes
BBC	Basketball Club
BCU	bibliothèque de l'UNIL (université de Lausanne)
BPA	Bureau de prévention des accidents
Cdt	Commandant
Cap	Capitaine
CDAP	Cour de droit administratif et public du tribunal cantonal
CEF	Conseillère école-famille
CH	Contrôle des habitants
CICAD	Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation
CIEP	Centre d'information sur les études et les professions
CIN	Cycle initial (classes enfantines 1 et 2)
CIR	Centres d'interventions régionaux
CMS	Centre médico-social
CO	Codes des obligations
Cont	Containers
COV	Conservatoire de l'Ouest Vaudois
Cpl	Caporal
CQFD	Coaching Qualification Formation Développement
CRFG	Comité Régional Franco-Genevois
CRIDEC	Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux à Eclépens
CRL	Centre de rencontres et de loisirs
CRPPE	Coordination régionale prévention petite enfance
CRS	Centre social Régional
CSR	Centre social régional
CYP1	1 ^{er} cycle primaire (1 ^{ère} et 2 ^{ème} primaire)
CYP2	2 ^{ème} cycle primaire (3 ^{ème} et 4 ^{ème} primaire)
CYT	Cycle de transition (5 ^{ème} et 6 ^{ème} secondaire)
DES	Classes de développement secondaire
DFJC	Département Formation, Jeunesse et Culture
DGEO	Direction Générale de l'Enseignement obligatoire
Di-Te-Per	Diptérie, Tétanos, Pertuisis
DPS	Détachement premier secours
DSAS	Département de la santé et de l'action sociale
DSecEI	Décret cantonal sur le secteur électrique
DSM	Déchets spéciaux ménagers
DSR	Entreprise de restauration collective
ECA	Etablissement cantonal d'assurances contre l'incendie
E.H.	Equivalent habitant
EIP	Entreprise d'Insertion Professionnelle
EMN	Ecole de musique de Nyon
EMS	Etablissement médico-social
EMTS	Ecole de musique de Terre Sainte

EPG	Etablissement primaire de Gland
ESG	Etablissement secondaire de Gland
ETP	Equivalent temps plein
ETS	Emplois Temporaires Subventionnés
ETS	Ecole de technologie supérieure
FAJE	Fondation pour l'accueil de jour des enfants
FITA	Fédération internationale de tir à l'arc
SASCOM	Fondation des Services d'aide et de soins communautaires de la région Morges-Aubonne
GAM	Groupes d'Alarme Mobile
Gdm	Gendarmerie
GF	Gardes fortifications
Ghol	Groupement hospitalier de l'ouest lémanique
GT	Groupe de travail
Harmos	Harmonisation de la scolarité obligatoire
HES	Hautes écoles spécialisées
HPV	Human Papilloma Virus
HT	Hors taxes
IPE	Infirmière petite enfance
JAD	Jeunes adultes en difficulté
kWh	kilowattheure
LACI	Loi sur l'assurance chômage
LADE	Loi sur l'Appui au Développement Economique
LAJE	Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants
LApEI	Loi sur l'approvisionnement en électricité
LAT	Loi fédérale sur l'aménagement du territoire
LCR	Loi sur la circulation routière
LEAC	Loi sur l'emploi et l'aide aux chômeurs
LED	Light Emitting Diode (diodes électroluminescentes)
LEDP	Loi sur l'exercice des droits politiques
LEO	Loi sur l'enseignement obligatoire
LME	Loi sur le marché de l'électricité
LORI	Logement - revenu insertion
LPP	Loi sur la prévoyance professionnelle
LS	Loi scolaire
Lt	Lieutenant
MANCO	Musée d'art moderne et contemporain
MCDI	Maîtresses de classe d'itinérantes
mg CA/l	Milligramme de calcium par litre
mg Cl/l	Milligramme de chlorures par litres
mg NA/l	Milligramme de sodium par litre
mg NO₃/l	Milligramme de nitrate par litre
mg SO₄/l	Milligramme de sulfates par litre
MIS	Mesures d'insertion
MWh	Mégawattheures
NStCM	Chemin de Fer Nyon-St-Cergue-Morez
OAT	Ordonnance fédérale sur l'aménagement du territoire
ODES	Office des écoles en santé
OFROU	Office fédéral des routes
OFSP	Office fédéral de la santé publique
OMSV	Organisme médico-social vaudois
OP	Office des poursuites
ORPC	Association à buts multiples des communes du district de Nyon relatifs à l'organisation de protection civile et de la sécurité générale.
OSEO	Œuvre suisse d'entraide ouvrière
PAFVG	Projet d'Agglomération Franco-Valdo-Genevois
PC	Poste de commandement
PCPE	Programme cantonal de prévention de l'endettement
PET	Polyéthylène Téréphtalate
PDR	Plan Directeur Régional
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
Plt	Premier lieutenant
PPA	Plan partiel d'affectation

PPE	Propriété par étage
PPLS	Psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire
PRI	Projet interdisciplinaire
PQ	Plan de quartier
QM	Quartier Maître
RAS	Régionalisation de l'action sociale
RC	Responsabilité civile
RC 1a	Route cantonale (1a: route Suisse)
RC 31b	Route cantonale (1b: Avenue du Mont Blanc)
RCB	Registre cantonal vaudois des bâtiments
RDU	Revenu déterminant unique
RDU	Route de Distribution Urbaine (mieux connu sous le terme « Grande ceinture »)
REP	Classes de développement - Ressource primaire
RH	Ressources Humaines
RI	Revenu Insertion
R-lus	Règlement sur l'indemnité communale liée à l'usage du sol
RLS	Règlement d'application de la loi scolaire
ROR	Rougeole – oreillons - rubéole
RPLP	Redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations
SABOIS	Société anonyme pour l'exploitation de la source du Montant et des nappes souterraines du Bois-de-Chênes et de la Cézille, ainsi que pour la gestion des ressources d'eau de boisson
SADEC	Société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte
SAN	Service des automobiles et de la navigation
SANE	Syndicat d'arrosage de Nyon et environs
Sap	Sapeur
SAPAN	Société anonyme pour le pompage et d'adduction d'eau du lac pour la région yonnaise
SBU	Service bâtiments et urbanisme
SBP	Surface brute de plancher
SCRIS	Service de recherche et d'information statistiques
SD	Schéma directeur
SDAN	Schéma directeur agglomération yonnaise
SDE	Service cantonal de l'emploi
SDIS	Service de défense incendie et de secours
SIE	Service infrastructures et environnement
SIECGE	Service intercommunal des eaux de Chéserey, Grens, Eysins
SEIC	Société Electrique Intercommunale de la Côte
SeMo	Semestre de Motivation
SESA	Service des Eaux, Sols et Assainissement
SFFN	Service de la Forêt, de la Faune et de la Nature
Sgt	Sergent
Sgtm	Sergent-major
SIG	Services industriels de Genève
SISCUM	Service d'incendie et de Secours de la Communauté Urbaine Morgienne
SMHab	Surveillance Mutuelle des Habitations
SPA	Société Protectrice des Animaux
SPJ	Service de protection de la jeunesse
SPOP	Service de la population
SSCM	Service de la sécurité civile et militaire
SSF	Sport scolaire facultatif
SSIGE	Société suisse de l'industrie, du gaz et des eaux
STEP	Station d'épuration
t	Tonne
TM	Tribunal des mineurs
TSP	Travailleur social de proximité
TTC	Toutes taxes comprises
TUG	Transports Urbains de Gland
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
UNIL	Université de Lausanne
UICC	Union instrumentale du cercle de Coppet
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources

UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
USLG	Union des sociétés locales de Gland
VSB	Voie secondaire baccalauréat (classes pré-gymnasiales)
VSG	Voie secondaire générale
VSO	Voie secondaire à options
VSS	Union Suisse des professionnels de la route
WWF	World Wildlife Fund for Nature
ZI	Zone industrielle